



Rapport annuel

2023

Table des matières

Revue des activités

Rapport
des administrateurs **2**

Notre
objectif **4**

Performance
financière **5**

Solutions en milieu
de travail **6**

Gestion du patrimoine
et des actifs **8**

Assurance et solutions
de gestion des risques **10**

Communauté et
impact social **12**

Revue financière

Rapport
de gestion **16**

Responsabilité à l'égard
de l'information financière **122**

États financiers
consolidés **123**

Rapport de l'auditeur
indépendant **233**

Administrateurs et membres
de la haute direction **239**

Renseignements à l'intention
des actionnaires **240**

À propos de nous

Great-West Lifeco Inc. est une société de portefeuille internationale de services financiers dont le siège social se trouve au Canada et qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, des services de retraite et d'investissement, de la gestion d'actifs et de la réassurance.

Nous exploitons nos activités au Canada, en Europe et aux États-Unis sous les marques Canada Vie, Empower et Irish Life. À la fin de 2023, nos compagnies comptaient plus de 33 500 employés, 232 000 relations conseillers et des milliers de partenaires de la distribution – au service d'environ 42 millions de relations clients. Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez greatwestlifeco.com/fr.

GREAT-WEST
LIFECO INC.



Plus de

42 millions

de relations clients¹

Plus de

232 000

relations conseillers au service de nos clients¹

Plus de

33 500

employés et employées au service de notre clientèle¹

Bénéfice fondamental^{1, 2} de

3,7 G\$

En hausse de 11 % par rapport à 2022

Bénéfice net de

2,7 G\$

Actif administré^{1, 2, 3} de

2,9 billions de dollars

¹ Les données sont en date du 31 décembre 2023 et incluent celles de Putnam Investments, vendue le 1^{er} janvier 2024.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Les autres actifs gérés comprennent une tranche de 161,6 G\$ liée aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Rapport des administrateurs

Depuis plus de 175 ans, nous sommes là pour vous, nos actionnaires, nos clients, nos conseillers, nos partenaires et nos collectivités. En faisant ce qui est juste, nous créons une valeur durable.

La solide performance de Great-West Lifeco en 2023 reflète notre investissement prudent des capitaux en vue d'assurer une croissance durable de l'ensemble de nos entreprises. Des acquisitions porteuses d'envergure et de capacités nouvelles et des cessions porteuses de valeur, des investissements stratégiques pour améliorer le service à la clientèle et réduire les coûts, ainsi que de nouveaux partenariats qui viennent diversifier nos capacités et notre portée, nous ont permis de repositionner notre portefeuille de manière à offrir une valeur encore plus élevée à toutes nos parties prenantes.

Ensemble, ces mesures nous rapprochent de notre objectif : bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement.

Au cours de la dernière année, nous avons grandi à vos côtés et en avons tiré force et résilience.

Les mesures que nous avons prises nous aideront à faire davantage pour toutes les parties prenantes. Grâce à nos entreprises plus solides et à nos capacités améliorées, nous serons en meilleure posture pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs. La solidité accrue de nos entreprises renforce notre capacité de répondre aux attentes des actionnaires et de réaliser nos objectifs financiers à moyen terme.

Accroître l'accès aux conseils financiers : améliorer l'expérience client

Nos investissements stratégiques dans l'ensemble de nos activités sont orientés vers les conseils, car nous estimons qu'ils offrent une valeur fondamentale. Nous

mettons à la disposition de nos conseillers et de nos clients des outils de pointe, afin d'aider un plus grand nombre de personnes à atteindre leurs objectifs à chaque moment important de leur vie.

Empower simplifie la gestion de l'argent et la rend plus transparente et accessible pour des millions d'Américains. Grâce à leur nouvelle plateforme de gestion du patrimoine, les clients peuvent voir leur situation financière complète dans un tableau de bord adapté à leurs besoins, et ils ont facilement accès à des conseillers financiers offrant un service personnalisé.

Irish Life a lancé Unio, une nouvelle plateforme de gestion du patrimoine conçue pour répondre aux besoins complexes des clients fortunés de l'Irlande. De plus, grâce à son partenariat avec AIB, Irish Life n'a jamais rejoint autant de clients avec ses produits de planification financière, d'épargne-retraite, de placement et d'assurance vie.

Les acquisitions de Value Partners et d'Investment Planning Counsel (IPC) par la Canada Vie contribueront à l'établissement d'une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants au Canada. En tirant parti des produits, des services et du réseau de conseillers existants de la Canada Vie en matière de gestion du patrimoine, l'entreprise se positionne de façon à devenir l'un des fournisseurs prépondérants de produits de gestion du patrimoine, nous permettant ainsi de soutenir plus de Canadiens que jamais auparavant.

Susciter la création de valeur : prendre des décisions avec rigueur afin de favoriser la croissance à long terme

Grâce à la mise en œuvre systématique de mesures stratégiques, nous réorientons notre portefeuille d'entreprises vers la croissance de notre compagnie et la création de valeur à long terme. Il s'agit notamment de répartir le capital en accordant la priorité aux entreprises qui présentent les meilleures occasions de croissance durable nécessitant peu de capitaux, qui contribuent à l'établissement et à l'élargissement à faible coût de positions dominantes sur le marché, et qui tirent parti de notre expertise approfondie dans la prestation de conseils et de solutions axées sur les risques.

Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons conclu un partenariat stratégique avec Franklin Templeton, qui comprenait la vente de Putnam Investments. Cette transaction a permis de réaliser la valeur de Putnam,

et elle nous donne une participation dans un gestionnaire d'actifs de premier ordre et nous permet de nous concentrer davantage sur les secteurs très attrayants de l'épargne-retraite et de la gestion du patrimoine aux États-Unis.

Nous avons également enregistré une croissance interne en tirant parti de nos solides capacités pour attirer plus de clients en 2023. La Canada Vie, qui sert le tiers des Canadiens, est devenue le plus important fournisseur de régimes de garanties offerts par l'employeur au pays. En Irlande, nous sommes maintenant le fournisseur qui répond aux besoins en matière de sécurité financière et de santé du plus grand nombre de particuliers et d'entreprises, nos services étant prisés par le tiers des particuliers, par 8 des 10 plus importantes sociétés locales en Irlande et par 27 des 30 plus grands employeurs multinationaux établis dans ce pays. Par ailleurs, alors que nous connaissions nous-même une croissance au moyen d'acquisitions, Empower a enregistré un solide rendement interne en poursuivant sa croissance, et elle est maintenant deux fois plus importante que ses concurrentes et sert environ 18 millions de travailleurs américains.

Au cours du dernier exercice, nous avons réussi la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Great-West Lifeco a été l'une des premières sociétés au monde à présenter ses résultats en vertu de cette nouvelle norme internationale. Cette transition, dont la réussite est le point culminant d'une initiative pluriannuelle à l'échelle de l'entreprise, a permis d'améliorer la présentation de l'information sur les facteurs économiques sous-jacents de nos sociétés, sur la diversification et sur la stabilité de notre portefeuille, et de constater avec plus de clarté la solidité de ces atouts.

Favoriser un avenir inclusif : collaborer pour réussir ensemble

Nous concentrons nos efforts sur ce que nous pouvons améliorer aujourd'hui pour bâtir un avenir meilleur, avec nous sur la ligne de départ, nos clients et nos collectivités.

C'est pourquoi, au cours des 10 dernières années, nous avons collaboré avec des milliers d'organismes

communautaires et versé plus de 150 M\$ à des œuvres caritatives locales et mondiales. Ces dons, ce sont nos collègues qui nous les ont inspirés, eux qui offrent bénévolement leur temps et leurs talents et qui redonnent à leurs collectivités, lesquelles en ressortent plus fortes.

En 2023, nous avons publié *Notre parcours pour faire progresser la croissance inclusive*, notre mise à jour sur l'impact, l'inclusion et la citoyenneté. Nous tâchons de rendre notre effectif encore plus inclusif et de faire en sorte qu'il soit le reflet de nos collectivités et de nos clients. Nous sommes sur la bonne voie pour accroître la représentation des femmes dans des postes de direction, qui passera à 50 % dans l'ensemble de nos secteurs d'ici 2030. Nous nous efforçons également d'accroître la représentation des groupes sous-représentés dans des postes de direction pour la faire passer à 25 % d'ici 2030.

Remerciements

À l'orée de 2024, nos activités sont bien placées pour respecter nos engagements et créer une valeur encore plus élevée pour les actionnaires et autres parties prenantes. En nous orientant sur nos facteurs de valeur, nous tirerons parti de nos forces et saisissons de nouvelles occasions en matière de solutions en milieu de travail, de gestion du patrimoine et des actifs, ainsi que d'assurance et de solutions de gestion des risques.

Une gouvernance efficace est essentielle au maintien d'un solide rendement à long terme et à l'obtention de résultats positifs pour toutes nos parties prenantes. Nous remercions sincèrement notre conseil d'administration pour sa solide gouvernance dans la direction de nos entreprises.

Au nom de Great-West Lifeco, de son conseil d'administration et de ses équipes d'employés et de conseillers dévoués, nous tenons à vous remercier chaleureusement de nous faire confiance.

Il nous tarde de poursuivre notre travail significatif avec vous en offrant des conseils et des solutions adaptés et fiables sur lesquels les particuliers, les familles et les entreprises peuvent compter aujourd'hui, demain et *pour la vie*.



Jeffrey Orr

Président du conseil d'administration



Paul Mahon

Président et chef de la direction

Notre objectif

Notre objectif

Bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement.

Nous sommes ici pour la vie.

Nos ambitions

Nous investissons à long terme dans le but de réaliser une croissance et de créer une valeur durable pour nos gens, nos clients, nos communautés et notre planète.



Bâtir un avenir financier meilleur



Faire progresser la croissance inclusive



Faire équipe pour créer une économie plus durable

Nos facteurs de valeur

Nos facteurs de valeur, qui reflètent nos forces ainsi que notre stratégie d'affaires, nous permettent d'assurer notre croissance et de créer de la valeur pour nos actionnaires et notre clientèle.



Solutions en milieu de travail



Gestion du patrimoine et des actifs



Assurance et solutions de gestion des risques

IFRS 17 : Une nouvelle norme d'information financière

Great-West Lifeco a été une des premières sociétés au monde à présenter son bénéfice en vertu de la nouvelle norme d'information IFRS 17 en 2023. Ce nouveau cadre de présentation de l'information permet une meilleure visibilité sur les facteurs économiques sous-jacents importants et sur la diversification du

portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. La transition à la nouvelle norme n'a pas eu d'incidence significative sur la compagnie et elle n'a pas eu de répercussion sur les facteurs économiques sous-jacents des activités et de la stratégie d'affaires de la compagnie.

Performance financière

Notre performance vigoureuse reflète notre approche disciplinée en matière d'investissement des capitaux visant à soutenir une croissance durable dans l'ensemble de notre portefeuille d'entreprises.

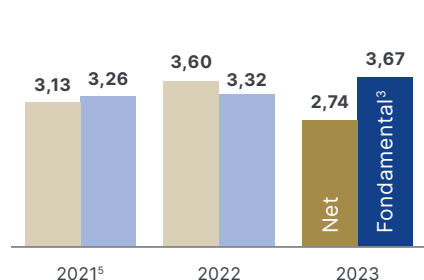
Objectifs financiers à moyen terme (bénéfice fondamental)¹

	1 an	5 ans
Croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %	11 %	Taux de croissance annuel composé ² de 11 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % (IFRS 17)	17 %	Moyenne ³ de 16 %
Ratio de distribution cible représentant entre 45 % et 55 % du bénéfice fondamental	53 %	Moyenne de 56 %

Bénéfice fondamental¹ (en milliards de dollars)

3,67

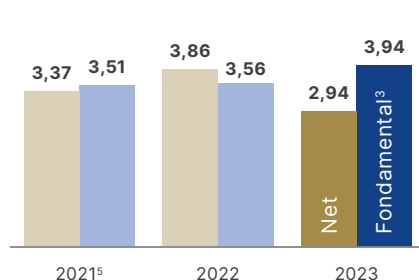
G\$



Bénéfice fondamental¹ par action (\$)

3,94 \$

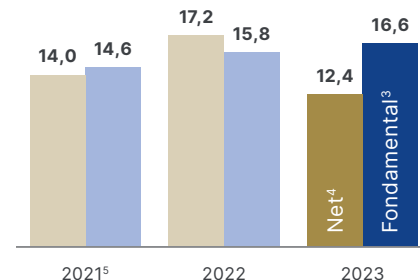
par action



Rendement des capitaux propres fondamental^{1,4} (%)

Rendement des capitaux propres de

17 %



Performance financière fondamentale et nette comparative de 2021 à 2023

Ratio du TSAV⁶

128 %

¹ Le bénéfice fondamental par action ordinaire, le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondamental et le ratio de distribution cible (fondamental) sont des ratios non conformes aux PCGR calculés au moyen du bénéfice fondamental, une mesure financière non conforme aux PCGR. Ces ratios et ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Des renseignements supplémentaires sur ces ratios et ces mesures sont intégrés par renvoi et se trouvent à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la page 109 du présent rapport.

² Pour 2018, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion annuel de 2023 de Lifeco qui est inclus dans le présent rapport annuel. Se reporter à la note 2 à la page 21 pour obtenir plus de renseignements sur le calcul du bénéfice fondamental de 2018.

³ Moyenne sur deux ans en vertu d'IFRS 17.

⁴ La description du rendement des capitaux propres net est intégrée par renvoi et se trouve à la rubrique Glossaire de notre rapport de gestion annuel de 2023.

⁵ Les mesures pour 2021 sont conformes à IFRS 4 et IFRS 39, tandis que les mesures pour 2022 et 2023 sont conformes à IFRS 17 et IFRS 9.

⁶ Le ratio du TSAV de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est calculé conformément à la ligne directrice du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF. Des renseignements supplémentaires se trouvent à la rubrique Gestion et suffisance du capital à la page 77 du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

La Canada Vie joint davantage de Canadiens

En 2023, la Canada Vie est devenue le plus important fournisseur de régimes de garanties offerts par l'employeur au Canada¹. Dans l'ensemble de nos activités, nous servons maintenant un Canadien sur trois.

La Canada Vie continue d'approfondir ses relations avec les Canadiens en offrant des produits et des services qui soutiennent les clients dans leur parcours vers le mieux-être. L'**Accès Liberté^{MC}** de la Canada Vie a récemment lancé le programme Liberté au travail, qui vise à aider les petites entreprises à concevoir et à proposer des solutions abordables en matière de santé et de gestion du patrimoine destinées à leurs employés.

Tous les services de l'**Accès Liberté^{MC}** sont maintenant offerts dans plus de 20 langues, y compris dans la langue des signes américaine (American Sign Language ou ASL), ce qui permet de joindre et de toucher un plus grand nombre de Canadiens.



Irish Life devient la plus importante fiducie globale de régimes de retraite et compte maintenant plus de 130 000 participants

Compte tenu des nouvelles règles de l'Union européenne visant à consolider les régimes de retraite offerts par l'employeur, Irish Life est devenue la plus importante fiducie globale en Irlande. Irish Life, qui compte plus de 1 000 employeurs inscrits et plus de 130 000 participants, a accumulé des actifs qui totalisent plus de 5 G€ au cours de l'exercice et elle aide maintenant davantage d'employeurs à verser des prestations de retraite à leurs employés retraités.

Empower intègre avec succès les activités de retraite de Prudential

En 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de **Prudential Financial Inc.**, qui comprenaient ses activités liées aux régimes à cotisations définies et à prestations définies, ses activités liées aux comptes de retraite individuels transférées et non admissibles, ainsi que ses plateformes et produits de placement liés à des comptes distincts et à valeur stable. Depuis, Empower continue d'intégrer avec succès ces affaires, ce qui vient ajouter de l'envergure et des capacités à ses activités de tenue de dossiers relatives aux régimes à cotisations définies.

¹ Plus important fournisseur de produits collectifs et d'assurance vie au Canada en fonction des primes.

Fournir un meilleur accès au soutien au mieux-être afin qu'il soit à la portée de chaque client

Nos compagnies continuent d'investir dans les services et les applications de mieux-être et continuent de les soutenir afin que leurs clients aient un meilleur accès au soutien au mieux-être dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin :

Canada Life U.K. donne une raison de plus pour sourire

Les clients de Canada Life U.K. ont un accès exclusif à une application intelligente de soins dentaires réglementée par un organisme de réglementation en soins de santé, une première dans le secteur. Cette application met les participants en communication avec des dentistes en vue d'obtenir des soins, de façon virtuelle. Plus de 2,8 millions de participants et des milliers d'entreprises en bénéficieront sans frais supplémentaires.

Favoriser la résilience chez les clients grâce à une nouvelle application sur le bien-être mental

Canada Life U.K. s'est associée à l'application **myStrength**, qui offre un soutien personnalisé aux titulaires de polices de couverture en milieu de travail ainsi qu'aux membres de leurs familles. Offerte sans frais supplémentaires, l'application est munie d'une fonction de clavardage et comprend des centaines d'activités, d'articles et de vidéos fondés sur des données probantes faisant la promotion du bien-être mental.

Irish Life est un chef de file pour ce qui est du soutien à la santé des femmes

À la suite d'importantes études de consommation et recherches médicales, Irish Life a lancé le service **Female Health Consultation** par l'entremise de Centric Health. Cette offre, la première en son genre, fournit aux participants d'Irlande un accès à des consultations vidéo approfondies avec des médecins spécialisés dans divers aspects de la santé des femmes, notamment la fertilité, la contraception, la ménopause et les menstruations.

Aller à la rencontre des clients dans leur propre environnement

Dans un contexte marqué par la croissance du marché des courtiers, la Canada Vie poursuit ses efforts en Allemagne afin d'aller à la rencontre des clients dans leur propre environnement. Les courtiers peuvent maintenant créer leurs propres magazines destinés à leur clientèle et organiser les sujets abordés au moyen du contenu élaboré par la Canada Vie portant sur la retraite, les prestations de retraite, l'investissement, la durabilité, les styles de vie et le mieux-être.



Gestion du patrimoine et des actifs

Vente de Putnam Investments à Franklin Templeton

En 2023, Great-West Lifeco a annoncé la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton, l'un des plus importants gestionnaires d'actifs indépendants et diversifiés au monde. Cette transaction fait émerger la pleine valeur de Putnam et facilite la poursuite de la stratégie de Lifeco aux États-Unis dans le secteur de la retraite et de la gestion du patrimoine pour les particuliers.

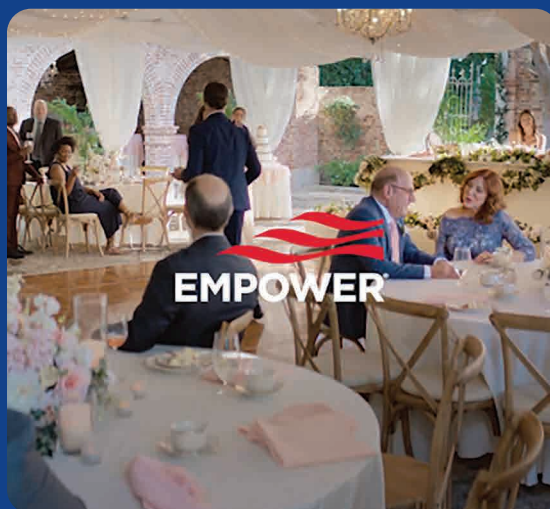
Dans le cadre de ce partenariat stratégique avec Franklin Templeton, Great-West Lifeco conserve sa participation donnant le contrôle dans **PanAgora**, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, ce qui s'ajoute à ses participations dans d'autres gestionnaires d'actifs d'Amérique du Nord et d'Europe.

L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower célèbre sa première année d'existence avec une croissance et un impact extraordinaires

Au cours de sa première année, les activités de gestion du patrimoine des particuliers d'Empower ont enregistré une croissance positive et elles ont joint un nombre toujours plus important d'Américains désireux de faire croître leur patrimoine à l'aide d'outils et de conseils sur support numérique. L'unité a fait croître sa clientèle d'environ 19 %, et son actif a augmenté de 31 % au 31 décembre 2023. Plus de 3,3 millions d'utilisateurs ont profité de ces outils et services gratuits, alors que 4 millions de clients ont téléchargé l'application mobile. En tant que deuxième fournisseur de stratégies en matière de régimes de retraite en milieu de travail en importance aux États-Unis, Empower est un chef de file en services de planification axés sur le numérique qui reposent à la fois sur une technologie financière exclusive et sur des conseillers en chair et en os.

Donner aux clients les moyens de poursuivre leur parcours de gestion financière

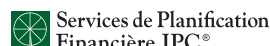
Empower a lancé une nouvelle expérience numérique qui prend la forme d'un nouveau bulletin d'information appelé **The Currency™**, qui renforce les connaissances financières et qui répond aux questions sur la gestion de l'argent. La nouvelle annonce publicitaire télévisée intitulée « Empower What's Next » met le sujet à l'avant-plan sur la scène nationale en utilisant un ton plus léger et un langage convivial pour aider les clients à aborder de front les inquiétudes financières du quotidien.



La Canada Vie investit dans une plateforme élargie et dans de nouvelles capacités dans le but de devenir un fournisseur prépondérant de produits de gestion du patrimoine au Canada

La Canada Vie continue de faire des progrès importants dans son engagement à être un leader en matière de produits de gestion du patrimoine et d'expertise dans ce domaine au Canada. Les récentes acquisitions d'**Investment Planning Counsel** et de **Value Partners** ont permis d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de gestion du patrimoine de premier plan pour les conseillers entrepreneurs au Canada, tout en soutenant les besoins changeants

des Canadiens en matière de planification financière. Grâce à ces investissements, la Canada Vie est prête à devenir l'un des fournisseurs prépondérants de produits de gestion du patrimoine au Canada, ce qui se traduira par plus de 16 000 relations conseillers et un actif administré² de plus de 102 G\$¹.



Consolider sa place sur le marché de la gestion du patrimoine avec une présence accrue en Irlande

Irish Life continue de développer le potentiel inexploité du marché irlandais de la gestion du patrimoine. En 2023, la compagnie a lancé **Unio Financial Services Ltd.**, un regroupement des marques Invesco, Acumen et APT, nouvellement acquises. La nouvelle société joindra des milliers de particuliers qui ne reçoivent actuellement pas de services, ou qui ne reçoivent pas assez de conseils, pour les aider à gérer leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.

Irish Life s'est également associée à la plus grande banque d'Irlande pour lancer **AIB Life**. La coentreprise tire parti des forces et des capacités de ces organisations pour offrir aux clients d'AIB une gamme complète de produits de planification financière, d'épargne-retraite, de placement et d'assurance vie. Ce partenariat stratégique renforce la présence d'Irish Life sur le marché de masse et sur le marché de masse des clients aisés dans le but de soutenir le bien-être financier d'un plus grand nombre de clients irlandais.

Renforcer les liens avec les investisseurs

Après plusieurs années marquées par la pandémie, Great-West Lifeco et son équipe de haute direction ont été heureuses d'accueillir les investisseurs en personne à l'occasion de la Journée de l'investisseur, qui s'est tenue en juin. L'équipe de haute direction des exploitations canadienne, américaine et européenne a présenté une mise à jour sur la stratégie de la compagnie tout en abordant plus précisément un de ses principaux facteurs de valeur, soit la Gestion du patrimoine et des actifs.



¹ Selon l'actif géré pour ce qui est des fonds distincts et, autrement, selon l'actif administré. L'actif géré et l'actif administré sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Des renseignements supplémentaires sur ces mesures sont intégrés par renvoi et se trouvent à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion annuel 2023 de Lifeco. Se reporter à la page 109 pour plus de détails.

² L'actif administré est en date du 31 décembre 2023.

Assurance et solutions de gestion des risques

Laisser un héritage aux Canadiens

Les Canadiens ont maintenant une nouvelle façon d'exercer une influence positive. La police **Donner au suivant** de la Canada Vie permet aux clients de faire un don de bienfaisance au moyen d'une assurance vie avec participation à prime unique. Ce produit, premier en son genre, permet à un organisme de bienfaisance enregistré d'être à la fois le propriétaire et le bénéficiaire de la police, de sorte que les Canadiens peuvent laisser un héritage durable pour les générations futures.

Simplifier le processus relatif aux illustrations au Royaume-Uni

En 2023, Canada Life U.K. a lancé un processus de traitement direct pour son service de financement résidentiel. Issu d'un partenariat stratégique avec Air Sourcing, ce processus permet aux conseillers qui travaillent avec Canada Life U.K. d'accéder immédiatement aux illustrations des faits importants afin de servir leur clientèle de manière rapide et efficace.



Une année record pour les rentes en Europe

La dernière année a été exceptionnelle pour le marché des rentes en Europe. Canada Life U.K. a enregistré ses résultats les plus solides depuis 2014, qui comprennent des souscriptions de produits individuels de rentes de plus de 1 G£ ainsi que huit importantes souscriptions de produits collectifs de rentes qui ont totalisé 620 M£. De son côté, Irish Life a relevé la barre en complétant l'intégration d'une police de rentes collectives de 133 M€ pour le compte d'un régime de retraite à prestations définies, ce qui constitue la plus importante transaction de produits collectifs de rentes à avoir lieu sur le marché irlandais en 2023.

L'unité Solutions de gestion du capital et des risques étend sa portée mondiale et élargit son offre de produits

Par l'intermédiaire de Canada Life Reinsurance, notre unité Solutions de gestion du capital et des risques continue d'accéder à de nouvelles régions de la planète. L'unité Solutions de gestion du capital et des risques poursuit son expansion dans de nouveaux marchés à l'échelle internationale, notamment en Italie, en Indonésie, au Japon et en Corée. L'entreprise continue de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits pour sa clientèle en Europe et aux États-Unis.



Accroître l'efficacité opérationnelle pour favoriser une meilleure expérience client

Au sein de Great-West Lifeco, nous continuons de mettre l'accent sur l'amélioration de nos activités afin de mieux gérer les risques, d'être plus efficaces et de rehausser l'expérience client. Après un parcours de cinq ans, la Canada Vie a réussi à migrer près de un million de polices de huit systèmes d'administration des clients de produits individuels de gestion du patrimoine à deux systèmes. Ces polices donneront du carburant aux activités et à l'administration liées à la gestion du patrimoine de la Canada Vie au Canada pour les années à venir. En outre, environ 96 % des contrats des activités allemandes de la Canada Vie ont été migrés avec succès vers un nouveau système.

Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer les résultats pour les clients ainsi que l'efficacité des activités, la compagnie continue d'explorer les capacités de prochaine génération en matière d'intelligence artificielle (IA) afin de cerner des utilisations commerciales potentielles, tout en déployant les technologies d'IA traditionnelles pour soutenir les activités dès maintenant. Par exemple, depuis 2022, Irish Life a traité plus de un million de demandes de règlement de soins de santé au moyen des technologies d'IA.

Communauté et impact social

Ensemble pour soutenir les efforts humanitaires en Turquie et en Syrie

En février 2023, la Turquie et la Syrie ont été ravagées par un tremblement de terre de magnitude 7,8, qui a fait plus de 50 000 victimes, en plus des milliers de personnes déplacées et blessées. Afin de soutenir les efforts de secours, nos équipes de partout dans le monde se sont réunies pour verser une contribution de plus de 400 000 \$ afin de financer des organisations humanitaires sur le terrain reconnues à l'échelle mondiale.

Un lieu de travail alimenté par l'énergie solaire

La Canada Vie en Europe à Neu-Isenburg, en Allemagne, a installé un système photovoltaïque en juillet 2023, ce qui lui a permis d'alimenter ses locaux à l'aide de panneaux solaires et de réduire les émissions de carbone.

Plus de

150 M\$

en dons de bienfaisance remis depuis 2013

Plus de

2 800

organismes communautaires soutenus par nos sociétés en 2023

Plus de

70 000

heures de bénévolat effectué par nos employés pendant les heures de travail ou en dehors



Briser la glace : hockey pour jeunes en Allemagne

À titre de fière commanditaire du Crimmitschau Ice Hockey Club, la Canada Vie appuie l'accessibilité et la croissance du hockey pour jeunes en Allemagne. Grâce à la construction de la **Canada Life Kids-Arena**, les jeunes de la ville de Crimmitschau ont accès à une installation ultramoderne et voyagent dans les minibus parrainés par la Canada Vie pour se rendre aux matchs à l'extérieur de la ville.

Bâtir des collectivités solides et saines

Irish Life continue de défendre la santé et le mieux-être au sein de ses collectivités. Elle est commanditaire du titre de l'**Irish Life Dublin Marathon & Race Series** et plus de 22 500 personnes ont participé à cette course de 26,2 miles. Ce marathon amical qui encourage toutes les compétences et les capacités a créé une nouvelle catégorie non binaire lors de l'événement de 2023, permettant ainsi aux personnes de participer à la course qui reflète leur identité de genre.



Récemment, à l'occasion de sa dixième année d'existence, l'**Irish Life Gaelic Athletic Association (GAA) Healthy Programme** est passé de 16 clubs au cours de sa première année à plus de 400 clubs en 2023, dans le but de promouvoir la santé et le mieux-être en Irlande. Une récente évaluation du retour social sur investissement a révélé que la valeur totale du programme est de près de 50 M€. Les participants indiquent une augmentation de l'activité physique, des comportements sains et de la création de liens d'amitié.



Centraide est la voie du Canada

La campagne nationale **Centraide** en milieu de travail de la Canada Vie est la campagne la plus importante et la plus robuste en ce qui concerne les dons des employés. Ensemble, les employés de partout au Canada ont mobilisé un montant de 3,7 M\$ pour les organismes de bienfaisance canadiens où nous habitons et exerçons nos activités.



« Notre approche en affaires reflète notre engagement durable à bâtir un avenir financier solide et inclusif pour tous. Nous sommes fiers d'être une entreprise qui continue de faire sa part, car il s'agit non seulement de la bonne chose, mais aussi de la meilleure chose à faire. »

Paul Mahon
Président et chef de la direction



Appuyer les peuples autochtones du Canada et faire progresser notre engagement envers la vérité et la réconciliation

En tant que compagnie spécialisée ayant des racines bien ancrées au Canada, nous reconnaissons notre responsabilité envers les peuples autochtones du pays et notre rôle dans l'engagement envers la vérité et la réconciliation. C'est pourquoi nous sommes devenus un signataire fondateur de l'Entente relative aux Autochtones de Winnipeg. Pour appuyer les appels à l'action liés à la vérité et à la réconciliation, nous offrons aux employés du Canada une journée de travail rémunérée pour les activités de réflexion et de réconciliation à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

De plus, la Canada Vie a investi 500 000 \$ dans la Red River College Polytechnic pour appuyer le programme de mentorat des étudiants autochtones. Cela aidera à fournir des conseils aux apprenants autochtones alors qu'ils vivent des expériences postsecondaires et un emploi précoce.

Accroître la représentation des femmes dans des postes de direction pour la faire passer à 50 % dans l'ensemble de nos secteurs d'ici 2030.

Progrès :

41 %¹

Rehausser le nombre de personnes issues de groupes sous-représentés occupant des postes de direction afin que la représentation atteigne 25 % d'ici 2030.

Progrès :

22 %^{1,2}

La célébration du Juneteenth aux États-Unis

Le Juneteenth est un jour férié reconnu par nos sociétés américaines, qui interrompent leurs activités aux États-Unis à cette occasion. Tout au long de l'année, BOLD, une organisation d'Empower dirigée par la communauté noire axée sur le leadership et le perfectionnement, a fourni des ressources éducatives et a organisé des conférences inspirantes sur une variété de sujets, notamment pour honorer l'histoire, la culture et les contributions des Noirs et des Afro-Américains.

¹ Au 31 décembre 2023; données mises à jour chaque année.

² La représentation des groupes sous-représentés n'inclut que les employés d'Amérique du Nord.

³ L'objectif global de la compagnie à l'égard de son portefeuille d'actifs investis (actifs visés) repose sur les objectifs des sous-catégories d'actifs, notamment la réduction de l'empreinte carbone des obligations de sociétés cotées de 38 %, des actions cotées de 31 % et des biens immobiliers commerciaux de 43 %. Les objectifs des sous-catégories d'actifs sont indicatifs des occasions relatives de chaque sous-catégorie d'actifs. Les progrès réels seront mesurés dans l'ensemble par rapport à l'objectif global de 37 % relatif à toutes les catégories d'actifs combinées visées. Les catégories d'actifs suivantes ne sont pas visées et sont exclues de l'objectif de 37 % : les prêts hypothécaires, les titres d'emprunt d'États souverains, les titres d'emprunt et de capitaux propres de sociétés fermées et les émissions de portée 3 des émetteurs.

Notre parcours pour faire progresser la croissance inclusive : en savoir plus sur notre impact

En 2023, Great-West Lifeco a publié le rapport Notre parcours pour faire progresser la croissance inclusive, qui porte sur les efforts de la compagnie en matière d'impact, d'inclusion et de citoyenneté. Il présente une mise à jour des objectifs d'inclusion établis par la compagnie, ainsi que des objectifs intermédiaires de carboneutralité pour les activités et les placements³.



Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 30 septembre 2023 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Les périodes comparatives de 2022 sont retraitées et auditées afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower, auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments (Putnam) à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton ». Par suite de cette transaction, Putnam est présentée dans les activités abandonnées dans le présent document.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de trois unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et Assurance et rentes. Par l'intermédiaire de l'unité Solutions en milieu de travail, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière. Par l'intermédiaire de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie offre des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité Assurance et rentes, la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie aux clients individuels. Ces produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine sont distribués par l'entremise de canaux multiples : la plateforme Solutions conseillers, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux et le Groupe Financier Horizons.

Aux États-Unis, Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Empower comprend l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, qui s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail et qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur. L'entreprise comprend également l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui exerce ses activités sous le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs et qui offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes d'épargne après impôt. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes, soit Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes, et elle sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne et sous la marque Irish Life en Irlande, ainsi que sous d'autres marques acquises dans le marché des courtiers en Irlande.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité d'exploitation Réassurance, sous le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, ses mesures, ses objectifs, ses buts, ses ambitions et ses engagements liés au climat et à la diversité, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue, le calendrier et l'achèvement de la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K., et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance du bénéfice fondamental de 15 % à 20 % pour Empower en 2024, la direction a supposé l'achèvement de l'intégration des activités de Prudential Financial, Inc. (Prudential) au premier semestre de 2024, la réalisation complète des synergies relatives aux dépenses avant impôt de 180 M\$ US liées à l'acquisition de Prudential d'ici l'achèvement de l'intégration, la réalisation des synergies relatives aux produits avant impôt de 20 M\$ US liées à l'acquisition de Prudential d'ici la fin de 2024, en plus de supposer que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit. Pour formuler notre évaluation préliminaire de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le présent rapport de gestion. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques du présent document, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux buts, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans la présente mise à jour sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs, les buts, les ambitions ou les cibles mentionnés aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps, et l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans le présent rapport de gestion pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos objectifs liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos objectifs liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos objectifs, buts, priorités, ambitions, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs, et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif - bénéfice fondamental - détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental ^{1, 5}	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ³	743	936	478	2 862	3 628
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	740	905	452	2 738	3 596
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 5}	1,04	1,02	0,96	3,94	3,56
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,80	1,01	0,51	3,07	3,89
Bénéfice net	0,79	0,97	0,48	2,94	3,86
Dividendes versés	0,52	0,52	0,49	2,08	1,96
Valeur comptable ³	24,26	24,01	23,28		
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 5}	16,6 %	16,4 %	15,8 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ³	12,4 %	11,2 %	17,2 %		
Ratio de distribution fondamental ^{2, 5}	50,0 %	51,0 %	51,0 %		
Ratio de distribution ³	65,6 %	53,5 %	102,1 %		
Ratio de levier financier ⁴	30 %	31 %	33 %		
Total de l'actif selon les états financiers	713 230 \$	680 010 \$	672 206 \$		
Total de l'actif géré ^{1, 8}	1 095 374	1 032 857	1 003 940		
Total de l'actif administré ^{1, 8}	2 852 540	2 628 364	2 468 463		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	12 635 \$	13 054 \$	13 123 \$		
Total des capitaux propres	29 851 \$	29 529 \$	28 795 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁶	128 %	128 %			
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie – pro forma ⁷			130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁶ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁷ Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

⁸ Au 31 décembre 2023, les autres actifs gérés comprenaient un montant de 161,6 G\$ lié aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Points saillants de 2023 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental par action ordinaire s'est chiffré à 3,94 \$, comparativement à 3,56 \$ il y a un an, soit une hausse de 11 % qui reflète la forte croissance des affaires et les rendements positifs des placements. Le bénéfice fondamental de 2023 s'est établi à 3 667 M\$, en hausse de 349 M\$, ou 11 %, par rapport au bénéfice fondamental de 3 318 M\$ enregistré en 2022. Cette croissance du bénéfice fondamental d'un exercice à l'autre s'explique par la croissance interne au sein d'Empower, l'incidence de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers sur les honoraires nets et le bénéfice relatif à l'écart, ainsi que la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire au sein de l'exploitation américaine. L'augmentation du bénéfice fondamental dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques découle essentiellement de la hausse du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et de la provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net par action ordinaire a diminué de 24 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 2,94 \$. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a diminué de 837 M\$ par rapport à l'exercice 2022 pour s'établir à un montant négatif de 307 M\$, principalement en raison des importantes hausses de taux d'intérêt en 2022 qui ont eu une incidence positive importante. Les résultats de 2023 comprennent également des charges nettes au titre de la transformation des activités et des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), principalement au sein des exploitations européenne et américaine.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 6 %, pour s'établir à 2,08 \$ par action.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 128 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2023. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF. Parallèlement à la transition à IFRS 17 et à IFRS 9, la compagnie a fait certains choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, le ratio du TSAV de la Canada Vie a démontré une stabilité accrue en 2023.
- Au 31 décembre 2023, le ratio de levier financier de la compagnie était de 30 %, comparativement à 33 % à l'exercice précédent. Cette réduction est attribuable à l'augmentation des capitaux propres et au remboursement du financement à court terme qui avait été temporairement augmenté de 500 M\$ US pour financer l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential, ainsi qu'au remboursement du montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Objectifs financiers à moyen terme

La compagnie mesure sa performance en fonction de ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %, de générer une croissance du rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % et de produire une trésorerie solide.

La compagnie a également déclaré qu'elle a pour objectif d'atteindre une croissance du bénéfice fondamental au sein d'Empower de 15 % à 20 % en 2024.

Objectifs financiers à moyen terme	1 an	5 ans
	Mesures fondamentales ¹	Mesures fondamentales ^{1, 2}
Croissance du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 % par année ¹	11 %	Taux de croissance annuel composé de 11 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % (IFRS 17) ^{1, 3}	17 %	Moyenne de 16 % ³
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental ¹	53 %	Moyenne de 56 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Pour 2018, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion de la compagnie pour le quatrième trimestre de 2023. De plus, la compagnie a exclu le bénéfice lié aux activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire en 2019 afin de fournir une comparaison plus juste du taux de croissance sur cinq ans. Pour 2018, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 380 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,41 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 961 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,00 \$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour 2018 sont notamment l'incidence favorable de 616 M\$ sur la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction, l'incidence favorable de 29 M\$ sur les incidences liées aux marchés sur les passifs, les coûts de restructuration de 56 M\$, une charge pour frais juridiques de 13 M\$, un profit net de 5 M\$ sur les incidences liées aux lois fiscales et un bénéfice de 135 M\$ lié aux activités transférées à Protective Life. Aux fins du calcul du taux de croissance sur cinq ans du bénéfice fondamental par action en vertu d'IFRS 17, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions de 41 M\$ après impôt a été rajouté au bénéfice fondamental de 2018. Compte tenu de cet ajustement, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 286 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,31 \$, pour 2018.

³ Correspond à la moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 2 ans en vertu d'IFRS 17. La moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 3 ans en vertu d'IFRS 4 est de 14 %. L'objectif à moyen terme précédent pour le rendement des capitaux propres fondamental se situait entre 14 % et 15 % en vertu d'IFRS 4.

Faits nouveaux en 2023

Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

Faits saillants et transactions stratégiques

La compagnie a annoncé les mesures commerciales stratégiques suivantes afin d'augmenter la présence des activités de la compagnie, à les étendre et à les accroître.

Exploitation américaine

- Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une autre contrepartie différée et éventuelle. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence financière significative pour Lifeco à la clôture et elle figurera dans les résultats du premier trimestre de 2024. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré¹ à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Exploitation canadienne

- Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie est l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'acquisition. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.
- Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée de Value Partners Group Inc. (Value Partners), qui ajoute des capacités complémentaires qui élargiront encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients. Cette acquisition, qui a été financée au moyen de ressources existantes, permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants, et elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie.
- Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie peut ainsi accélérer la concrétisation de sa vision visant à s'établir comme chef de file dans le marché canadien des conseillers indépendants en gestion du patrimoine, et compte plus de 4 000 relations conseillers et un actif administré de 102 G\$.

Exploitation européenne

- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer sa position sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice fondamental.
 - À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de la compagnie en 2023, Irish Life a conclu la vente, à AIB Life, d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de notre entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. (AIB). La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices ajoute de l'ampleur à AIB Life et devance l'échéancier menant à la rentabilité.
 - La compagnie a comptabilisé des provisions de 159 M\$ en vue de la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologie de l'information, ainsi que des provisions liées aux réductions de l'effectif à compter de 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et la provision pour réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes :
 - après le 31 décembre 2023, soit au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
 - la provision pour restructuration servira à soutenir la mise en œuvre de la stratégie liée aux activités en Allemagne qui vise à créer de la croissance par l'entremise de la diversification des produits et de la mise en place d'un programme d'efficacité qui tirera parti d'une nouvelle plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle;
 - la mise en œuvre continue de la stratégie « one Irish Life » de la compagnie, y compris le développement des technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

- Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, ce qui vient soutenir l'efficacité du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes au Royaume-Uni sur un marché britannique florissant, où des affaires de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, en plus de renforcer la position de la compagnie pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ et a ajouté environ un point et demi au ratio du TSAV de la Canada Vie.
- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco Limited, Acumen & Trust et APT Wealth Management dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio, regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournit des conseils d'expert à des milliers de particuliers sur le marché irlandais qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui ont besoin d'aide pour gérer leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires.

Solutions de gestion du capital et des risques

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2023, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe, notamment au moyen de deux transactions en Italie et d'une expansion de sa clientèle en Asie.

Opérations sur capitaux propres

- Le ratio d'endettement de la compagnie a diminué de 3 points pour s'établir à 30 %, comparativement à 33 % au 31 décembre 2022. La réduction de l'endettement est conforme aux attentes de la direction et découle du remboursement du financement à court terme utilisé pour financer l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential, tel qu'il est décrit ci-après. Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus, qui avaient été financés au préalable par l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,7 % pour un montant de 500 M€.
- Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des versements sur sa facilité de crédit non renouvelable de 150 M\$ US le 31 mars 2023, de 150 M\$ US le 30 juin 2023, de 100 M\$ US le 29 septembre 2023 et de 100 M\$ US le 29 décembre 2023. Le solde prélevé restant était de néant au 31 décembre 2023.

IFRS 17 et IFRS 9

- La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la MSC. Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie. La compagnie a retraité les résultats comparatifs de 2022 afin de refléter l'adoption d'IFRS 17.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice. La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Durabilité

- En novembre 2021, Lifeco a annoncé son ambition d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, tant pour les activités que pour les placements. Au cours du quatrième trimestre de 2023, Lifeco a publié le rapport intitulé « Notre parcours pour faire progresser la croissance inclusive : impact, inclusion et citoyenneté », qui porte sur les efforts de la compagnie en matière d'impact, d'inclusion et de citoyenneté. Il présente une mise à jour des objectifs d'inclusion établis par la compagnie, ainsi que des objectifs intermédiaires visant à atteindre zéro émission nette pour les activités et les placements². Ces objectifs sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés. Se reporter à la rubrique Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité.

Le rapport établit les objectifs intermédiaires³ suivants pour 2030 : i) une réduction de 40 % des émissions de carbone pour les activités de la compagnie, ii) une réduction de 37 % de l'empreinte de carbone⁴ pour le portefeuille d'actifs investis⁵ de la compagnie, iii) une représentation des femmes de 50 % dans des postes de direction d'ici 2030, et iv) une représentation des groupes sous-représentés de 25 % dans des postes de direction.

Risques macroenvironnementaux

De nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique dans les régions où la compagnie exerce ses activités, ainsi qu'à la volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concerne certaines banques américaines et européennes, on a vu s'accroître les préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. La volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux est attribuable, en partie, à certains conflits géopolitiques, que la compagnie surveille activement. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux sont exposés à une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, lesquels sont aussi attribuables aux conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation, conjuguée aux taux d'intérêt élevés, a donné lieu à des réductions des évaluations de certains immeubles de placement et, indirectement, de certains prêts hypothécaires commerciaux, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Perspectives pour 2024

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

- Les hausses des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'ensemble de l'Europe ont ralenti la croissance économique et réduit l'inflation au second semestre de 2023. Au Canada et aux États-Unis, la croissance économique en 2024 devrait être légèrement inférieure par rapport à 2023. Cette situation devrait exercer une pression à la baisse sur l'inflation, même si l'inflation devrait demeurer supérieure aux objectifs nationaux. Cela devrait repousser la réduction progressive attendue des taux directeurs au second semestre de 2024, alors que les banques centrales chercheront à trouver un équilibre entre la réduction de l'inflation et la prévention d'une récession. Au Royaume-Uni, la croissance économique devrait être légèrement positive en 2024. De plus, l'inflation devrait diminuer pour s'établir à la cible de 2 % établie par la Banque d'Angleterre d'ici le milieu de 2024. Par conséquent, les économistes prévoient une réduction progressive du taux d'escompte à compter du milieu de 2024. En Europe, la croissance économique devrait également être légèrement positive en 2024. Toutefois, l'inflation dans la zone euro devrait demeurer élevée et les économistes ne prévoient pas une réduction des taux directeurs en 2024, à moins d'une contraction de l'économie.

Bien que l'on s'attende à ce que les taux d'intérêt à court terme diminuent en 2024 sur les marchés canadien, américain et britannique, les taux d'intérêt à moyen et à long terme devraient demeurer relativement stables. Les écarts de crédit des actifs n'ont jamais été aussi resserrés depuis 2010, mais il y a de nombreux risques, tel qu'il est mentionné à la rubrique Risques macroenvironnementaux, à élargir les écarts de crédit.

- Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies : offrir une sécurité financière et un bien-être en milieu de travail, offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils, offrir une solide gestion d'actifs et de placements et tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital. La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

² Les objectifs de placement de la compagnie ont été établis de manière à refléter les réductions que les entités émettrices de Lifeco devraient réaliser afin de suivre les trajectoires établies par l'Agence internationale de l'énergie pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

³ Les objectifs intermédiaires sont fondés sur l'année de référence 2019 tant pour les activités que pour les placements.

⁴ L'empreinte de carbone est mesurée par million de dollars investis (t éq. CO₂ / M\$ investis).

⁵ L'objectif global de la compagnie à l'égard de son portefeuille d'actifs investis (actifs visés) repose sur les objectifs des sous-catégories d'actifs, notamment la réduction de l'empreinte carbone des obligations de sociétés cotées de 38 %, des actions cotées de 31 % et des biens immobiliers commerciaux de 43 %. Les objectifs des sous-catégories d'actifs sont indicatifs des occasions relatives de chaque sous-catégorie d'actifs. Les progrès réels seront mesurés dans l'ensemble par rapport à l'objectif global de 37 % relatif à toutes les catégories d'actif combinées visées. Les catégories d'actifs suivantes ne sont pas visées et sont exclues de l'objectif de 37 % : les prêts hypothécaires, les titres d'emprunt d'États souverains, les titres d'emprunt et de capitaux propres de sociétés fermées et les émissions de portée 3 des émetteurs.

- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour créer des produits et des services novateurs et pour élargir et améliorer ses canaux de distribution afin de mieux servir sa clientèle. Plus particulièrement, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de sa résilience opérationnelle et sur la bonification de sa productivité ainsi que de l'expérience des clients et des employés, en investissant davantage dans la numérisation. Puisque la compagnie a obtenu le contrat du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP), elle continuera de se doter de capacités supplémentaires qui pourront être exploitées par le reste de l'entreprise. Au sein de son unité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie tirera parti des capacités acquises dans le cadre de ses récentes acquisitions d'IPC et de Value Partners et elle renforcera les propositions de valeur pour les conseillers dans tous les canaux. L'unité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant une vaste gamme de produits individuels d'assurance assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. La gestion des charges d'exploitation continuera d'être un élément déterminant pour l'exploitation canadienne dans l'atteinte de solides résultats financiers.
- Au sein de l'exploitation américaine, la compagnie est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à la force de la marque Empower. Par l'intermédiaire de ses activités de régimes à cotisations définies, Empower a gagné une expertise importante, un plus large éventail de capacités et un portefeuille de produits élargi. Empower est la société affichant la croissance la plus rapide sur le marché des régimes de retraite en milieu de travail et elle compte tirer parti de cette solide position sur le marché en 2024 et dans l'avenir. Empower continuera d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie pour favoriser la croissance des souscriptions. Au cours du premier semestre de 2024, Empower prévoit achever l'intégration de Prudential Financial, Inc. (Prudential), acquise en 2022, ce qui donnera lieu à des synergies de coûts additionnelles. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, lancée au premier trimestre de 2023, continuera de servir ses clients existants et de stimuler la croissance en mettant l'accent sur les conseils et les outils numériques. Elle continuera de créer et d'offrir une vaste gamme de solutions de produits qui tirent parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard pour offrir des solutions personnalisées de gestion du patrimoine à une clientèle en expansion.
- Au sein de l'exploitation européenne, après un certain nombre de mesures stratégiques prises en 2023 pour repositionner son portefeuille, la compagnie se concentre sur le maintien ou la croissance de ses positions sur le marché et de ses relations avec ses partenaires institutionnels, tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et dans la numérisation. Dans l'unité Solutions en milieu de travail, les activités de garanties collectives au Royaume-Uni amorcent 2024 dans une position de chef de file sur le marché, grâce à l'innovation au chapitre des produits et du service à la clientèle, et elles s'attendent à favoriser continuellement la croissance des primes reçues. Par l'intermédiaire de la marque Irish Life, la compagnie mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions de premier ordre en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultation en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Dans son unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs, la compagnie se concentrera sur la croissance de sa nouvelle marque de gestion du patrimoine, Unio, et sur le maintien de ses positions de leader en gestion d'actifs dans les domaines de la durabilité et de l'innovation des produits. De plus, la compagnie compte maintenir sa position d'acteur clé sur le marché des placements en obligations à prime unique hors de l'île de Grande-Bretagne en mettant l'accent sur la distribution par l'intermédiaire de ses conseillers en sécurité financière et en conservant ses relations avec ses partenaires institutionnels. Dans son unité Assurance et rentes, la compagnie cherchera à conserver sa part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et elle renforcera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite.
- Dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'unité d'exploitation Réassurance continuera d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance structurée demeure solide et demeurera une priorité en 2024. À l'échelle internationale, la Canada Vie continuera de rechercher des occasions pour soutenir son expansion mesurée dans de nouveaux marchés où les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.
- En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 % s'appliquant aux grandes multinationales, ce qui inclura la compagnie. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment le Canada, la Barbade, l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois ou devraient les adopter avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. Selon une évaluation préliminaire, la compagnie prévoit une hausse de son taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental se situant dans la fourchette allant de 2 % à 4 %, et s'attend à ce que la loi ait principalement une incidence sur l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Se reporter à la rubrique Impôt pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 et a appliqué le changement aux résultats comparatifs de 2022, afin de mettre à jour la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour accroître la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Exploitation canadienne	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Exploitation américaine ⁴	261	262	215	1 006	737
Exploitation européenne	213	206	256	777	845
Solutions de gestion du capital et des risques	236	198	181	794	598
Exploitation générale de Lifeco	(40)	(12)	(18)	(68)	(26)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 4}	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(213) \$	153 \$	(386) \$	(307) \$	530 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^{2, 5}	83	(106)	(5)	(20)	47
Autres incidences non liées aux marchés ^{3, 5}	(98)	(61)	(25)	(357)	(267)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(228) \$	(14) \$	(416) \$	(805) \$	310 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²					
Exploitation canadienne	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$
Exploitation américaine ²	194	244	168	769	464
Exploitation européenne	217	25	(25)	384	1 202
Solutions de gestion du capital et des risques	215	265	3	833	542
Exploitation générale de Lifeco	(49)	(12)	(20)	(85)	(11)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	743 \$	936 \$	478 \$	2 862 \$	3 628 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées ⁴	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	740 \$	905 \$	452 \$	2 738 \$	3 596 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les incidences des modifications des lois fiscales.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁵ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2023 s'est chiffré à 971 M\$ (1,04 \$ par action ordinaire), en hausse de 77 M\$, ou 9 %, comparativement à 894 M\$ (0,96 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises par la direction relativement aux prix ainsi qu'à la hausse du bénéfice relatif au surplus pour l'exploitation canadienne, à une hausse des honoraires et autres produits découlant de la croissance interne pour l'exploitation américaine, et, pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, à la croissance des nouvelles affaires et aux résultats nets favorables. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la hausse de l'impôt et par la diminution des rendements des placements découlant de l'incidence des activités de négociation au cours de l'exercice précédent qui ne s'est pas reproduite au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 3 667 M\$ (3,94 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 318 M\$ (3,56 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation de 11 % s'explique essentiellement par la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire au sein de l'exploitation américaine, par une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022, ainsi que par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 743 M\$ (0,80 \$ par action ordinaire), en hausse de 265 M\$, ou 55 %, comparativement à 478 M\$ (0,51 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à un profit net de 127 M\$ à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life et à un profit net de 110 M\$ lié à l'incidence de la récupération d'un bloc de rentes en vigueur réassurées au sein de l'exploitation européenne, à l'expérience plus favorable sur le marché par rapport aux attentes au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à une hausse du bénéfice fondamental. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les incidences défavorables liées à la valeur de marché au sein de l'exploitation canadienne découlant principalement d'une baisse des taux d'intérêt à long terme. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte nette de 3 M\$, comparativement à une perte nette de 26 M\$ il y a un an.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 2 862 M\$ (2,94 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 628 M\$ (3,89 \$ par action ordinaire) il y a un an. Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document. La diminution de 21 % est principalement attribuable à l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui a représenté un montant négatif de 307 M\$, soit une baisse de 837 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison des importantes hausses de taux d'intérêt en 2022, qui ont eu une incidence positive importante sur le bénéfice. Des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la JVAERG afin d'améliorer la position de capital réglementaire au sein de l'exploitation européenne constituent un autre facteur. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une hausse du bénéfice fondamental, ainsi que par le profit net lié à la vente à AIB Life et par la récupération des rentes en vigueur réassurées, tel qu'il a été mentionné pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte nette de 124 M\$, comparativement à une perte nette de 32 M\$ il y a un an, principalement en raison d'une hausse des coûts de transaction.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 s'est chiffré à 743 M\$ (0,80 \$ par action ordinaire), en baisse de 193 M\$, ou 21 %, comparativement à 936 M\$ (1,01 \$ par action ordinaire) au cours du trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes au sein de l'exploitation canadienne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'aux provisions pour coûts de restructuration au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le profit net lié à la vente à AIB Life et par la récupération des rentes en vigueur réassurées, ainsi que par une augmentation du bénéfice fondamental. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte nette de 3 M\$, comparativement à 31 M\$ au trimestre précédent.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	27 \$	(15) \$	20 \$	14 \$	(83) \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(62)	(129)	(298)	(371)	(223)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	(178)	297	(108)	50	836
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	(213) \$	153 \$	(386) \$	(307) \$	530 \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 213 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2023 (incidence négative de 386 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2022). L'incidence pour le trimestre reflète les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, et les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des rendements des titres de sociétés ouvertes. Les incidences négatives des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts découlent principalement du fait que les passifs ont augmenté davantage que les actifs qui les couvraient au sein de l'exploitation canadienne, de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe concernent les actifs immobiliers au Royaume-Uni et au Canada. La hausse des rendements des titres de sociétés ouvertes découle principalement d'actifs détenus au Canada.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 307 M\$ sur le bénéfice net (incidence positive de 530 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2023 est principalement attribuable aux rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Autre exemple, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. Ces expositions sont conçues pour favoriser la réduction de la sensibilité aux taux d'intérêt et de la volatilité dans le calcul du capital dans le cadre du TSAV, ce qui se traduit par une sensibilité moindre du capital. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 7, Gestion des risques, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés, tandis que l'incidence globale est évaluée à la juste valeur, ce qui pourrait se traduire par une incidence sur le bénéfice net.

L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés (utilisés pour déterminer l'influence sur la MSC). De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision favorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une hausse de la MSC, se traduit également par une répercussion négative sur le bénéfice de la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 83 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de 200 M\$ de la MSC pour les affaires sans participation. La majeure partie de ces incidences concerne les mesures prises par la direction relativement aux transactions de réassurance à l'égard des polices en vigueur mises en œuvre au quatrième trimestre de 2023, ce qui a eu une incidence positive de 94 M\$ sur le bénéfice net et a donné lieu à une diminution de la MSC de 163 M\$.

Pour l'exploitation européenne, la réassurance d'affaires de rentes au Royaume-Uni auprès d'un tiers a eu une incidence positive de 100 M\$ sur le bénéfice net et de 85 M\$ sur la MSC. Au sein de l'exploitation américaine, il y a eu une diminution de 289 M\$ de la MSC en raison de la réassurance d'un bloc d'affaires de fonds distincts assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM) auprès d'un tiers. Pour l'exploitation canadienne, le bénéfice net a subi une incidence négative de 17 M\$, et la MSC a profité d'une incidence positive de 4 M\$, ce qui reflète l'incidence de la récupération de contrats de réassurance à l'égard du risque de mortalité d'un montant positif de 48 M\$ et l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre des produits individuels de fonds distincts d'un montant négatif de 44 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence négative de 20 M\$ sur le bénéfice net. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une diminution de 34 M\$ de la MSC pour les produits sans participation.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2023, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 98 M\$, comparativement à un montant négatif de 25 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités se sont établis à 67 M\$, en hausse de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse découle principalement de l'augmentation des provisions pour restructuration au sein de l'exploitation européenne, facteur contrebalancé en partie par la diminution des coûts de restructuration et d'intégration au sein de l'exploitation américaine à la suite de l'intégration de MassMutual et de Personal Capital en 2022. La hausse est également attribuable à l'augmentation des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles au sein des exploitations américaine et européenne. L'incidence de ces éléments a été contrebalancée en partie par la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life qui s'est traduite par un profit net de 127 M\$ (118 M\$ pour le cumul annuel) au sein de l'exploitation européenne. L'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada a été exclue du bénéfice fondamental au quatrième trimestre de 2022. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte de 3 M\$, comparativement à une perte de 26 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont eu une incidence plus défavorable que pour l'exercice précédent, principalement en raison des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée afin d'améliorer le capital au deuxième trimestre de 2023 au sein de l'exploitation européenne, de la provision comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 relativement à la vente par Empower de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019 au sein de l'exploitation américaine, ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2023, les taux de change moyens de l'euro et de la livre sterling ont augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2022, tandis que celui du dollar américain est demeuré stable. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice fondamental de la compagnie s'est traduite par une hausse de 19 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 (augmentation de 94 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 22 M\$ (augmentation de 72 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2023 au 31 décembre 2023, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling a augmenté, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en dollars américains a diminué. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des pertes de change latentes après impôt de 89 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 89 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

État du résultat net

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui décrit le bénéfice tiré des différentes sources de bénéfice avant impôt. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

Résultat des activités d'assurance

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie, y compris certains produits de fonds distincts (principalement les produits individuels assortis de garanties), et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouverts par la compagnie auprès des réassureurs.

Résultat des activités d'assurance (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Exploitation canadienne	370 \$	373 \$	305 \$	1 367 \$	1 314 \$
Exploitation américaine	18	13	16	55	43
Exploitation européenne	242	211	164	813	686
Solutions de gestion du capital et des risques	224	189	189	775	681
Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance	854 \$	786 \$	674 \$	3 010 \$	2 724 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	1	(38)	(9)	(80)	(16)
Compte de participation	35	40	33	151	121
Bénéfice net – résultat des activités d'assurance	890 \$	788 \$	698 \$	3 081 \$	2 829 \$

Le bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2023 a augmenté de 180 M\$, ou 27 %, par rapport au quatrième trimestre de 2022 pour s'établir à 854 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats découlant de certaines transactions structurées et aux faits nouveaux favorables relatifs aux sinistres liés aux pertes pour catastrophe de l'exercice précédent dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme au sein des exploitations canadienne et européenne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les résultats défavorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis, par les résultats défavorables de certaines transactions structurées au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, et par la diminution de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance a augmenté de 286 M\$, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de 2022, pour se chiffrer à 3 010 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables liés aux garanties collectives et à la nature non récurrente des résultats défavorables au chapitre de la morbidité pour l'exercice précédent au sein de l'exploitation européenne, au bénéfice solide provenant des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Résultat net des activités de placement

Le résultat net des activités de placement démontre la relation entre les produits nets tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion des actifs financiers de la compagnie et l'incidence des produits financiers ou charges financières d'assurance, y compris les effets des taux d'actualisation et des autres variables financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie. Le bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement représente : i) la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants; ii) l'incidence des résultats au chapitre du crédit découlant des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou de la dépréciation des actifs détenus pour y adosser les passifs au titre des contrats d'assurance, et découlant des variations des pertes de crédit attendues sur les actifs couvrant le surplus; iii) l'incidence des activités de négociation sur les portefeuilles d'actifs à revenu fixe soutenant les passifs; et iv) les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes.

Résultat net des activités de placement (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Exploitation canadienne	79 \$	62 \$	39 \$	287 \$	166 \$
Exploitation américaine ¹	1	47	31	95	91
Exploitation européenne	91	76	168	391	492
Solutions de gestion du capital et des risques	34	28	18	108	31
Exploitation générale de Lifeco	7	9	8	33	36
Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement¹	212 \$	222 \$	264 \$	914 \$	816 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(256)	104	(405)	(616)	872
Bénéfice relatif à l'écart	332	322	366	1 317	1 116
Compte de participation	(23)	2	(162)	(82)	(198)
Bénéfice net – résultat net des activités de placement	265 \$	650 \$	63 \$	1 533 \$	2 606 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le résultat net des activités de placement découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement pour le quatrième trimestre de 2023 a diminué de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des pertes de valeur liées au crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux au sein de l'exploitation américaine et de l'incidence favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation européenne au cours de l'exercice précédent, qui ne s'est pas reproduite. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par l'incidence favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation canadienne et par la hausse du bénéfice relatif au surplus au sein des exploitations canadienne et européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement a augmenté de 98 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse du bénéfice relatif au surplus dans tous les secteurs, facteur contrebalancé en partie par les répercussions moins favorables sur les passifs par rapport aux actifs qui les couvraient, lesquelles découlent d'une hausse des taux d'intérêt, par la baisse des commissions de montage de prêts hypothécaires rechargeables et par l'incidence favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation européenne au cours de l'exercice précédent, qui ne s'est pas reproduite.

Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net se reflète dans le résultat net des activités de placement et peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes de valeur des actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs évalués à la JVAERG et au coût amorti.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Exploitation canadienne	— \$	(4) \$	1 \$	(2) \$	4 \$
Exploitation américaine	(48)	—	(17)	(65)	(17)
Exploitation européenne	2	(18)	1	(16)	(11)
Solutions de gestion du capital et des risques	(1)	—	—	(1)	(1)
Total	(47) \$	(22) \$	(15) \$	(84) \$	(25) \$

Au quatrième trimestre de 2023, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 47 M\$ sur le résultat net des activités de placement (incidence négative nette de 15 M\$ au quatrième trimestre de 2022), principalement en raison des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 84 M\$ sur le résultat net des activités de placement (incidence négative nette de 25 M\$ en 2022), principalement en raison des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires et les obligations au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de l'incidence nette de la réévaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation européenne.

Honoraires et autres produits

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont certains fonds distincts (contrats d'investissement) et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits (avant impôt)¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	383 \$	328 \$	313 \$	1 377 \$	1 212 \$
Exploitation américaine ¹	970	928	887	3 706	3 225
Exploitation européenne	201	190	168	771	714
Solutions de gestion du capital et des risques	4	4	4	14	7
Bénéfice fondamental – honoraires et autres produits¹	1 558 \$	1 450 \$	1 372 \$	5 868 \$	5 158 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	—	—	—	6	—
Bénéfice net – honoraires et autres produits	1 558 \$	1 450 \$	1 372 \$	5 874 \$	5 158 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les honoraires et autres produits découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Charges

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

Charges (avant impôt)¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs					
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance ²	408 \$	395 \$	359 \$	1 656 \$	1 638 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs – bénéfice fondamental	1 685	1 519	1 531	6 234	5 545
Autres charges d'exploitation et frais administratifs – exclus du bénéfice fondamental ³	95	3	30	168	59
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	2 188 \$	1 917 \$	1 920 \$	8 058 \$	7 242 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	42	48	36	182	167
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles à durée déterminée	37	52	53	184	187
Charges financières	104	103	113	426	393
Charges de restructuration et d'intégration	143	38	43	226	178
Total	2 514 \$	2 158 \$	2 165 \$	9 076 \$	8 167 \$

¹ Les résultats de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les charges découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 14,1 G\$ (13,6 G\$ pour la période close le 31 décembre 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements du passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

³ Comprend l'incidence avant impôt des coûts d'acquisition et de dessaisissement, laquelle est exclue du bénéfice fondamental.

Les charges pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 349 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 2 514 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'intégration et du soutien du RSSFP du gouvernement du Canada et de l'acquisition d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que de l'accroissement des dépenses au sein de l'exploitation américaine afin de soutenir la croissance des activités d'Empower. Les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la provision pour restructuration au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges ont augmenté de 909 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 9 076 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential au sein de l'exploitation américaine ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les charges financières ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du refinancement d'une euro-obligation d'un montant de 500 M€ à des taux d'intérêt plus élevés en novembre 2022. Les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de MassMutual, de Personal Capital et de Prudential.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 ²	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ²
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	15,9 %	12,8 %	9,0 %	13,9 %	9,2 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	(22,2) %	12,8 %	(2,9) %	4,1 %	11,5 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	(28,0) %	12,2 %	(16,6) %	1,7 %	9,7 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure du bénéfice les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Rapport de gestion

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,9 %, en hausse comparativement à 9,0 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires correspondait à un taux négatif de 22,2 %, en baisse comparativement à un taux négatif de 2,9 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires, facteur contrebalancé en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par l'incidence favorable en 2022 de la réévaluation des soldes d'impôt différé en raison de l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net correspondait à un taux négatif de 28,0 %, en baisse comparativement à un taux négatif de 16,6 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires, facteur contrebalancé en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires de 13,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, en hausse comparativement à 9,2 % pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires de 4,1 %, en baisse comparativement à 11,5 % pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net de 1,7 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, en baisse comparativement à 9,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats pour le cumul depuis le début de l'exercice relatifs au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui prendront effet pour l'exercice de la compagnie ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de la loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et à la Barbade, mais lorsqu'il sera adopté la date de prise d'effet pour la compagnie devrait être le 1^{er} janvier 2024.

L'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, s'appliquera à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. L'établissement de l'incidence de l'impôt minimum nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays afin de déterminer le passif d'impôt définitif pour l'ensemble du groupe de sociétés, lequel sera ensuite réparti entre les différentes sociétés au sein du groupe, comme Lifeco. La compagnie continue d'examiner les lois pertinentes et les directives disponibles pour évaluer toutes les répercussions du régime du Pilier Deux prévoyant un impôt minimum. La compagnie a procédé à une évaluation préliminaire de son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a identifié une exposition potentielle à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la compagnie prévoit une hausse du taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental se situant entre 2 % et 4 %.

La compagnie paie de l'impôt des sociétés et d'autres impôts indirects dans tous les territoires où elle exerce des activités. Pris ensemble, ces impôts ont représenté un total d'environ 1,3 G\$ en 2023 et d'environ 1,2 G\$ en 2022, comme le démontre les tableaux ci-dessous :

	Pour les exercices	
	2023	2022
Impôt indirect		
Taxes sur les primes (déduction faite des activités cédées)	416 \$	404 \$
Cotisations sociales	276	242
Impôt foncier	86	74
Taxe sur les ventes (TPS/TVH/TVP/TVA/autres)	105	108
Taxe d'affaires et autres	8	4
Total de l'impôt indirect	891 \$	832 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	423	348
Total	1 314 \$	1 180 \$

Facteurs de valeur de Lifeco

La compagnie a amélioré sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. La compagnie se concentre sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau suivant présente la façon dont les diverses unités d'exploitation de chaque secteur opérationnel sont classées dans les facteurs de valeur au niveau consolidé de Lifeco.

Une description des facteurs de valeur et un aperçu supplémentaire du bénéfice fondamental et des autres indicateurs de performance clés au niveau consolidé de Lifeco sont présentés ci-dessous :

		Secteurs opérationnels ¹			
Facteurs de valeur		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
	Solutions en milieu de travail	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	Régimes à cotisations définies – Empower	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	
	Gestion du patrimoine et des actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine	Gestion du patrimoine des particuliers – Empower Gestion d'actifs ²	Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	
	Assurance et solutions de gestion des risques	Assurance et rentes		Assurance et rentes	Réassurance

¹ Certaines unités d'exploitation ont été réalignées au sein des secteurs opérationnels aux fins de correspondance avec les facteurs de valeur.

² Inclut les résultats de PanAgora Asset Management, que la compagnie conservera après la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024, soit après le 31 décembre 2023.

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les facteurs de valeur

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail ²	489 \$	463 \$	357 \$	1 851 \$	1 550 \$
Gestion du patrimoine et des actifs ³	144	157	153	539	557
Assurance et solutions de gestion des risques	383	346	462	1 398	1 321
Exploitation générale	(45)	(16)	(78)	(121)	(110)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

³ Les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette), les flux de trésorerie nets et les honoraires et autres produits liés aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments, ainsi que le réalignement de certaines unités d'exploitation avec les facteurs de valeur au sein de l'exploitation européenne à la suite d'examen internes.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur sont présentés au besoin aux rubriques ci-après.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 4}	489 \$	463 \$	357 \$	1 851 \$	1 550 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ^{2, 3, 4}	12 132	(8 999)	5 344	17 430	43 693
Honoraires et autres produits ^{3, 4}	1 089	1 033	1 001	4 208	3 700
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ²	17 258	17 048	14 280		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 excluent des transferts nets liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁴ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 132 M\$, ou 37 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 489 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables liés aux garanties collectives au sein de l'exploitation européenne, aux solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises par la direction relativement aux prix au sein de l'exploitation canadienne et à la hausse des honoraires nets de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 301 M\$, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 851 M\$. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de l'apport des placements et la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire en 2023 au sein de l'exploitation américaine, par la hausse du bénéfice de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie découlant des solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité et de la croissance des primes au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Flux de trésorerie nets

Les entrées nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2023 se sont chiffrées à 12,1 G\$, en hausse de 6,8 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions sur le marché des grandes affaires au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de l'augmentation des souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes de trésorerie ont diminué de 26,3 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 17,4 G\$, principalement en raison des rachats nets des participants au titre de l'actif administré et la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires au cours de l'exercice considéré au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 88 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 089 M\$, principalement en raison du nombre accru de participants et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, de la comptabilisation non récurrente d'un montant lié à l'intégration de Prudential pour le trimestre considéré au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la croissance des honoraires liés aux contrats de SAS au sein de l'exploitation canadienne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 508 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 208 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la comptabilisation d'honoraires liés à Prudential pour un trimestre supplémentaire, d'un montant de 142 M\$ US, en 2023.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2023, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 17 258 M\$, une hausse de 210 M\$ par rapport au 30 septembre 2023 qui s'explique principalement par la croissance interne des affaires en vigueur au sein des exploitations canadienne et européenne.

Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 234 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 3}	144 \$	157 \$	153 \$	539 \$	557 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ^{2, 3, 4}	3 711	466	3 127	12 316	10 778
Honoraires et autres produits ³	456	407	366	1 619	1 429
MSC, produits de fonds distincts ⁵	3 309	3 120	3 269		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette), les flux de trésorerie nets et les honoraires et autres produits liés aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments, ainsi que le réaligement de certaines unités d'exploitation avec les facteurs de valeur au sein de l'exploitation européenne à la suite d'examen internes.

⁴ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 excluent des transferts nets liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

⁵ Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 144 M\$. La diminution s'explique principalement par la baisse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart au sein de l'exploitation européenne, partiellement contrebalancée par les honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers au sein de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 18 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 539 M\$. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Flux de trésorerie nets

Pour le quatrième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 3 711 M\$, comparativement à des entrées nettes de 3 127 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 12 316 M\$, comparativement à des entrées nettes de 10 778 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 90 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 456 M\$, principalement en raison de l'acquisition de Value Partners et d'Investment Planning Counsel au sein de l'exploitation canadienne, du nombre accru de participants et de la hausse de l'actif administré découlant de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance globale au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la hausse des honoraires de gestion au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 190 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 619 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

MSC, produits de fonds distincts

Pour le quatrième trimestre de 2023, la MSC de clôture pour les produits de fonds distincts a augmenté de 189 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2023, pour s'établir à 3 309 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés.

La MSC de clôture pour les produits de fonds distincts pour le quatrième trimestre de 2023 était comparable à celle du quatrième trimestre de 2022.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	383 \$	346 \$	462 \$	1 398 \$	1 321 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts ²	105	124	112	374	368
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts ²	6 159	5 988	5 831		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a diminué de 79 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 383 M\$. La diminution est principalement attribuable aux résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle au sein de l'exploitation canadienne et à l'incidence défavorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'incidence nette favorable des faits nouveaux relatifs aux sinistres liés aux pertes précédentes à l'égard de la protection des biens immobiliers au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 77 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 398 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance au chapitre des produits structurés et à l'incidence nette favorable des faits nouveaux relatifs aux sinistres liés aux pertes précédentes pour catastrophe sur des biens immobiliers au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne en 2023, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des rendements des placements au sein de l'exploitation européenne et les modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation canadienne en 2022, qui ne se sont pas reproduites. De plus, les résultats pour 2022 comprenaient une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$.

MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts

Au quatrième trimestre de 2023, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 105 M\$, soit un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 374 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré à l'exercice précédent.

MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts

La MSC de clôture pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts, pour le quatrième trimestre de 2023, et excluant les produits avec participation et les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 6 159 M\$, en hausse de 171 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence de la révision des hypothèses et à l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par les fluctuations internes de la MSC.

La MSC de clôture pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts, pour le quatrième trimestre de 2023, et excluant les produits avec participation et les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 6 159 M\$, en hausse de 328 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats du trimestre précédent.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam (principalement reflété dans les activités abandonnées), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

Exploitation canadienne

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Profil

L'exploitation canadienne offre une large gamme de produits et de services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution visant à fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Solutions en milieu de travail

L'unité Solutions en milieu de travail comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. La compagnie a récemment concentré ses efforts sur la croissance récente de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. La gamme de produits de l'Accès Liberté permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine. Des produits et des programmes ont également été élaborés pour répondre aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail, de médicaments à coût élevé et de bien-être des employés. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats de SAS, c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par la compagnie. L'acquisition de SécurIndemnité a permis à l'unité Solutions en milieu de travail d'accroître grandement ses capacités en matière de SAS.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise d'institutions financières. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les régimes de retraite à cotisations définies (CD), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), et d'autres produits de revenu de retraite collectifs et services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Produits individuels de gestion du patrimoine

L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services de gestion du patrimoine offerts par l'intermédiaire de conseillers indépendants. Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires : la plateforme Solutions conseillers, les agences générales déléguées (AGD) et les comptes nationaux. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie participe au canal des AGD et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de son courtier Services d'investissement Quadrus, ainsi que par l'entremise des activités acquises de Value Partners Group (Value Partners) et d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), qui sont venues élargir la portée des conseillers et les gammes de produits.

Grâce à ses diverses plateformes et ses différents canaux de distribution, la compagnie peut fournir des conseils et des solutions de gestion du patrimoine qui répondent aux besoins des Canadiens, quel que soit leur niveau de richesse.

Assurance et rentes

L'unité Assurance et rentes regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services d'assurance et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et de la protection, ainsi que des solutions de planification successorale qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances ainsi que des produits de retraite et de placement qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de produits collectifs dans tout le pays.

Part de marché	Produits et services	Distribution
- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 27 500 promoteurs de régimes¹ 22 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés² - Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6,6 millions de participants aux régimes¹ 19 % des régimes de capitalisation collectifs²	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie - Assurance vie - Assurance invalidité - Assurance contre les maladies graves - Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident - Assurance dentaire - Assurance à l'intention des expatriés - Assurance maladie complémentaire Produits collectifs d'assurance créances - Assurance vie - Assurance invalidité - Assurance créances contre la perte d'emploi - Assurance contre les maladies graves Services de retraite et de placement collectifs - Régimes de capitalisation collectifs, y compris : - Régimes de retraite à cotisations définies - REER, REEE et CELI collectifs - Régimes de participation différée aux bénéfices - Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Actions d'une seule société - Régimes de revenu de retraite - Fonds de revenu de retraite - Fonds de revenu viager - Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Valeurs mobilières Produits et services spécialisés - Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté - Consult+^{MC} - Experts médicaux de Teladoc^{MC} - Contact^{MC}	- Les produits et services collectifs d'assurance vie, d'assurance maladie, de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 617 employés répartis dans 21 bureaux au pays, incluant 107 directeurs de comptes¹. - Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

¹ Au 31 décembre 2023.

² Au 31 décembre 2022.

Produits individuels de gestion du patrimoine

La compagnie offre une gamme de produits individuels de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ^{3, 4}
Leader du secteur avec 24,6 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers¹	Produits individuels de gestion du patrimoine - Régimes d'épargne - REER - Régimes d'épargne non enregistrés - CELI - REEE - Investis dans : - Fonds distincts - Fonds communs de placement - Options de placement garanties - Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés) - Régimes de revenu de retraite - Fonds de revenu de retraite - Fonds de revenu viager - Prêts hypothécaires résidentiels² - Produits bancaires	Solutions conseillers 4 122 conseillers en sécurité financière enregistrés auprès des Services d'investissement Quadrus Investment Planning Counsel 626 conseillers en sécurité financière Value Partners - Environ 75 conseillers en sécurité financière Distribution indépendante 6 558 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux⁵ 1 155 conseillers associés aux 14 comptes nationaux 1 452 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie 106 courtiers directs et groupes de producteurs Groupe Financier Horizons⁵ (fonds distincts uniquement) 5 166 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur, y compris de la Canada Vie Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de Solutions conseillers) : 2 542 représentants en placement

¹ Au 31 octobre 2023.

² L'exploitation canadienne a cessé d'octroyer des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022.

³ Au 30 novembre 2023.

⁴ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. La distribution indépendante et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2023.

⁵ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2023 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

Assurance et rentes

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ^{2, 3}
• Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de 15,7 %¹ • Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 9,3 % des nouvelles souscriptions¹	Assurance vie individuelle • Assurance vie temporaire • Assurance vie universelle • Assurance vie avec participation Protection du vivant • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves Régimes de revenu de retraite • Rentes immédiates • Rentes différées	Solutions conseillers • 4 122 conseillers en sécurité financière Distribution indépendante • 6 558 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux⁴ • 1 155 conseillers associés aux 14 comptes nationaux • 1 452 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 106 courtiers directs et groupes de producteurs Groupe Financier Horizons⁴ • 5 166 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur, y compris de la Canada Vie

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

² Au 30 novembre 2023. Le 4 décembre 2023, la Canada Vie a annoncé un partenariat stratégique avec nesto à compter de 2024.

³ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. La distribution indépendante et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2023.

⁴ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2023 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 22 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Le marché de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Le marché des fonds communs de placement est fragmenté, et le joueur le plus important détient une part de marché de 16 % en ce qui a trait à l'actif. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux liés et indépendants et qui a été bonifié en 2023 grâce à l'acquisition d'IPC et de Value Partners, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Assurance et rentes

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux liés et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès d'IGM. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devaient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.
- Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu son acquisition de Value Partners, qui ajoute des capacités complémentaires qui élargiront encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients.
- Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie peut ainsi accélérer la concrétisation de sa vision visant à s'établir comme chef de file dans le marché canadien des conseillers indépendants en gestion du patrimoine au Canada, et compte plus de 4 000 relations conseillers et un actif administré de 102 G\$.

Faits nouveaux relatifs aux affaires

- Le 1^{er} juillet 2023, après 19 mois de préparation, la Canada Vie a intégré le RSSFP du gouvernement du Canada. Le RSSFP, le plus grand régime de garanties collectives du Canada, a accru d'environ 15 % le bloc de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie de la Canada Vie et a élargi les capacités de la compagnie dans le marché de l'assurance maladie collective, ce qui lui permettra d'offrir un meilleur soutien aux clients dans l'avenir. Bien que l'incidence initiale de l'intégration du RSSFP sur les activités et le service à la clientèle ait été plus importante que prévu, un certain nombre de mesures judicieuses ont été apportées, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour le service à la clientèle, grâce auquel le temps d'attente au téléphone a été réduit, le traitement des demandes de règlement a été accéléré et les cas urgents ont été communiqués aux échelons supérieurs. La compagnie a également travaillé d'arrache-pied pour faire preuve de transparence auprès des participants aux régimes, en communiquant ses progrès sur l'amélioration des normes de service et en mettant à jour régulièrement les foires aux questions. Ce plan a porté ses fruits, puisque les délais d'attente aux centres d'appels et les délais de traitement des demandes de règlement se situent maintenant aux niveaux cibles. Depuis le 1^{er} juillet, nous avons traité plus de 14 millions de demandes de règlement totalisant près de 1 G\$. Notre priorité pour l'avenir consiste à mettre en œuvre les modifications finales apportées à la conception du régime par le gouvernement fédéral, qui entraient en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
- En juin 2023, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral canadien. Ce gain a permis de prolonger une relation qui dure depuis plusieurs décennies, et la Canada Vie conserve ainsi l'administration du RSDFP pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du RSSFP que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.
- La Canada Vie a accepté de devenir le nouvel assureur du programme d'assurance créances pour cartes de crédit d'une grande banque canadienne. Une fois mise en œuvre, cette transaction deviendra l'une des plus importantes de l'histoire de l'assurance créances de la Canada Vie et elle consolidera notre position de chef de file selon la part de marché.
- La Canada Vie a lancé Donner au suivant, un nouveau produit d'assurance vie avec participation qui est le premier en son genre.
- Au cours du troisième trimestre de 2023, la Canada Vie a élargi ses applications mobiles pour Android et pour iPhone afin d'y inclure les produits d'épargne collectifs, créant ainsi une expérience unifiée à l'image de Ma Canada Vie au travail, le site Web de premier ordre pour les participants, qui peuvent maintenant faire des demandes de règlement, consulter leurs soldes et comprendre facilement leurs produits d'épargne collectifs grâce à une expérience mobile unique, simple et facile d'accès.
- Le 4 décembre 2023, la Canada Vie a annoncé un partenariat stratégique avec nesto, l'une des principales sociétés canadiennes de financement hypothécaire en ligne, afin de fournir des services hypothécaires, et en assurer l'administration, pour les clients de prêts hypothécaires résidentiels de la Canada Vie. Depuis janvier 2024, nesto a commencé à assurer le service et l'administration du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Canada Vie.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	192 \$	191 \$	141 \$	706 \$	631 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	46	49	44	202	199
Assurance et rentes	60	58	120	224	358
Exploitation générale	3	(2)	(45)	26	(24)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(135)	118	92	(197)	267
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	135 \$	1 913 \$	138 \$	2 336 \$	610 \$
Services de retraite collectifs	1 143	617	1 068	3 151	3 457
Solutions en milieu de travail	1 278	2 530	1 206	5 487	4 067
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 869	2 100	2 545	9 801	9 674
Assurance et rentes	175	152	278	637	902
Flux de trésorerie nets²	435 \$	(161) \$	186 \$	849 \$	1 016 \$
Services de retraite collectifs	(572)	(427)	(329)	(1 960)	(1 324)
Flux de trésorerie nets²	(137) \$	(588) \$	(143) \$	(1 111) \$	(308) \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	244 \$	233 \$	219 \$	945 \$	822 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	131	88	88	401	360
Exploitation générale	8	7	6	31	30
Honoraires et autres produits	383 \$	328 \$	313 \$	1 377 \$	1 212 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	14 843 \$	14 700 \$	12 155 \$		
Total de l'actif	203 784 \$	191 837 \$	190 249 \$		
Autres actifs gérés ^{2, 3}	13 056	7 460	4 057		
Total de l'actif géré¹	216 840	199 297	194 306		
Autres actifs administrés ²	55 635	27 759	26 344		
Total de l'actif administré¹	272 475 \$	227 056 \$	220 650 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	1 159 \$	1 149 \$	1 264 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 846	1 797	1 878		
Assurance et rentes – avec participation	2 869	3 385	3 376		
Marge sur services contractuels	5 874 \$	6 331 \$	6 518 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 décembre 2023, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (6,9 G\$ au 31 décembre 2022). Toutefois, une tranche de 3,3 G\$ de ces actifs (2,9 G\$ au 31 décembre 2022) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne a augmenté de 41 M\$, ou 16 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 301 M\$, ce qui reflète les solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises à l'égard de la fixation des prix par la direction, ainsi que la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle et par l'incidence favorable de certaines estimations liées à l'impôt en 2022, qui ne s'est pas reproduite.

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net a diminué de 186 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 166 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 135 M\$, comparativement à un montant positif de 92 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 114 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2023 en raison d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et des écarts de crédit, ce qui a donné lieu à une augmentation de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le rendement favorable des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. En comparaison, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 61 M\$, en raison d'une hausse des taux d'intérêt à long terme, contrebalancée en partie par une diminution des écarts de crédit, ce qui a donné lieu à une diminution de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le rendement défavorable des actifs à revenu fixe. Les éléments pour l'exercice précédent comprenaient également l'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, qui ne s'est pas reproduite.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental a diminué de 6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 158 M\$, principalement en raison des incidences favorables de certaines estimations liées à l'impôt en 2022, qui ne se sont pas reproduites, ainsi que de la légère diminution de la MSC comptabilisée pour les services fournis. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le bénéfice accru de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie découlant de la croissance des primes et des résultats solides au chapitre de l'assurance invalidité, ainsi que par la hausse du bénéfice relatif au surplus. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice fondamental avant impôt a augmenté de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 470 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 961 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 197 M\$, comparativement à un montant positif de 267 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 139 M\$, comparativement à un montant positif de 136 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 38 M\$, comparativement à un montant positif de 87 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, mais ces changements doivent être pris en compte parallèlement aux incidences connexes de la MSC. De plus, les résultats pour l'exercice précédent comprenaient l'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Pour le quatrième trimestre de 2023, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 5 M\$, comparativement à une perte nette de 134 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du résultat net des activités de placement plus favorable, facteur partiellement contrebalancé par les incidences fiscales moins favorables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 16 M\$, comparativement à une perte nette de 86 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du résultat net des activités de placement plus favorable et de l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis, facteurs partiellement contrebalancés par les incidences fiscales moins favorables par rapport à l'exercice précédent.

Souscriptions

Les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le quatrième trimestre de 2023 ont diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 135 M\$, en raison de la diminution des souscriptions d'assurance créances, contrebalancée par la hausse des souscriptions sur le marché des moyennes affaires. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 143 M\$, principalement en raison d'une meilleure rétention d'actifs et de la hausse des souscriptions du régime de capitalisation collectif. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 324 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 869 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement exclusifs et de fonds communs de placement de tiers. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le quatrième trimestre de 2023 ont diminué de 103 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 175 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes individuelles et de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits d'assurance sans participation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 1 726 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 336 M\$, principalement en raison de l'ajout du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont diminué de 306 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 151 M\$, en raison de la baisse des souscriptions du régime de capitalisation collectif. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont augmenté de 127 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9 801 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement de tiers et de produits garantis. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont diminué de 265 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 637 M\$, en raison de la baisse des souscriptions de rentes individuelles et de rentes collectives à prime unique.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2023, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 14 843 M\$, une hausse de 143 M\$ par rapport au 30 septembre 2023 qui s'explique principalement par la croissance naturelle du portefeuille.

Flux de trésorerie nets

Au quatrième trimestre de 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 137 M\$, comparativement à des sorties nettes de 143 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des souscriptions de fonds communs de placement de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine et des souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs a été contrebalancée par la hausse des retraits dans les fonds distincts et les fonds communs de placement de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 1 111 M\$, comparativement à des sorties nettes de 308 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des sorties est principalement attribuable à la hausse des retraits dans les fonds distincts de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, partiellement contrebalancée par la baisse des retraits dans les fonds communs de placement de tiers de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 70 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 383 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement et de l'acquisition de Value Partners et d'Investment Planning Counsel.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 165 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 377 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels (MSC)

Au 31 décembre 2023, la MSC se chiffrait à 5 874 M\$, soit une baisse de 457 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses liées au compte de participation et par l'incidence des variations de la courbe de rendement, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence positive du marché des fonds distincts et par l'incidence favorable de la négociation d'une affaire de réassurance.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 5 874 M\$, ce qui représente une diminution de 644 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer la variation de la MSC au cours du trimestre, ainsi qu'à l'incidence des résultats défavorables au chapitre de l'assurance.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

Le marché des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada est essentiellement partagé entre trois principaux joueurs, dont la Canada Vie. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif, comme le projet de loi sur l'assurance médicaments au Canada. Le marché des services de retraite collectifs au Canada est dominé par les trois mêmes principaux joueurs. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2023, l'unité Solutions en milieu de travail a consolidé sa position enviable sur le marché canadien de l'assurance collective en réussissant l'intégration du RSSFP et en obtenant le contrat pour le RSDFP. La compagnie croit que sa croissance continue sera soutenue par sa part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime, ainsi que par sa capacité de distribution.

En 2024, l'unité Solutions en milieu de travail compte : renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de sa résilience opérationnelle; bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle; et améliorer davantage l'efficacité et le service à la clientèle en se dotant de capacités numériques supplémentaires qui serviront à répondre aux besoins propres au RSDFP et qui pourront être exploitées par le reste de l'entreprise. De plus, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin d'en favoriser la croissance et la rentabilité.

L'unité Solutions en milieu de travail continuera également d'offrir à ses participants des produits améliorés qui seront plus facilement accessibles grâce à la gamme de produits de l'Accès Liberté. L'unité continuera de tirer parti de son acquisition de SécurIndemnité, d'utiliser ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, dont les plateformes en ligne comme WealthSimple. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2024 et les années à venir.

En 2023, la compagnie a acquis IPC et Value Partners afin d'élargir encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients, ainsi que pour accélérer la stratégie de la compagnie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Avec un actif de plus de 100 G\$, la compagnie devient l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada.

En 2024, l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine tirera parti des capacités nouvellement acquises pour faire progresser ses stratégies de croissance. L'unité renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux.

L'unité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux. Ces capacités seront renforcées grâce aux acquisitions récentes. L'unité tirera également parti des économies d'échelle réalisées dans l'ensemble de ses plateformes de gestion du patrimoine récemment acquises, lorsque cela est pertinent pour les clients et les conseillers.

Assurance et rentes

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et les marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2023, la compagnie a continué de renforcer son réseau de distribution et sa gamme de produits en lançant un nouveau produit, Donner au suivant, et en améliorant les prix pour les produits d'assurance à terme, d'assurance vie universelle et d'assurance contre les maladies graves. La compagnie a également continué d'améliorer les caractéristiques de ses illustrations Web.

En 2024, l'unité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. L'unité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix.

La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, au besoin, un soutien adapté à certaines catégories de conseillers. La compagnie continuera de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. L'unité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

Exploitation américaine

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des anciennes activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à PanAgora Asset Management, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé, sont inclus dans l'exploitation générale. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées.

Profil

Régimes à cotisations définies – Empower

L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes à cotisations définies, de régimes à prestations définies et de régimes non admissibles offerts par l'employeur, y compris des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, ainsi que par l'entremise de solutions composées de produits individuels pour les participants de régimes offerts par l'employeur. Elle offre également des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies offerts par l'employeur. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes de placement après impôt. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs.

Gestion d'actifs

L'unité Gestion d'actifs, par l'intermédiaire de la marque PanAgora Asset Management, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes, de même qu'un vaste éventail de produits de placement. PanAgora Asset Management s'aligne sur le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs. Les résultats de PanAgora Asset Management ne sont pas significatifs pour les résultats globaux de Lifeco.

Aperçu du marché

Régimes à cotisations définies – Empower

Part de marché	Produits et services	Distribution
- Deuxième prestataire de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance au pays¹, selon le nombre de participants, offrant ses services pour plus de 17,9 millions de comptes de participants et environ 82 000 régimes², avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam - Chef de file du secteur pour les promoteurs de régimes d'entreprise : le plus important fournisseur de régimes à cotisations définies pour les promoteurs de régimes de petite ou moyenne taille selon le nombre de participants, qui sert 2 des 5 plus importants régimes au pays¹ - Fournit des services aux régimes gouvernementaux dans les 50 États, y compris des services administratifs ou de placement pour 29 régimes d'États - Le plus important fournisseur de services de régimes de syndicats³ - Soutien aux ventes primé et meilleure valeur globale pour le prix⁴	- Régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies et régimes non admissibles offerts par l'employeur et éventail complet de programmes de santé financière - Services administratifs et de tenue de dossiers, y compris l'inscription, les communications et les programmes de formation - Services de gestion de fonds, de placement et de consultation - Solutions de services-conseils en milieu de travail	- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques - Soutien aux promoteurs de régimes de retraite par les professionnels d'Empower spécialisés dans les ventes, la gestion de comptes et le service à la clientèle - Services administratifs et de tenue de dossiers de la marque privée d'Empower distribués par l'entremise des clients institutionnels

¹ Sondage de 2023 sur la tenue de dossiers de PLANSPONSOR DC au 31 décembre 2022.

² Au 31 décembre 2023.

³ Sondage de 2023 sur la tenue de dossiers de Pensions & Investments DC.

⁴ Sondage de 2022 de PLANADVISEUR auprès des conseillers en régimes de retraite. Prix des conseillers de 2023 de la NAPA.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

Part de marché	Produits et services	Distribution
Fournisseur de produits individuels de gestion du patrimoine ayant environ 647 200 comptes et un actif administré de 72 G\$	- Services de gestion de fonds, de placement et de consultation - Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables	Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables offerts aux particuliers distribués directement aux consommateurs au moyen d'une plateforme numérique de premier ordre acquise par l'intermédiaire de Personal Capital

Concurrence

Régimes à cotisations définies – Empower

Le marché des régimes à cotisations définies offerts par l'employeur est extrêmement concurrentiel et comprend d'autres compagnies d'assurance et fournisseurs de services financiers bien établis, des banques, des conseillers en placement, des responsables de la gestion des documents et certaines entreprises de services et organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La compagnie livre concurrence en s'appuyant principalement sur la notoriété de sa marque, les prix, l'étendue et la qualité du service, la technologie, la santé financière et la capacité d'offrir des produits et des services qui répondent aux besoins de ses divers clients.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

La concurrence sur le marché de la gestion du patrimoine est intense, et les clients ont des préférences diverses, ce qui entraîne la fragmentation du marché. Les concurrents de la compagnie comprennent les conseillers en placement inscrits traditionnels, hybrides et numériques, les cabinets de services-conseils indépendants, les maisons de courtage, les sociétés de fonds communs de placement, les compagnies d'assurance et les banques. Bien qu'aucun concurrent ne soit dominant, une poignée d'organisations traditionnelles tirent parti de leur taille et de la notoriété de leur marque pour affronter les actuels et nouveaux intervenants du marché, qui livrent continuellement bataille. La concurrence, orientée par des examens de tiers et les médias sociaux, est axée sur la notoriété de la marque, les stratégies et les résultats de placement, la technologie et l'innovation, les honoraires et la structure de coûts, le service à la clientèle, les offres de produits et la réputation.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une autre contrepartie différée et éventuelle. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence financière significative pour Lifeco à la clôture et elle figurera dans les résultats du premier trimestre de 2024. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

- Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois à compter de la date d'acquisition, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 décembre 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 80 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici la fin de 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 19 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du quatrième trimestre de 2023. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2023	31 déc. 2023
Restructuration et intégration (avant impôt)	19 \$	12 \$	65 \$	133 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	14	9	48	99

- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Principales données financières – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	155 \$	163 \$	135 \$	659 \$	524 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	40	38	30	135	79
Gestion d'actifs ³	—	(2)	5	(7)	—
Exploitation générale	(2)	(4)	(10)	(38)	(40)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)	193 \$	195 \$	160 \$	749 \$	563 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(51)	(13)	(35)	(177)	(211)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	142 \$	182 \$	125 \$	572 \$	352 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)^{1, 3}	261 \$	262 \$	215 \$	1 006 \$	737 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	194 \$	244 \$	168 \$	769 \$	464 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower ⁴	8 301 \$	(6 976) \$	3 650 \$	11 001 \$	31 949 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower ⁵	1 653	1 881	2 417	8 519	9 257
Gestion d'actifs ³	(995)	(1 486)	(675)	(3 777)	(2 787)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	8 959 \$	(6 581) \$	5 392 \$	15 743 \$	38 419 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	12 184 \$	(8 818) \$	7 333 \$	21 370 \$	49 524 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	586 \$	569 \$	543 \$	2 273 \$	2 058 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	109	104	83	398	315
Gestion d'actifs ³	19	20	27	81	96
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	714 \$	693 \$	653 \$	2 752 \$	2 469 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	970 \$	928 \$	887 \$	3 706 \$	3 225 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	229 947 \$	218 344 \$	219 408 \$		
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	108 268	100 045	94 587		
Activités abandonnées – autres actifs gérés ²	121 478	112 519	110 700		
Total de l'actif géré¹	459 693	430 908	424 695		
Autres actifs administrés ²	1 270 267	1 144 242	1 056 914		
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 729 960 \$	1 575 150 \$	1 481 609 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 300 847 \$	2 142 204 \$	2 000 173 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

Note : Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 17 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 142 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 33 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 193 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une augmentation des honoraires et autres produits attribuable à la croissance interne des activités, par l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et par un ajustement favorable des honoraires liés à Prudential. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les pertes de valeur liées au crédit des prêts hypothécaires commerciaux au quatrième trimestre de 2023.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté pour représenter un montant négatif de 51 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 35 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes et de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. En outre, les résultats du quatrième trimestre de 2022 comprennent un ajustement favorable lié à l'achèvement de l'acquisition de Prudential.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 220 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 572 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 186 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 749 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de l'apport plus élevé des placements et de la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire en 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 177 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 211 M\$ US pour l'exercice précédent. L'amélioration s'explique essentiellement par la baisse des coûts d'intégration et de restructuration liés à l'achèvement des intégrations de MassMutual et de Personal Capital en 2022, ainsi que par la meilleure expérience sur le marché par rapport aux attentes. Ces améliorations ont été partiellement contrebalancées par la provision comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 relativement à la vente par Empower, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019.

Entrées nettes

Au quatrième trimestre de 2023, les entrées nettes se sont élevées à 9,0 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 5,4 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions de régime sur le marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'une période à l'autre et les marges sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes se sont chiffrées à 15,7 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 38,4 G\$ US pour l'exercice précédent, en excluant les transferts nets de 321,2 G\$ US liés à l'acquisition de Prudential. La diminution est principalement attribuable aux rachats nets des participants au titre de l'actif administré pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et à la baisse des entrées. Au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, des souscriptions sur le marché des grandes affaires ont fourni un apport de 43,7 G\$ US aux actifs en 2022, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 24,6 G\$ US en 2023.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 61 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 714 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de participants et de l'actif administré, qui s'explique par l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et la croissance globale des activités. De plus, des montants non récurrents liés à l'intégration de Prudential ont eu une incidence favorable sur les résultats du trimestre considéré.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 283 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 752 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à la comptabilisation d'honoraires liés à Prudential pour un trimestre supplémentaire.

Empower – actif administré (en dollars américains)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Fonds général – options fixes	66 531 \$	73 955 \$
Fonds distincts – options variables	131 954	123 166
Autres actifs gérés ¹	75 794	62 706
Autres actifs administrés ²	1 270 267	1 056 914
Total	1 544 546 \$	1 316 741 \$

¹ Au 31 décembre 2023, les autres actifs gérés comprenaient des fonds gérés de Putnam d'un montant de 21,4 G\$ US (19,6 G\$ US au 31 décembre 2022) et des fonds gérés de Prudential d'un montant de 95,6 G\$ US (89 G\$ US au 31 décembre 2022).

² Au 31 décembre 2023, les autres actifs administrés comprenaient des fonds gérés de Prudential d'un montant de 316 G\$ US (197 G\$ US au 31 décembre 2022).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2023 a augmenté de 227,8 G\$ US par rapport au 31 décembre 2022 pour s'établir à 1,5 billion de dollars américains, surtout en raison d'une augmentation des fonds non exclusifs présentée dans les autres actifs administrés au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, ce qui s'explique par l'activité sur les marchés.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Régimes à cotisations définies – Empower

Empower est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. Grâce à la croissance par voie d'acquisitions qu'elle a amorcée en 2020, Empower a pu gagner une expertise importante, un plus large éventail de capacités et un portefeuille de produits élargi. Empower demeure bien en selle en tant que deuxième acteur en importance sur le marché américain des régimes de retraite, alors que sa croissance interne prévue devrait représenter une fois et demie ou deux fois celle du secteur. L'apport d'Empower aux résultats globaux de Lifeco devrait donc être plus élevé. Empower prévoit également que la consolidation se poursuivra sur le marché des régimes de retraite en milieu de travail, et elle évaluera les occasions d'acquisition à mesure qu'elles se présenteront.

En 2024, Empower continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque Empower, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. Au cours du premier semestre de 2024, Empower prévoit achever l'intégration des activités de Prudential, acquises en 2022, ce qui donnera lieu à des synergies de coûts additionnelles.

Empower demeure concentrée sur l'amélioration continue des régimes et de l'expérience des participants, notamment en investissant constamment dans les solutions technologiques permettant l'amélioration de l'expérience client sur le Web, y compris le tableau de bord Empower Personal Dashboard, en ajoutant des fonctions novatrices et en investissant dans l'intelligence artificielle. Ces initiatives devraient accroître la rétention des clients et permettre une hausse de l'épargne-retraite des participants.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a été lancée au premier trimestre de 2023 en combinant les anciennes gammes de services de transfert et de courtage d'Empower avec les capacités et les clients des activités acquises auprès de Personal Capital. Elle met l'accent sur la prestation de services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers investisseurs par l'intermédiaire de ses comptes de retraite individuels et de ses comptes de courtage imposables.

En 2024, l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower continuera de servir ses clients existants et de stimuler la croissance en mettant l'accent sur les conseils et les outils numériques et en poursuivant la promotion énergique de la marque Empower. Elle continuera de développer et d'offrir une vaste gamme de solutions composées de produits qui tirent parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard. Ces produits comprennent les comptes de retraite individuels et d'autres solutions de retraite, des solutions imposables, notamment des comptes de courtage, des conseils financiers personnalisés et des solutions destinées aux clients fortunés. La direction a repéré un des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

Profil

Solutions en milieu de travail

L'unité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services-conseils en produits collectifs de retraite et en avantages du personnel en Irlande. Ces produits et services sont distribués par des conseillers en avantages du personnel au Royaume-Uni, ainsi que des courtiers indépendants et des agents de ventes directes en Irlande. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Unio Employee Benefits, une filiale de la compagnie établie au premier trimestre de 2023, offre des services-conseils en avantages du personnel en Irlande et est le fruit de la fusion de trois des plus importantes sociétés de services-conseils en avantages du personnel en Irlande. Commarket Group Financial Services Limited, une autre filiale de la compagnie, est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais, lui qui comptait plus de 440 000 polices actives à la fin de 2023.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Les principaux produits offerts sont des produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite). Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière indépendants, y compris des conseillers en sécurité financière indépendants détenus, par des agents de ventes directes, par des succursales bancaires à titre d'agents liés et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Asset Management (CLAM) est une société de gestion de fonds qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie également établie en Irlande, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La compagnie exploite deux entreprises de services-conseils en gestion du patrimoine en Irlande. Une de celles-ci est Unio Wealth Management, établie au premier trimestre de 2023, qui représente la fusion de trois des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine en Irlande.

Assurance et rentes

L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés. En 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne, lesquelles sont fermées aux nouvelles affaires depuis la fin de 2022.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

Part de marché	Produits et services	Distribution
Royaume-Uni - Part de marché de l'assurance vie collective de 23 %¹ - Part de marché de la protection du revenu collective de 14 %¹ Irlande - Part de marché de l'assurance vie de 36 %² - Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 39 %³ - Troisième compagnie d'assurance maladie collective en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 21 %⁴	Royaume-Uni - Produits collectifs d'assurance vie - Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) - Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves Irlande - Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves - Produits collectifs et individuels d'assurance maladie - Produits collectifs d'assurance et de retraite - Produits collectifs de services de gestion du patrimoine	Royaume-Uni - Conseillers en sécurité financière - Conseillers en avantages du personnel Irlande - Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) - Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus) - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Service à la clientèle numérique direct

¹ Au 31 décembre 2022.

² Au 30 juin 2023. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

³ Au 31 janvier 2023, selon les chiffres officiels pour 2022.

⁴ Au 30 septembre 2023.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

Part de marché	Produits et services	Distribution
Royaume-Uni - Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 26 %¹ Irlande - ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 156 G\$² - L'actif géré de Setanta Asset Management s'établit à environ 20 G\$² - Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande Allemagne - Détient une part de 3 % du marché des courtiers³	Royaume-Uni - Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) Irlande - Produits individuels d'assurance et de retraite - Produits individuels de services de gestion du patrimoine - Produits de placement et d'épargne individuels - Gestion de placements pour des clients institutionnels Allemagne - Produits de retraite - Rentes variables (produits assortis d'une GRM)	Royaume-Uni - Conseillers en sécurité financière - Banques privées Irlande - Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) - Conseillers en retraite et en placements - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Service à la clientèle numérique direct - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés Allemagne - Courtiers indépendants - Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2023.

² Au 31 décembre 2023.

³ Au 30 septembre 2023.

Assurance et rentes

Part de marché	Produits et services	Distribution
Royaume-Uni - Part de marché des rentes immédiates de 21 % (conseillers seulement)¹ - Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 9 %² Irlande - Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 36 %³ - Figure au premier rang pour l'assurance vie individuelle avec une part de marché de 27 %⁴ - Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de 57 %⁵ Allemagne - Détient une part de 7 % du marché des courtiers⁶	Royaume-Uni - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Rentes à échéance fixe - Produits individuels d'assurance vie (gamme fermée aux nouvelles affaires) - Produits individuels d'assurance contre les maladies graves (gamme fermée aux nouvelles affaires) - Prêts hypothécaires rechargeables Irlande - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Produits d'assurance individuelle Allemagne - Protection du revenu (invalidité) - Assurance contre les maladies graves - Assurance vie individuelle	Royaume-Uni - Conseillers en sécurité financière - Conseillers en avantages du personnel Irlande - Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Service à la clientèle numérique direct - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés Allemagne - Courtiers indépendants - Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché se fonde sur les données pour le troisième trimestre de 2023 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

² Statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2022 au troisième trimestre de 2023.

³ Au 30 juin 2023. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 30 juin 2023.

⁵ Au 31 décembre 2023.

⁶ Au 30 septembre 2023.

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Au Royaume-Uni, la Canada Vie demeure le chef de file du marché en fonction des primes, des vies assurées et du nombre de régimes. Les quatre principaux intervenants de ce marché détiennent la majorité des parts de marché selon les primes en vigueur.

Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à 36 % au 30 juin 2023. Bien qu'il y ait un grand nombre d'intervenants nationaux et multinationaux, les trois principaux intervenants détiennent une part de marché combinée supérieure à 75 %.

Irish Life Health figure parmi les trois principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais et comptait plus de 440 000 polices actives à la fin de 2023, tandis qu'Unio Financial Services exerce ses activités surtout dans le secteur privé.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 61 G\$ au 31 décembre 2023. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

CLAM a comptabilisé des souscriptions de produits collectifs de plus de 1,8 G\$, ce qui comprend le record atteint pour un exercice au chapitre des souscriptions de fonds externes, lesquelles se sont chiffrées à 777 M\$. Au cours du quatrième trimestre, les premières entrées institutionnelles ont eu lieu et font partie du WS Canlife Sterling Liquidity Fund.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, Canada Life U.K. a reçu quatre étoiles du Global Real Estate Sustainability Benchmark pour son portefeuille d'immeubles figurant au bilan, et elle s'est classée au 9^e rang sur les 100 participants de la catégorie U.K. Diversified Core. Ces meilleurs résultats s'expliquent par les initiatives d'économie d'énergie, les audits de la carboneutralité, l'engagement des locataires et les sondages, ainsi que par l'amélioration de la collecte de données sur les locataires et les écocertifications à l'égard des actifs plus importants.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 156 G\$ au 31 décembre 2023. ILIM continue d'élargir son offre de placements dans des portefeuilles à catégories d'actifs multiples, dans des produits immobiliers et dans des solutions de gestion indicielle personnalisée en vue d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG), ainsi que d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs en appui aux services liés aux rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

La division de détail d'Irish Life Assurance plc (ILA) gère à la fois des produits de retraite et des produits de placement pour le compte de clients individuels. Au 31 décembre 2023, le total de l'actif administré par la division de détail d'ILA était d'environ 28 G\$, ce qui fait suite au transfert de fonds de 1,8 G€ (2,7 G\$) d'ILA à Saol Assurance dac (AIB Life) réalisé le 1^{er} novembre 2023. La division de détail d'ILA distribue ses produits en Irlande par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers indépendants et de partenaires bancaires et de conseillers et d'agents liés qu'elle emploie directement.

La compagnie s'est taillée une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a intensifié ses améliorations continues des produits, des technologies et des services afin de renforcer sa position sur le marché concurrentiel de l'Allemagne, où elle occupe une position de chef de file.

Au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actif, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services aux particuliers. Elle le fait principalement par l'intermédiaire d'Unio Financial Services qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 12 G\$ d'actifs pour le compte des clients des unités Solutions en milieu de travail et Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs.

Assurance et rentes

Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite.

La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires demeure élevée, car ceux-ci cherchent à réduire les risques. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco Limited, Acumen & Trust et APT Wealth Management dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio, regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournit des conseils d'expert à des milliers de particuliers sur le marché irlandais qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui ont besoin d'aide pour gérer leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer sa position sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice fondamental.
- À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de la compagnie en 2023, Irish Life a conclu la vente, à AIB Life, d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de notre entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. (AIB). La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices ajoute de l'ampleur à AIB Life et devance l'échéancier menant à la rentabilité.
- La compagnie a comptabilisé des provisions de 159 M\$ en vue de la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologie de l'information, ainsi que des provisions liées aux réductions de l'effectif à compter de 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et la provision pour réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes :
 - après le 31 décembre 2023, soit au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
 - la provision pour restructuration servira à soutenir la mise en œuvre de la stratégie liée aux activités en Allemagne qui vise à créer de la croissance par l'entremise de la diversification des produits et de la mise en place d'un programme d'efficacité qui tirera parti d'une nouvelle plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle;
 - la mise en œuvre continue de la stratégie « one Irish Life » de la compagnie, y compris le développement des technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.
- Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, ce qui vient soutenir l'efficacité du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes collectives au Royaume-Uni sur un marché britannique florissant, où des affaires de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, en plus de renforcer la position de la compagnie pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ et a ajouté environ un point et demi au ratio du TSAV de la Canada Vie.

Faits nouveaux sur les activités

- À la fin de 2023, l'actif géré de la fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life avait atteint 6 G€. Étant la plus importante fiducie globale en Irlande, elle sert plus de 130 000 participants en leur offrant un programme d'engagement de premier ordre, des stratégies de placement responsable et une gouvernance indépendante.
- En septembre 2023, Canada Life U.K. est devenue signataire du U.K. Stewardship Code 2020 pour la première fois. Le U.K. Stewardship Code 2020 du Financial Reporting Council établit des normes élevées en matière de gérance pour ceux qui investissent de l'argent au nom des épargnants et des retraités au Royaume-Uni, ainsi que pour ceux qui les soutiennent. Cette réalisation témoigne des compétences dont Canada Life U.K. fait preuve pour assurer la bonne gestion des actifs des clients et des systèmes dont ceux-ci dépendent.
- À la fin de 2023, Canada Life U.K. avait réalisé huit importantes souscriptions de produits collectifs de rentes pour un total de 1,1 G\$. Le marché de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni a été florissant, car les fiduciaires cherchent à atténuer les risques. Au cours du troisième trimestre de 2023, Irish Life a conclu une transaction visant l'intégration de produits collectifs de rentes de 117 M\$, qui constitue la plus importante transaction de produits collectifs de rentes à avoir lieu sur le marché irlandais depuis le début de 2023.
- En 2023, Canada Life U.K. a atteint un record de souscriptions de produits de rentes individuelles et à échéance fixe pour un exercice complet, réalisant des souscriptions de nouvelles affaires de 2 G\$ (1,2 G£) représentant plus de 12 000 nouvelles polices.
- Tout au long de 2023, la compagnie a lancé un certain nombre d'applications et de plateformes dans l'ensemble de ses secteurs d'activité afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et d'offrir du soutien à ses clients pour leur santé et leur bien-être. La compagnie continue d'investir à l'interne dans l'automatisation et les innovations numériques afin de rationaliser les processus et les flux de travail, tout cela dans le but de générer des efficiences opérationnelles et d'accroître la productivité.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}					
Solutions en milieu de travail	87 \$	53 \$	33 \$	258 \$	235 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	43	59	63	161	255
Assurance et rentes	91	93	163	396	356
Exploitation générale	(8)	1	(3)	(38)	(1)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 4}	213 \$	206 \$	256 \$	777 \$	845 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	4	(181)	(281)	(393)	357
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	217 \$	25 \$	(25) \$	384 \$	1 202 \$
Souscriptions²					
Solutions en milieu de travail	596 \$	568 \$	368 \$	2 343 \$	1 964 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	6 260	5 270	5 223	24 947	21 533
Assurance et rentes	1 216	1 421	847	3 851	3 783
Flux de trésorerie nets²	408 \$	510 \$	194 \$	1 605 \$	1 593 \$
Solutions en milieu de travail	408 \$	510 \$	194 \$	1 605 \$	1 593 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	3 388	363	1 087	7 882	3 662
Assurance et rentes	30	21	17	93	89
Flux de trésorerie nets²	3 826 \$	894 \$	1 298 \$	9 580 \$	5 344 \$
Honoraires et autres produits⁴					
Solutions en milieu de travail	49 \$	38 \$	44 \$	202 \$	193 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	151	153	129	573	529
Assurance et rentes et exploitation générale	1	(1)	(5)	2	(8)
Honoraires et autres produits⁴	201 \$	190 \$	168 \$	777 \$	714 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	2 415 \$	2 348 \$	2 125 \$		
Total de l'actif	194 529 \$	182 742 \$	176 781 \$		
Autres actifs gérés ²	63 525	56 300	50 539		
Total de l'actif géré¹	258 054	239 042	227 320		
Autres actifs administrés ^{2, 3}	12 076	11 579	11 345		
Total de l'actif administré¹	270 130 \$	250 621 \$	238 665 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	3 255 \$	3 104 \$	2 771 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 463	1 323	1 391		
Marge sur services contractuels	4 718 \$	4 427 \$	4 162 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 décembre 2023, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 12,7 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (11,3 G\$ au 30 septembre 2023 et 10,8 G\$ au 31 décembre 2022).

⁴ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 242 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 217 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 43 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 213 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution des rendements des placements dans l'unité Assurance et rentes découlant de l'incidence des activités de négociation non récurrentes à l'exercice précédent. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des résultats au chapitre de l'assurance collective au sein de l'unité Solutions en milieu de travail et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2023 ont représenté un montant positif de 4 M\$, comparativement à un montant négatif de 281 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à un profit net de 127 M\$ à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life et à l'incidence de la récupération d'un bloc de rentes en vigueur réassurées à l'interne, qui s'est traduite par un profit net de 110 M\$. Par ailleurs, les baisses des valeurs des immeubles ont été plus marquées en 2022 qu'en 2023. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une perte de valeur d'actifs liée aux systèmes informatiques et par des provisions pour coûts de restructuration.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 818 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 384 M\$, principalement en raison des éléments liés au marché exclus du bénéfice fondamental, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Le bénéfice fondamental a diminué de 68 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 777 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution des rendements des placements dans l'unité Assurance et rentes et par les variations des attributions d'honoraires et de charges dans l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs. La diminution a été partiellement contrebalancée par les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, par l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité au sein de l'unité Assurance et rentes et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 750 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 393 M\$. Les résultats de l'exercice précédent incluaient l'apport positif des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et l'incidence positive de la hausse des taux sans risque, tandis que les résultats de 2023 incluaient l'expérience négative sur le marché par rapport aux attentes, en raison de la baisse des valeurs des immeubles commerciaux, et les pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au deuxième trimestre de 2023. Ces réductions ont été partiellement contrebalancées par le profit net à la vente à AIB Life et par la récupération des activités de réassurance de rentes en vigueur au Royaume-Uni, comme il a été mentionné pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 1 037 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 260 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le quatrième trimestre de 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont augmenté de 369 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 216 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits individuels de rentes attribuable à la hausse des taux d'intérêt et aux produits de rentes collectives reflétant l'amélioration des capacités opérationnelles au Royaume-Uni, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables découlant de la hausse des taux d'intérêt et par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes immédiates en Irlande. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 228 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 596 M\$, principalement en raison de la croissance des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs ont augmenté de 3 414 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 24 947 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont augmenté de 68 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 851 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits de rentes individuelles et collectives au Royaume-Uni, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail se sont chiffrées à 2 343 M\$, en hausse de 379 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2023, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 67 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, pour s'établir à 2,4 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur.

Flux de trésorerie nets

Pour le quatrième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 3,8 G\$, comparativement à des entrées nettes de 1,3 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 9,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de 5,3 G\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 201 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion attribuable à l'augmentation des actifs moyens au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits se sont établis à 63 M\$, en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 31 décembre 2023, la MSC s'établissait à 4 718 M\$, en hausse de 291 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, ce qui s'explique essentiellement par l'apport important de la MSC provenant des nouvelles affaires pour les produits sans participation, par l'incidence favorable de la révision des hypothèses, par la hausse des incidences liées aux marchés et par l'incidence des fluctuations des devises.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 4 718 M\$, soit une augmentation de 556 M\$ depuis le 31 décembre 2022 qui découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

- La division des garanties collectives de Canada Life U.K. a conservé sa position de chef de file sur le marché en 2023, et la compagnie estime qu'une telle position, conjuguée à des caractéristiques procurant une valeur ajoutée, favorisera la croissance continue du montant des primes reçues. La compagnie prévoit que l'incidence favorable de l'inflation des salaires diminuera à court et à moyen terme, à mesure que les pressions inflationnistes au Royaume-Uni diminueront.
- En 2024, Irish Life mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions de premier ordre en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultations en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Grâce à l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée, nous serons en mesure de maximiser l'incidence de la marque Irish Life et de continuer d'accroître le nombre et la profondeur des relations. Irish Life offre aux sociétés clientes des secteurs des régimes de retraite, de l'assurance, de la gestion du patrimoine et de la santé un vaste éventail de solutions, qui surpassent les offres habituelles sur ces marchés.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

- En 2024, Canada Life U.K. cherchera à rester à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique hors de l'île de Grande-Bretagne. La stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine au Royaume-Uni restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. Notre objectif est de maintenir notre position actuelle de chef de file sur le marché. Notre succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, des caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'à la fixation concurrentielle des prix. La consolidation a réduit le nombre de fournisseurs importants sur le marché (seulement cinq fournisseurs contrôlent maintenant 80 % du marché), ce qui donne à la compagnie l'occasion d'accroître encore sa part de marché.
- En 2024, Irish Life continuera de faire croître Unio, la nouvelle marque de gestion du patrimoine, tout en maintenant sa position de chef de file sur le marché de la gestion d'actifs en ce qui a trait à la durabilité et à l'innovation en matière de produits.
- En 2024, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des propositions, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par le numérique de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie utilisera sa marque et ses technologies pour rehausser la courbe de valeur des secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2024, elle recherchera d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

Assurance et rentes

- En 2024, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. En 2023, la croissance rapide du marché des produits de rentes immédiates au détail a été stimulée par l'amélioration des taux de versement et par le fait que les consommateurs cherchent à obtenir un revenu garanti. La compagnie s'attend à ce que les intérêts associés aux produits de rentes au détail demeurent élevés, car les taux d'intérêt se maintiennent depuis peu en altitude, tandis que la demande globale sur le marché des produits de retraite continue de croître, puisque l'on constate de plus en plus dans les finances des retraités les répercussions du tournant pris vers les régimes à cotisations définies, pour la constitution de la provision, par les employeurs qui offraient historiquement des régimes à prestations définies.
- La compagnie augmentera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes. Au Royaume-Uni, la compagnie a investi dans son offre et sa capacité opérationnelles en 2023, ce qui devrait contribuer à accroître sa part du marché des produits de rentes immédiates collectives.

- Les perspectives pour les prix des obligations d'État et des immeubles au Royaume-Uni demeurent incertaines à court terme; toutefois, la demande pour les prêts hypothécaires rechargeables devrait augmenter, étant donné que les clients doivent de plus en plus composer avec la crise du coût de la vie, lequel croît constamment, avoir recours à la consolidation de dettes et maintenir leur dette hypothécaire jusque tard dans leur vie.
- En 2024, la compagnie continuera de numériser ses services-conseils et d'élargir le bassin d'utilisateurs de ces services à 1,6 million de clients et à ses partenaires.
- En 2024, en Allemagne, la Canada Vie terminera la dernière partie de la migration de toutes les polices vers le nouveau système d'administration unique iSuite, et elle amorcera la mise à niveau du système. Le nouveau système permettra à la compagnie de susciter une efficacité accrue grâce à l'automatisation, et la compagnie exploitera ses technologies d'intelligence artificielle afin d'automatiser les processus administratifs de base, en commençant par les processus liés aux nouvelles affaires et à l'indexation. La compagnie établit également ses capacités numériques et en matière de données, et elle lancera un nouveau produit minimal viable sur le portail des clients, afin de simplifier l'accès des clients aux renseignements sur leurs régimes.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

Profil

Réassurance

L'unité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance. Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours aux mêmes structures pour les transactions de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

Aperçu du marché

Réassurance

Part de marché	Produits et services	Distribution
• 4^e réassureur en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ • Premier réassureur vie en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ • Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen • Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe • Occupe le 8^e rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis selon la part de marché¹ • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes	Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de gestion du capital et des risques Réassurance couvrant le risque de longévité • Swaps de longévité • Solutions de gestion du capital Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution • Excédent de pertes et quote-part Réassurance IARD • Rétrocession relative aux catastrophes • Solutions de gestion du capital Réassurance financée • Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs	• Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

¹ Au 31 décembre 2022.

Concurrence

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en novembre 2023, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

Faits nouveaux en 2023

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2023, il a étendu sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe, notamment au moyen de deux transactions en Italie, en plus d'élargir notre clientèle en Asie. Au quatrième trimestre, la compagnie a conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance au Royaume-Uni. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 1 G£ et environ 50 000 retraités dont les rentes sont en cours de versement ou différées.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par des catastrophes survenues aux troisième et quatrième trimestres de 2023 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Réassurance	232 \$	195 \$	179 \$	778 \$	607 \$
Exploitation générale	4	3	2	16	(9)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	236 \$	198 \$	181 \$	794 \$	598 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(21)	67	(178)	39	(56)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	215 \$	265 \$	3 \$	833 \$	542 \$
Total de l'actif²	9 088 \$	8 483 \$	8 975 \$		
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 745 \$	1 735 \$	1 796 \$		
Réassurance – avec participation	23	24	25		
Marge sur services contractuels	1 768 \$	1 759 \$	1 821 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 212 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 215 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 236 M\$, principalement en raison de la croissance des produits structurés et des résultats nets positifs au chapitre de l'assurance découlant essentiellement de la matérialisation favorable des sinistres liée aux pertes à l'égard de la protection des biens immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables en ce qui concerne les activités d'assurance vie aux États-Unis et certaines transactions structurées.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 21 M\$, comparativement à un montant négatif de 178 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 291 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 833 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 196 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 794 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que d'une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 95 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à un montant positif de 39 M\$, principalement en raison des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période, contrebalancées en partie par le montant net de la révision des hypothèses.

Marge sur services contractuels

La MSC s'établissait à 1 768 M\$ au 31 décembre 2023, en hausse de 9 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, principalement en raison des incidences des nouvelles affaires et du change, qui ont été partiellement contrebalancées par le règlement différé et les résultats.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 1 768 M\$, ce qui représente une diminution de 53 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution s'explique essentiellement par le fait que le règlement différé et les résultats défavorables ont surpassé l'incidence des nouvelles affaires.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Réassurance

Le marché de l'assurance maladie individuelle aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de produits de réassurance structurés demeure solide et demeurera une priorité en 2024.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce aux solutions de réassurance de la compagnie, et elle continue de réaliser un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2024.

En 2023, nous avons continué de voir d'importants orages convectifs et des inondations, de même que d'autres événements graves, notamment des incendies et des tremblements de terre. Par conséquent, la compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2024 se maintiendront à des niveaux relativement élevés, semblables à ceux de 2023. En outre, en 2024, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement, en restreignant l'empreinte territoriale et en ajustant les primes en fonction des risques.

Exploitation générale de Lifeco

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Principales données financières – Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(40) \$	(12) \$	(18) \$	(68) \$	(26) \$
	(9)	—	(2)	(17)	15
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires					
	(49) \$	(12) \$	(20) \$	(85) \$	(11) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au quatrième trimestre de 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 49 M\$, comparativement à une perte nette de 20 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 40 M\$, soit une hausse de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de la hausse des charges de rémunération variable.

Pour le quatrième trimestre de 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont été d'un montant négatif de 9 M\$, comparativement à un montant négatif de 2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'expérience moins favorable sur le marché par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 85 M\$, comparativement à une perte nette de 11 M\$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 68 M\$, soit une hausse de 42 M\$ par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de la hausse des charges de rémunération variable et des honoraires d'audit.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les éléments exclus de la perte fondamentale ont représenté un montant négatif de 17 M\$, comparativement à un montant positif de 15 M\$ pour l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Au 31 décembre 2023					
Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 467	—	—	4 467
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total de l'actif	203 784	305 829	194 529	9 088	713 230
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	13 056	143 997	63 525	—	220 578
Activités abandonnées – autres actifs gérés ^{2, 4}	—	161 566	—	—	161 566
Total de l'actif géré¹	216 840	611 392	258 054	9 088	1 095 374
Autres actifs administrés ²	55 635	1 689 455	12 076	—	1 757 166
Total de l'actif administré¹	272 475 \$	2 300 847 \$	270 130 \$	9 088 \$	2 852 540 \$

Au 31 décembre 2022 (retraité)

Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total de l'actif	190 249	296 201	176 781	8 975	672 206
Autres actifs gérés ²	4 057	277 138	50 539	—	331 734
Total de l'actif géré¹	194 306	573 339	227 320	8 975	1 003 940
Autres actifs administrés ²	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
Total de l'actif administré¹	220 650 \$	2 000 173 \$	238 665 \$	8 975 \$	2 468 463 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue après le quatrième trimestre de 2023, soit le 1^{er} janvier 2024.

⁴ À compter du quatrième trimestre de 2023, les autres actifs gérés liés à Putnam Investments ont été classés à titre d'activités abandonnées – autres actifs gérés.

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 0,4 billion de dollars par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2,9 billions de dollars, principalement en raison des incidences des fluctuations des marchés, de la croissance des nouvelles affaires et de l'acquisition de Value Partners et d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC) au sein de l'exploitation canadienne en 2023. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises au sein de l'exploitation américaine.

Pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, se reporter à la note 4, Acquisitions d'entreprises et autres transactions, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Au 31 décembre 2023						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	17 951 \$	6 188 \$	15 282 \$	3 307 \$	42 728 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	34 793	60 430	14 809	4 291	114 323	50
Total partiel des obligations	52 744	66 618	30 091	7 598	157 051	69
Prêts hypothécaires	16 744	14 321	6 707	642	38 414	17
Actions	13 140	1 889	704	—	15 733	7
Immeubles de placement	5 543	21	2 306	—	7 870	4
Total partiel des placements de portefeuille	88 171	82 849	39 808	8 240	219 068	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 211	3 866	2 173	492	7 742	3
Total de l'actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$	100 %

Au 31 décembre 2022 (retraité)

Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 824 \$	4 795 \$	14 207 \$	4 011 \$	42 837 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	29 918	66 111	13 507	3 718	113 254	51
Total partiel des obligations	49 742	70 906	27 714	7 729	156 091	70
Prêts hypothécaires	15 998	14 760	6 082	357	37 197	17
Actions	12 400	1 395	506	—	14 301	6
Immeubles de placement	5 759	33	2 552	—	8 344	4
Total partiel des placements de portefeuille	83 899	87 094	36 854	8 086	215 933	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 444	3 561	1 798	487	7 290	3
Total de l'actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif investi se chiffrait à 226,8 G\$, soit une augmentation de 3,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une hausse de la juste valeur des obligations découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions, ainsi qu'à une augmentation des placements dans des titres d'entités fermées découlant des hausses des achats et des valeurs de marché. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 157,1 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 156,1 G\$, ou 70 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
AAA	24 298 \$	15 %	25 397 \$	16 %
AA	31 435	20	31 614	20
A	54 807	35	53 864	35
BBB	44 811	29	43 482	28
BB ou inférieure	1 700	1	1 734	1
Total	157 051 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,7 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, des valeurs comparables à celles enregistrées au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par émetteur et par secteur.

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	14 853 \$	10 %	14 570 \$	10 %
Obligations d'État et d'organismes publics	26 626	17	26 803	17
Créances titrisées par des agences	1 249	1	1 464	1
Autres créances titrisées	17 178	11	18 218	12
Services financiers	23 178	15	23 449	15
Communications	3 669	2	3 640	2
Produits de consommation courante	17 296	11	17 657	11
Énergie	6 520	4	6 526	4
Produits industriels	11 781	8	12 051	8
Technologie	5 127	3	4 881	3
Transport	6 806	4	6 063	4
Services publics	22 768	14	20 769	13
Total	157 051 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le total des obligations s'élevait à 157,1 G\$, comparativement à 156,1 G\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation s'explique principalement par une hausse dans le secteur des services publics attribuable aux nouveaux achats et par une augmentation des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions.

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

	Au 31 décembre 2023				Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	328 \$	1 183 \$	1 511 \$	4 %	1 738 \$	5 %
Résidences multifamiliales	2 586	6 786	9 372	24	9 628	26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	4 203	4 203	11	3 371	9
Biens commerciaux	—	23 328	23 328	61	22 460	60
Total	2 914 \$	35 500 \$	38 414 \$	100 %	37 197 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquiescer de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 38,4 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023, comparativement à 37,2 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation des prêts hypothécaires est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. Au 31 décembre 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2022.

Prêts hypothécaires commerciaux

	Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
Au 31 décembre 2023						
Magasins et centres commerciaux	2 715 \$	774 \$	964 \$	1 097 \$	27 \$	5 577 \$
Bâtiments industriels	2 970	1 047	5 794	835	69	10 715
Immeubles de bureaux	1 027	366	2 467	1 161	29	5 050
Autres	32	24	1 151	757	22	1 986
Total	6 744 \$	2 211 \$	10 376 \$	3 850 \$	147 \$	23 328 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)						
Magasins et centres commerciaux	2 578 \$	857 \$	1 087 \$	945 \$	2 \$	5 469 \$
Bâtiments industriels	2 823	549	5 430	696	31	9 529
Immeubles de bureaux	1 167	410	2 632	1 143	17	5 369
Autres	33	29	1 335	696	—	2 093
Total	6 601 \$	1 845 \$	10 484 \$	3 480 \$	50 \$	22 460 \$

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux composent avec une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2023, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

	Au 31 décembre 2023				Au 1 ^{er} janvier 2023			
	Actifs productifs		Actifs dépréciés	Total	Actifs productifs		Actifs dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG	11 745 \$	5 \$	— \$	11 750 \$	12 698 \$	3 \$	— \$	12 701 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit	(3)	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Prêts hypothécaires à la JVAERG	560	18	—	578	621	—	—	621
Correction de valeur pour pertes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts hypothécaires au coût amorti ¹	4 087	328	7	4 422	3 818	341	—	4 159
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(29)	(4)	(34)	(1)	(32)	—	(33)
Total des actifs assujettis aux pertes de crédit attendues¹	16 392 \$	351 \$	7 \$	16 750 \$	17 137 \$	344 \$	— \$	17 481 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(4) \$	(29) \$	(4) \$	(37) \$	(4) \$	(32) \$	— \$	(36) \$

¹ Comprend la correction de valeur pour pertes de crédit au titre des prêts hypothécaires au coût amorti.

Au 31 décembre 2023, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 37 M\$, comparativement à 36 M\$ au 1^{er} janvier 2023. L'augmentation du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à un prêt hypothécaire déprécié au Royaume-Uni.

Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 23,6 G\$, soit 10 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023, comparativement à 22,6 G\$, ou 10 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,2 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 1,2 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les hausses des achats et des valeurs de marché. La diminution de 0,5 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par la baisse des valeurs de marché.

Rapport de gestion

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	11 599 \$	49 %	11 380 \$	50 %
Actions non cotées en bourse	4 134	18	2 921	13
Total partiel	15 733	67	14 301	63
Immeubles de placement	7 870	33	8 344	37
Total	23 603 \$	100 %	22 645 \$	100 %

Immeubles de placement¹

	Exploitation canadienne		Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
	Avec participation	Sans participation			
Au 31 décembre 2023					
Bâtiments industriels	1 906 \$	271 \$	— \$	847 \$	3 024 \$
Immeubles de bureaux	973	159	21	508	1 661
Commerces de détail	181	24	—	625	830
Autres	1 555	474	—	326	2 355
Total	4 615 \$	928 \$	21 \$	2 306 \$	7 870 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)					
Bâtiments industriels	2 033 \$	271 \$	— \$	900 \$	3 204 \$
Immeubles de bureaux	1 084	176	25	564	1 849
Commerces de détail	194	24	—	765	983
Autres	1 549	428	8	323	2 308
Total	4 860 \$	899 \$	33 \$	2 552 \$	8 344 \$

¹ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux composent avec une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2023, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créditeurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,7 G\$ (1,3 G\$ au 31 décembre 2022), et un montant de 773 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens, ainsi que des exigences relatives à la marge initiale. Les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2023, principalement en raison des exigences relatives à la marge initiale.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 5,3 G\$, pour se chiffrer à 51,9 G\$, principalement en raison des augmentations des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 2,2 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 2,3 G\$ au 31 décembre 2022. La diminution découle principalement de l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2023.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill

Immobilisations incorporelles à durée indéterminée

Immobilisations incorporelles à durée déterminée

Total

Aux 31 décembre	
2023	2022 (retraité)
11 249 \$	10 611 \$
1 269	2 882
3 215	3 348
15 733 \$	16 841 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 15,7 G\$ au 31 décembre 2023, en baisse de 1,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Le goodwill a augmenté de 0,6 G\$, principalement en raison des acquisitions d'IPC et de Value Partners. Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont diminué de 1,6 G\$ et les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont diminué de 0,1 G\$, principalement en raison du reclassement des actifs détenus en vue de la vente de Putnam Investments.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2023. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs

Débiteurs et intérêts à recevoir

Actifs d'impôt différé

Instruments financiers dérivés

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire

Immobilisations corporelles

Impôt exigible

Total

Aux 31 décembre	
2023	2022 (retraité)
14 483 \$	15 949 \$
4 863	4 355
1 848	1 470
2 219	2 314
731	724
335	399
260	338
24 739 \$	25 549 \$

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 24,7 G\$ au 31 décembre 2023, une baisse de 0,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 1,5 G\$ des autres actifs découlant des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement au sein d'Empower, contrebalancée en partie par une hausse de 0,5 G\$ des débiteurs et intérêts à recevoir et une hausse de 0,4 G\$ des actifs d'impôt différé.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire

Fonds communs de placement

Obligations

Immeubles de placement

Trésorerie et autres

Prêts hypothécaires

Total partiel

Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement

Total

Aux 31 décembre	
2023	2022 (retraité)
130 415 \$	117 863 \$
188 549	168 459
72 111	69 371
12 071	13 035
11 718	10 607
2 022	2 159
416 886 \$	381 494 \$
6 070	6 388
422 956 \$	387 882 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 35,1 G\$ au 31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 423,0 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 47,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements, facteurs partiellement contrebalancés par les retraits nets de 8,5 G\$ et le transfert d'un portefeuille de fonds distincts de 2,7 G\$ lié à AIB Life.

Passif

Total du passif

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Passifs au titre des contrats d'assurance	144 388 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	648	537
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 919	94 810
Autres passifs du fonds général	24 061	24 744
Passifs détenus en vue de la vente ¹	2 407	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	330 041
Total	683 379 \$	643 411 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue après le quatrième trimestre de 2023, soit le 1^{er} janvier 2024.

Le total du passif a augmenté de 40,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 683,4 G\$ au 31 décembre 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 9,0 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, contrebalancées partiellement par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,9 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires, contrebalancées partiellement par les résultats au chapitre des placements.

Les autres passifs du fonds général ont diminué de 0,7 G\$. La diminution est principalement attribuable au remboursement d'obligations de premier rang d'un montant de 500 M€ au deuxième trimestre de 2023 et à des paiements de 500 M\$ US effectués au titre d'une facilité de crédit à court terme utilisée pour financer l'acquisition de Prudential. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une hausse de 0,7 G\$ des garanties sur dérivés. D'autres passifs de Putnam Investments d'un montant de 2,4 G\$ ont été reclassés dans les passifs détenus en vue de la vente.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 35,1 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 47,4 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par les retraits nets de 8,5 G\$, un transfert de portefeuille de fonds distincts liés à AIB Life de 2,7 G\$ et l'incidence défavorable des fluctuations des devises de 1,0 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

	Sans participation					Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
31 décembre 2023						
Obligations	27 651 \$	21 408 \$	53 381 \$	25 738 \$	4 938 \$	133 116 \$
Prêts hypothécaires	13 008	4 244	11 760	6 707	488	36 207
Actions	10 081	2 782	1 301	467	—	14 631
Immeubles de placement	4 665	644	—	2 113	—	7 422
Autres actifs ¹	921	5 809	30 571	4 582	48	41 931
Total	56 326 \$	34 887 \$	97 013 \$	39 607 \$	5 474 \$	233 307 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	56 326 \$	34 887 \$	97 013 \$	39 607 \$	5 474 \$	233 307 \$
31 décembre 2022 (retraité)						
Obligations	24 979 \$	20 610 \$	60 783 \$	23 512 \$	5 343 \$	135 227 \$
Prêts hypothécaires	12 608	3 851	12 456	6 082	216	35 213
Actions	9 377	2 707	873	388	—	13 345
Immeubles de placement	4 884	685	—	2 345	—	7 914
Autres actifs ¹	222	4 713	29 535	3 540	539	38 549
Total	52 070 \$	32 566 \$	103 647 \$	35 867 \$	6 098 \$	230 248 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	52 070 \$	32 566 \$	103 647 \$	35 867 \$	6 098 \$	230 248 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life Insurance Company (Protective Life).

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 et à la rubrique Gestion des risques du présent document.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la MSC. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP							
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net	
Au 31 décembre 2023							
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$	
Exploitation américaine	18 187	136	276	18 599	1	18 600	
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011	
Solutions de gestion du capital et des risques	1 029	2 162	1 769	4 960	225	5 185	
Total	155 774 \$	5 297 \$	12 635 \$	173 706 \$	13 107 \$	186 813 \$	
Au 31 décembre 2022							
Exploitation canadienne	89 107 \$	1 824 \$	6 518 \$	97 449 \$	8 689 \$	106 138 \$	
Exploitation américaine	17 626	151	622	18 399	—	18 399	
Exploitation européenne	36 078	1 076	4 162	41 316	3 493	44 809	
Solutions de gestion du capital et des risques	1 706	2 009	1 821	5 536	223	5 759	
Total	144 517 \$	5 060 \$	13 123 \$	162 700 \$	12 405 \$	175 105 \$	

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 186,8 G\$, en hausse de 11,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, contrebalancées en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels (MSC)

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la MSC¹

Sans participation (excluant les fonds distincts)								
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total
MSC au début de la période (31 décembre 2022)	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	41	—	284	49	374	181	111	666
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	37	—	49	37	123	282	201	606
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(143)	(4)	(234)	(154)	(535)	(430)	(157)	(1 122)
Profits/pertes liés à l'expérience	(61)	(12)	18	(41)	(96)	(140)	—	(236)
Fluctuations internes de la MSC	(126) \$	(16) \$	117 \$	(109) \$	(134) \$	(107) \$	155 \$	(86) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	240	(410)	(170)
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	21	—	307	41	369	(403)	(281)	(315)
Incidence du change	—	(1)	60	17	76	11	(4)	83
Total des fluctuations de la MSC	(105) \$	(17) \$	484 \$	(51) \$	311 \$	(259) \$	(540) \$	(488) \$
MSC à la fin de la période (31 décembre 2023)	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2023, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,2 G\$, soit une hausse de 311 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction de 369 M\$, ce qui comprend une augmentation de 239 M\$ découlant des trimestres antérieurs et une augmentation de 126 M\$ découlant des transactions de réassurance à l'égard des affaires en vigueur réalisées au quatrième trimestre. Les autres incidences incluent l'incidence du change de 76 M\$ et la croissance interne négative de 134 M\$ de la MSC. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction comprennent un reclassement de 73 M\$ de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 12,6 G\$, ce qui représente une diminution de 488 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, aux incidences nettes liées aux marchés et à la croissance interne négative de la MSC. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction comprennent les incidences pour le trimestre considéré de la réassurance d'un bloc d'affaires de fonds distincts de l'exploitation américaine auprès d'un tiers, qui a donné lieu à une réduction de 289 M\$ de la MSC, ainsi que de la révision annuelle et du raffinement du modèle pour les produits sans participation, qui a donné lieu à une réduction de 281 M\$ de la MSC, facteurs contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, de 369 M\$, tel qu'il a été susmentionné.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction.

Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Débetures et autres instruments d'emprunt	9 046 \$	10 509 \$
Autres passifs	9 587	8 913
Créditeurs	3 216	2 758
Passifs d'impôt différé	787	773
Instruments financiers dérivés	1 288	1 639
Impôt exigible	137	152
Total	24 061 \$	24 744 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 24,1 G\$ au 31 décembre 2023, une baisse de 0,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 1,5 G\$ des débetures et autres instruments d'emprunt et par une baisse de 0,4 G\$ des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par une hausse de 0,7 G\$ des autres passifs et une hausse de 0,5 G\$ des créditeurs.

Les autres passifs, qui s'établissent à 9,6 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour le détail des débetures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une GRM, ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a transféré à un tiers un bloc de produits assortis d'une GRM au sein de l'exploitation américaine.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurées.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une GRM. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 343 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	31 décembre 2023				
	Insuffisance des placements par type de prestations				
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	33 255 \$	1 \$	7 \$	55 \$	55 \$
Exploitation américaine	21 327	57	—	5	62
Exploitation européenne	11 761	15	—	1 264	1 264
Solutions de gestion du capital et des risques ²	669	130	—	—	130
Total	67 012 \$	203 \$	7 \$	1 324 \$	1 511 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2023 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2023 a diminué de 1 182 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 1 511 M\$, principalement en raison du transfert à un tiers, par la compagnie, d'un bloc de produits assortis d'une GRM au sein de l'exploitation américaine et d'une augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débtentures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2023, les débtentures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 1 463 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 9 046 M\$.

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus, qu'elle avait préfinancées au moyen de l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,7 % pour un montant de 500 M€.

Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des paiements sur sa facilité de crédit non renouvelable de 150 M\$ US le 31 mars 2023, de 150 M\$ US le 30 juin 2023, de 100 M\$ US le 29 septembre 2023 et de 100 M\$ US le 29 décembre 2023. Le solde prélevé restant était de néant au 31 décembre 2023.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails sur les débtentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2023, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLICS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2023 comprenait des CLICS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2022).

Chaque CLICS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLICS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLICS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLICS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Actions

Au 31 décembre 2023, le capital social en circulation se chiffrait à 10,22 G\$, dont 6 G\$ d'actions ordinaires, 2,72 G\$ d'actions privilégiées et 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les 5 ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2023, 932 427 987 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 6 G\$ étaient en circulation, comparativement à 931 853 110 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5,791 G\$ au 31 décembre 2022.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 29 janvier 2024, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2023, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a racheté et annulé 6 000 000 d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 38,77 \$ par action.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2023, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 470 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.						
	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	1,749 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T	Série Y
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	8 octobre 2021
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails.

Surplus attribuable au compte de participation de filiales :

Canada Vie
Empower

Aux 31 décembre	
2023	2022 (retraité)
2 844 \$	2 733 \$
3	1
2 847 \$	2 734 \$
168 \$	152 \$

Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 015 M\$, en hausse de 129 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 1 841 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 1 818 M\$.

Liquidités et gestion et suffisance du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Au 31 décembre 2023			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 742 \$	12 \$	7 730 \$
Obligations à court terme ²	5 876	—	5 876
Total partiel	13 618 \$	12 \$	13 606 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	38 369 \$	10 639 \$	27 730 \$
Obligations de sociétés ²	112 806	53 800	59 006
Actions ¹	15 733	4 134	11 599
Prêts hypothécaires ¹	38 414	35 500	2 914
Total partiel	205 322 \$	104 073 \$	101 249 \$
Total	218 940 \$	104 085 \$	114 855 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme ²	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 \$	113 \$	11 418 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 152 \$	10 607 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés ²	111 698	52 969	58 729
Actions ¹	14 301	2 921	11 380
Prêts hypothécaires ¹	37 197	34 210	2 987
Total partiel	203 348 \$	100 707 \$	102 641 \$
Total	214 879 \$	100 820 \$	114 059 \$

¹ Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

² Au 31 décembre 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 157,1 G\$ (156,1 G\$ au 31 décembre 2022). Pour connaître les montants des obligations inscrits au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 13,6 G\$ (11,4 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 101,2 G\$ (102,6 G\$ au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,5 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2022) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. En 2023, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 3,5 G\$ (2,1 G\$ en 2022).

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la rubrique Risque de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation ¹	2 118 \$	(1 372) \$	5 203 \$	3 772 \$
Financement	(598)	35	(3 550)	(620)
Investissement ¹	(655)	(22)	(786)	(2 218)
	865	(1 359)	867	934
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(74)	13	(40)	281
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	791	(1 346)	827	1 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7 326	8 636	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	8 117 \$	7 290 \$	8 117 \$	7 290 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ²	375	—	375	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	7 742 \$	7 290 \$	7 742 \$	7 290 \$

¹ Les flux de trésorerie liés aux ventes, aux échéances, aux remboursements et aux achats de placements de portefeuille ont été reclassés à la rubrique Exploitation afin de refléter la pratique de la compagnie qui consiste à gérer l'appariement des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Cette activité était auparavant présentée sous la rubrique Activités d'investissement.

² Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 791 M\$ par rapport au 30 septembre 2023. Au cours du quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 118 M\$, une hausse de 3 490 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison du montant net des ventes de placements de portefeuille par rapport au montant net des placements au cours de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 598 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au remboursement d'une marge de crédit d'une filiale. Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrés à 655 M\$ et ont été principalement affectés aux acquisitions d'entreprises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 827 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 5 203 M\$, une hausse de 1 431 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels, lequel a été contrebalancé en partie par les variations moins favorables de la juste valeur par rapport à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 3 550 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'au remboursement du capital des obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€ de la compagnie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrés à 786 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Engagements et obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant. Le tableau ci-dessous ne comprend pas les engagements relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Se reporter à la rubrique Risques de marché et de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Au 31 décembre 2023							
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	8 759 \$	— \$	665 \$	730 \$	532 \$	999 \$	5 833 \$
2. Obligations locatives	423	61	51	49	47	40	175
3. Obligations d'achat	1 134	305	227	176	121	54	251
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	6 411	6 327	61	15	1	—	7
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	225	225	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	16 952 \$	6 918 \$	1 004 \$	970 \$	701 \$	1 093 \$	6 266 \$

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 920 M\$ US, montant duquel une tranche de 1 111 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2023.
L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.
La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.
Des lettres de crédit d'un montant totalisant 828 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.
Le montant restant de 213 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.
- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2024 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2023 était de 128 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2023 (0,5 G\$ au 30 septembre 2023).

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Capital de première catégorie	18 285 \$	18 520 \$	
Capital de deuxième catégorie	5 223	5 292	
Total du capital disponible	23 508	23 812	
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 406	4 793	
Total des ressources en capital	28 914 \$	28 605 \$	
Capital requis	22 525 \$	22 364 \$	
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	128 %	128 %	
Ratio total pro forma selon IFRS 17 (cible de surveillance du BSIF = 100 %)^{1, 2}			130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

² Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

Le ratio du TSAV, qui s'est établi à 128 % au 31 décembre 2023, est demeuré stable par rapport au trimestre précédent. L'acquisition d'IPC au sein de l'exploitation canadienne a donné lieu à une diminution d'environ trois points du ratio, contrebalancée par les incidences liées aux marchés et les activités au cours du trimestre, qui comprennent la réassurance d'un portefeuille de rentes en vigueur au Royaume-Uni, qui a donné lieu à une hausse d'environ deux points.

Empower, la société en exploitation américaine régie par la Lifeco, a établi la cible interne relative au ratio des fonds propres à risque à une fourchette de 400 % à 425 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners, en fonction d'une évaluation des risques au sein de ses activités et des besoins opérationnels permettant de soutenir la croissance future. Par conséquent, le ratio des fonds propres à risque d'Empower pourrait changer en fonction de l'évolution des risques et des besoins opérationnels. Empower présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est inclus à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale, ni à toutes autres fins. Au 31 décembre 2023, le ratio des fonds propres à risque d'Empower est estimé à plus de 450 %.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Aucune nouvelle modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV n'a été apportée au cours du trimestre. Le lissage des modifications antérieures du scénario de risque de taux d'intérêt dans les résultats relatifs au TSAV de la Canada Vie est maintenant terminé.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 décembre 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	0 point	(1) point

Autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications de la valeur des placements immobiliers et des placements dans des titres de capitaux propres d'entités non cotées au 31 décembre 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles pourraient varier en raison de la gestion active de ces placements.

Variation immédiate des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	31 décembre 2023	
	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	1 point	(1) point

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt attribuable aux stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie, qui visent à réduire la sensibilité du TSAV aux taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

	31 décembre 2023	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

Rendement des capitaux propres¹

Rendement des capitaux propres fondamental² par secteur

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	16,9 %	16,5 %	17,3 %
Exploitation américaine ³	11,6 %	11,4 %	9,5 %
Exploitation européenne	16,7 %	17,3 %	17,3 %
Solutions de gestion du capital et des risques	49,5 %	44,7 %	42,9 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco²	16,6 %	16,4 %	15,8 %

Rendement des capitaux propres¹ par secteur – activités poursuivies

Exploitation canadienne	14,0 %	16,9 %	21,2 %
Exploitation américaine	7,4 %	7,1 %	5,5 %
Exploitation européenne	8,2 %	3,0 %	24,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	52,0 %	37,5 %	38,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco – activités poursuivies¹	12,4 %	11,2 %	17,2 %

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour le secteur Exploitation américaine, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations⁶ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au quatrième trimestre de 2023, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du quatrième trimestre de 2023.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
Morningstar DBRS	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		
	Santé financière		AA		Non coté
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

⁶ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Aperçu de la gestion des risques

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

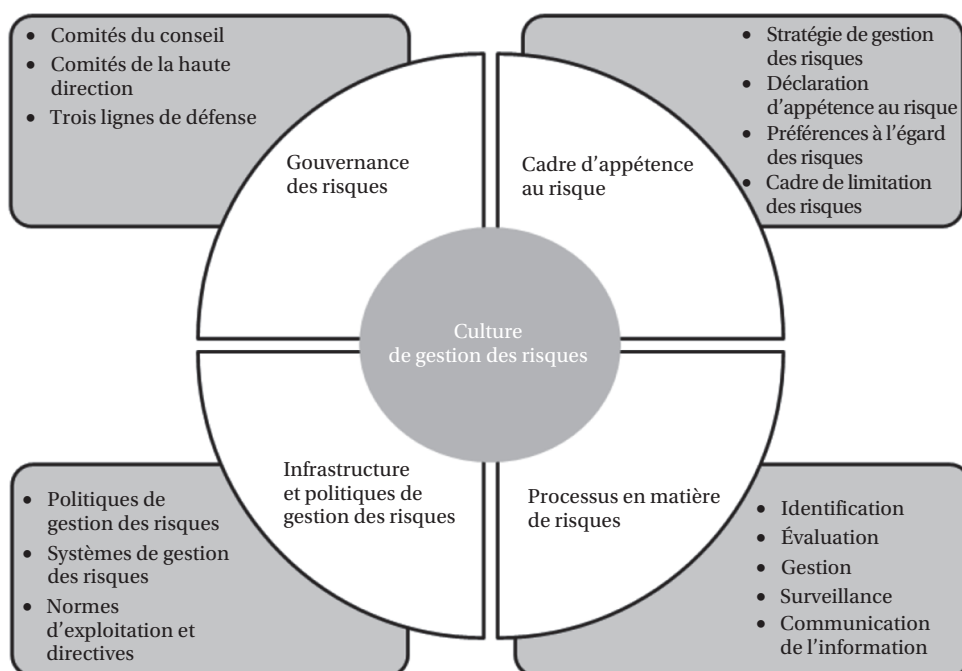
Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques au besoin, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques est définie comme le système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques reflète notre volonté générale de respecter nos engagements et promesses envers nos parties prenantes. Elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre solide réputation tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique, et l'harmonisation des décisions d'affaires avec les stratégies d'affaires, la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque;

- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement individuel et commun quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la responsabilité envers toutes les parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est une responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement; les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu; une remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- aviser le conseil de tout fait nouveau qui pourrait modifier de façon significative le profil de risque;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques;

Rapport de gestion

- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- examiner et approuver le mandat du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie et évaluer leur rendement, et évaluer l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités, au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année.

Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. La stratégie mondiale en matière de placements comprend la gestion des risques et des occasions liés à la transition climatique, dans les secteurs de l'énergie propre notamment, qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies de croissance des placements. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Les responsabilités du CEGR comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours appartient aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances.
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque** : le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques** : les composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements de limites et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

Notre principal objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont entièrement responsables de toutes les décisions relatives à la prise de risques. La fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace d'une gestion des risques indépendante et elle représente la deuxième ligne de défense. Quant à la troisième ligne de défense, elle est assurée par l'audit interne, qui fournit l'assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite du personnel et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;

- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux exigences locales, le cas échéant.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les gérer convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative, activité ou changement lié à l'entreprise, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. En outre, dans l'éventualité d'un changement interne ou externe important susceptible d'entraîner de nouveaux risques ou d'accroître les risques existants et qui pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la fonction de gestion des risques présente un avis officiel sur les risques ou effectue un examen thématique.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, selon le cas.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie, selon le cas. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

Risques de marché et de liquidité

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance des risques de marché et de liquidité, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent les risques de marché et de liquidité. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer les risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré d'autres mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques est utilisée pour gérer les risques de marché, y compris (sans s'y limiter) les couvertures fondées sur des dérivés. Les programmes de couverture sont regroupés en fonction de la couverture au niveau des produits, de la couverture tactique du portefeuille et de la macro-couverture. Un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie cherche à maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés lors du regroupement et de la gestion des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex. la liquidité) des passifs connexes.

Certains produits du fonds général ont pour caractéristique d'accroître la valeur comptable des polices sous-jacentes au moyen de taux créditeurs, ou dans le cas des polices avec participation, au moyen de participations des titulaires de polices (décrites dans la politique de gestion du compte de participation). Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sans participation sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt, et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie permet le partage du risque et des rendements avec les titulaires de polices. De façon similaire, les polices avec participation permettent le partage du risque et des rendements avec les titulaires de polices. Toutefois, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie en raison des pertes possibles associées à la cession anticipée de titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés.

La compagnie tente d'atténuer ce risque au moyen d'une combinaison de stratégies de placement et de conception de produits. Des dispositions de rachat sont énoncées dans les contrats sous-jacents et, dans le cas des contrats collectifs, dépendent du fait que la sortie soit motivée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujéties à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement. De plus, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement. Les faibles taux d'intérêt ont une incidence sur les exigences en matière de capital liées aux produits garantis (p. ex. les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), ainsi que sur la sensibilité non linéaire aux fluctuations du marché (elle augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent). La compagnie tente d'atténuer ce risque au moyen de couvertures.

La compagnie a mis en place une gamme de programmes de couverture au niveau des produits, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt. Les programmes les plus importants sont liés aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture dynamiques sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex. des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie. Le risque lié aux marchés boursiers découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique. Au cours de l'exercice, aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif n'a soutenu le programme de macro-couverture.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Au point de vue économique, ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités d'Empower au sein de l'exploitation américaine et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein des secteurs Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux de change, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 61 M\$, de 29 M\$ et de 8 M\$, respectivement, en 2023.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents⁷ comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 496 M\$, 169 M\$ et 66 M\$, respectivement, au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

En cas de sévère crise de liquidité, des exigences à satisfaire additionnelles en matière de trésorerie et de garanties pourraient découler principalement de la hausse des taux de résiliation des polices, des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et de la prolongation ou du renouvellement des prêts à l'échéance. Par exemple, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait une pression sur les liquidités de la compagnie (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt du présent document pour plus de détails). De plus, les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité au moyen de la conception de ses produits et de maintenir un portefeuille de placements diversifié de grande qualité, composé d'un éventail d'échéances d'actifs par année.

⁷ Les profits (pertes) de change latents incluent l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger.

Environ 68 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Les passifs qui sont assujettis à un retrait discrétionnaire proviennent principalement des activités liées au fonds général au sein de l'exploitation américaine et des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. La compagnie inclut des provisions relatives aux contrats limitant les droits de retrait sur ses produits de retraite liés au fonds général au sein de l'exploitation américaine qui sont vendus à des promoteurs de régimes d'avantages du personnel. Bien que les participants au régime puissent procéder au rachat à la valeur de leur compte, nous avons le droit d'effectuer des ajustements de la valeur de marché et/ou de retarder les paiements des promoteurs de régimes pour les résiliations de la plupart des régimes. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie des titulaires de polices, laquelle serait perdue au rachat.

En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats comportent habituellement des modalités afin d'atténuer le risque de liquidité qui pourrait découler de retraits discrétionnaires.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

Risque de crédit

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport à l'évaluation de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre afin de gérer le risque de crédit. La responsabilité finale de la gestion du risque de crédit incombe aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements; par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de crédit, qui consiste notamment à effectuer des examens des risques pertinents et à faire des recommandations sur les limites de risque, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation qui ont pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion du risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui présente le cadre et les principes de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex. en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténué au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs au titre des contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés en vertu d'IFRS 17, ce qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque d'assurance, ainsi que la marge sur services contractuels.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. La responsabilité finale de gérer le risque d'assurance appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.
- Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés en vertu d'IFRS 17. Les hypothèses actuarielles reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque d'assurance représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou futur attendu. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (p. ex. la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque lié à la réassurance IARD

Le risque lié à la réassurance IARD s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque découle principalement des activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories, comme il est mentionné ci-dessous :

- La compagnie prend en charge des risques qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, principalement à titre de récessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats et en surveillant de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes, et leurs résultats sont intégrés dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- La compagnie assume également d'autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie, notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi et l'assurance de titres. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité.

Les risques sont gérés grâce à des limites de risque qui sont évaluées au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de la variation de l'exposition aux risques, on s'attend à une bonne diversification des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

Risque opérationnel

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie a établi des processus afin d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle de l'ensemble des principaux processus et services, et de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque opérationnel. La responsabilité finale de la gestion du risque opérationnel appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel, ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel en vue de fournir une surveillance du risque opérationnel qui comprend la réalisation d'examen, la présentation d'information et la surveillance à l'égard des risques, ainsi que la formulation de recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques de gestion des risques et de l'atténuation des risques opérationnels. Chaque secteur a mis sur pied des comités de supervision et des comités d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la compagnie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives à la gestion des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité et à la réglementation, aux simulations de crise, au regroupement des données sur les risques et à la présentation des risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La résilience opérationnelle résulte de l'application de cadres exhaustifs de gestion des risques et d'une gestion efficace des risques. Elle est gérée grâce à la capacité d'intégrer les capacités, les processus et les systèmes afin de réussir la mise en œuvre des activités critiques en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations, qui peuvent être simultanées, se produiront.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques ou de l'accès non autorisé à celles-ci pouvant avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficiente, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Plus précisément, le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue de mettre en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et gérer le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. Ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte du milieu de travail et des perturbations et interruptions en ce qui a trait à la main-d'œuvre, aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations, aux actifs corporels ou aux composantes relatives à la sécurité physique.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre.

Risque lié aux processus et à la présentation de l'information

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'anomalie significative qui découle de lacunes ou de défaillances à l'égard de la présentation de l'information financière ou des processus d'affaires. Ces processus portent sur le traitement des transactions, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, le regroupement des données et la présentation de l'information financière, la modélisation financière et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale des processus.

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités. La compagnie prend des mesures pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour les processus de base.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des conseillers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, en raison des pressions financières accrues qui pourraient motiver et permettre de rationaliser les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a établi un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude, dans laquelle sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, ainsi que la norme opérationnelle de gestion du risque de fraude connexe, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude soulignent l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser le maintien d'une solide culture de sensibilisation au risque de fraude.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque et aux activités d'atténuation des risques (p. ex. des évaluations des risques, des contrôles diligents, etc.) pour assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final a trait aux conséquences défavorables potentielles que pourraient avoir des décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final incorrects, ou des données et des rapports mal utilisés. Le risque lié aux modèles et à l'informatique d'utilisateur final peut entraîner des pertes financières, une mauvaise prise de décisions stratégiques et commerciales ou porter atteinte à la réputation de la compagnie en raison d'une perception négative de son image parmi les clients, les contreparties, les actionnaires ou les organismes de surveillance.

La compagnie a peu d'appétence pour le risque lié aux modèles et à l'informatique d'utilisateur final et accorde la priorité aux activités d'atténuation et de contrôle afin de limiter, lorsqu'il est possible de le faire, les conséquences défavorables découlant de modèles ou de l'incapacité des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus, au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement d'activités d'atténuation et de contrôle au sein du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), l'établissement et la mise à jour périodique de leurs inventaires au sein de leurs structures de classification des risques connexes, ainsi qu'un examen indépendant dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

Risque lié à la conduite

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défectueux et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle systématise les politiques, les cadres, les formations du personnel et la présentation de l'information par la haute direction;
- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle et de la vulnérabilité des clients;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Description du risque

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes.

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex. le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

Gestion du risque stratégique

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, et il est appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices pour les première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités, l'harmonisation des ressources avec les exigences relatives à l'exécution de la stratégie, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies ou les initiatives connexes. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion du risque stratégique.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

La compagnie identifie et gère le risque stratégique qui découle des stratégies nouvelles et existantes, des initiatives stratégiques et de tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence stratégique importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque de la compagnie est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et réguliers.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les intérêts des clients et d'autres parties prenantes de la compagnie ne soient pas protégés ou que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait aux responsabilités sociales d'entreprise.

Les risques liés à la durabilité, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit et d'assurance) et sur les risques non financiers (le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque. Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie adopte une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Canada Vie, d'Empower et de leurs filiales, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

Régulièrement, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. De tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents des transactions potentielles sont réalisés et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction s'assure que les systèmes et les processus sont appropriés pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée, et une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays, et chacun a son propre régime d'imposition qui englobe divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc., et peut en outre prévoir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, du soutien pour les rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects du régime d'imposition qui peuvent avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entrent en vigueur pour la compagnie pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et à la Barbade, mais, lorsqu'il sera adopté, il devrait entrer en vigueur pour la compagnie au 1^{er} janvier 2024. Puisque certains pays où la compagnie exerce des activités ont un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, une hausse du taux d'intérêt effectif est attendue. Selon une évaluation préliminaire, la compagnie s'attend à une augmentation du taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental de l'ordre de 2 % à 4 %.

Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de notre cadre d'appétence au risque. Au moment de l'évaluation du risque financier et non financier, les atteintes éventuelles à la réputation sont considérées.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte et d'incertitude découlant de facteurs politiques, économiques et sociaux ayant une incidence sur les activités, les placements et la performance financière de la compagnie dans les diverses régions géographiques. Ces risques peuvent comprendre des changements dans les initiatives gouvernementales, les contextes réglementaires, les relations commerciales, les troubles civils, le terrorisme et d'autres événements géopolitiques qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité et la prévisibilité des marchés dans lesquels la compagnie exerce ses activités. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2023, des méthodes comptables de la compagnie, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
31 décembre 2023				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(200) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 025)	(950)
31 décembre 2022 (retraité)				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	50 \$	25 \$	(550) \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	200	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(75)	(100)	(275)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(175)	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	150	(1 125)	(1 100)

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une baisse de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessous.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net¹		Capitaux propres¹		MSC²		TSAV
	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023
Rendement des placements :							
Variation des taux d'intérêt sans risque							
Augmentation de 50 points de base	175 \$	75 \$	150 \$	50 \$	175 \$	200 \$	0 point
Diminution de 50 points de base	(225)	(125)	(225)	(100)	(250)	(300)	0 point
Variation des écarts de crédit							
Augmentation de 50 points de base	300 \$	s.o.	350 \$	s.o.	175 \$	s.o.	s.o.
Diminution de 50 points de base	(375)	s.o.	(450)	s.o.	(250)	s.o.	s.o.
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹							
Hausse de 20 %	225 \$	200 \$	525 \$	475 \$	525 \$	575 \$	0 point
Hausse de 10 %	100	100	250	225	275	275	0 point
Baisse de 10 %	(100)	(125)	(250)	(250)	(300)	(325)	0 point
Baisse de 20 %	(225)	(225)	(525)	(500)	(550)	(625)	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe							
Hausse de 10 %	400 \$	400 \$	450 \$	425 \$	— \$	— \$	1 point
Hausse de 5 %	200	200	225	225	—	—	s.o.
Baisse de 5 %	(200)	(200)	(225)	(225)	—	—	s.o.
Baisse de 10 %	(425)	(425)	(450)	(450)	—	—	(1) point

¹ Après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a vendu Putnam et a reçu des actions de Franklin Templeton à titre de contrepartie partielle. L'incidence nette de cette transaction sur les valeurs du bénéfice net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires présentées dans le tableau ci-dessus serait la suivante : une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 75 M\$, et une hausse ou une baisse de 20 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 150 M\$.

² L'incidence sur la MSC est avant impôt.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

Les expositions aux sensibilités des écarts de crédit au 31 décembre 2022 sont considérées comme étant essentiellement les mêmes que celles présentées pour le 31 décembre 2023.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2023 et 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Évaluation de la juste valeur

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN ou à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Comptabilité de couverture

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessif.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	5,3 %	3,3 %	5,4 %	3,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,3 %	1,7 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,4 %	5,0 %	4,7 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,8 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,1 %	2,3 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,8 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(771) \$	(733) \$	972 \$	926 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	173	(157)	(156)
Incidence de la variation du taux d'inflation	346	340	(313)	(299)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	14 \$	14 \$	(12) \$	(12) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(22)	26	25

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 283 M\$ (293 M\$ en 2022) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 18 M\$ (18 M\$ en 2022) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2024, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 206 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Transition à IFRS 17 et à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la MSC. Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la MSC, facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 5,9 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,6 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental⁸ a diminué de 1,8 % en raison de la transition, mais la tendance du bénéfice fondamental n'a pas changé de façon significative, et environ 70 % des activités n'ont subi que des incidences limitées ou aucune incidence. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de l'abandon du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. De plus, les modifications apportées à la définition du bénéfice fondamental afin d'exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions ont représenté une augmentation de 4,0 % du bénéfice fondamental, ce qui donne une augmentation nette globale de 2,2 %.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA⁹ fondamental et au ratio de distribution fondamental sont demeurés inchangés, alors que l'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé pro forma de la Canada Vie au 31 décembre 2022 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

⁸ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Rapport de gestion

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 sont présentés ci-dessous :

Transition à IFRS 9

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Obligations		
	JVRN (désignation)	JVRN (désignation)
	JVRN (désignation)	JVAERG ¹
	JVRN (classement)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVAERG ¹
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Prêts hypothécaires		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Actions		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	JVRN (obligatoire)

¹ En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 89 % du portefeuille de prêts hypothécaires sont évalués à la juste valeur, comparativement à 79 % et à 9 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Incidence de la transition sur les capitaux propres

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022

L'adoption d'IFRS 17 a donné lieu à une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, et le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la MSC et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex. au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex. l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé les principaux éléments suivants :

- Une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, alors que le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Cette diminution est attribuable au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et du report de certains résultats non financiers.
- Une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables par rapport à 2022.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon le modèle de règles du Pilier Deux publiées par l'OCDE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur ne peut comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires sur ses accords de financement de fournisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la JVAERG;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(351) \$	191 \$	(393) \$	(461) \$	851 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	138	(38)	7	154	(321)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) ¹	(28)	(125)	(21)	(149)	39
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	111	19	16	129	8
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2, 3}	(137)	(33)	(73)	(340)	(271)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2, 3}	70	8	12	118	67
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(42)	(48)	(36)	(182)	(167)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	11	12	9	47	41
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ²	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	—	—	63	—	63
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental ³	(558) \$	(15) \$	(523) \$	(1 290) \$	452 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental ³	330	1	107	485	(142)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	743 \$	936 \$	478 \$	2 862 \$	3 628 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ²	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	740 \$	905 \$	452 \$	2 738 \$	3 596 \$

¹ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(162) \$	204 \$	78 \$	(197) \$	241 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	48	(57)	(17)	58	(105)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(22)	(34)	(37)	(52)	85
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	10	10	14	2
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(5)	(1)	—	(9)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	—	—	3	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(2)	(6)	(7)	(20)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	1	2	2	6	7
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ¹	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	—	—	63	—	63
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	261 \$	262 \$	215 \$	1 006 \$	737 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(13) \$	27 \$	— \$	5 \$	(25) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	(5)	—	(1)	3
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2}	(52)	(18)	(43)	(191)	(226)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	20	5	11	54	66
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(35)	(36)	(21)	(140)	(122)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	9	9	6	36	31
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	194 \$	244 \$	168 \$	769 \$	464 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ²	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	191 \$	213 \$	142 \$	645 \$	432 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

² Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	213 \$	206 \$	256 \$	777 \$	845 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(114) \$	(152) \$	(268) \$	(321) \$	560 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	54	24	6	78	(128)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) ¹	(6)	(45)	11	(46)	(16)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	106	8	6	113	1
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) ^{1, 2}	(80)	(14)	(30)	(140)	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	48	3	1	61	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(5)	(6)	(8)	(22)	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	1	1	1	5	3
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	217 \$	25 \$	(25) \$	384 \$	1 202 \$

¹ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	236 \$	198 \$	181 \$	794 \$	598 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(50) \$	112 \$	(201) \$	75 \$	54 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	—	18	13	(85)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	(46)	5	(51)	(30)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	1	—	2	5
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	215 \$	265 \$	3 \$	833 \$	542 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(40) \$	(12) \$	(18) \$	(68) \$	(26) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(12) \$	— \$	(2) \$	(23) \$	21 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	—	—	6	(6)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(49) \$	(12) \$	(20) \$	(85) \$	(11) \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance

Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement

Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Total de l'actif selon les états financiers¹	713 230 \$	680 010 \$	672 206 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés	220 578	199 821	182 288
Activités abandonnées – autres actifs gérés	161 566	153 026	149 446
Total de l'actif géré¹	1 095 374 \$	1 032 857 \$	1 003 940 \$
Autres actifs administrés	1 757 166	1 595 507	1 464 523
Total de l'actif administré¹	2 852 540 \$	2 628 364 \$	2 468 463 \$

¹ Les chiffres comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	101 250 \$	95 229 \$	93 816 \$
Autres actifs gérés	13 056	7 460	4 057
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	53 490	25 559	23 975
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	167 796 \$	128 248 \$	121 848 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	102 534 \$	96 608 \$	96 433 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 145	2 200	2 369
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	203 784 \$	191 837 \$	190 249 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	13 056	7 460	4 057
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	55 635	27 759	26 344
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne	272 475 \$	227 056 \$	220 650 \$

Exploitation américaine

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Actif administré – Empower			
Fonds général	88 487 \$	92 440 \$	99 839 \$
Fonds distincts	175 499	167 055	166 274
Autres actifs gérés	100 806	94 171	84 653
Autres actifs administrés	1 689 455	1 556 169	1 426 834
Actif administré – Empower	2 054 247 \$	1 909 835 \$	1 777 600 \$
PanAgora – autre actif géré	43 190 \$	41 890 \$	43 039 \$
Activités abandonnées – autres actifs gérés	194 145	184 428	179 324
Total partiel	2 291 582 \$	2 136 153 \$	1 999 963 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(32 579) \$	(31 402) \$	(29 878) \$
Ajouter : autres actifs au bilan	41 844	37 453	30 088
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	305 829 \$	296 948 \$	296 201 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	305 563	289 087	277 138
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 689 455	1 556 169	1 426 834
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 300 847 \$	2 142 204 \$	2 000 173 \$

Exploitation européenne

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	141 936 \$	133 838 \$	127 792 \$
Autres actifs gérés	63 525	56 300	50 539
Autres actifs administrés	12 076	11 579	11 345
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	217 537 \$	201 717 \$	189 676 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	52 593 \$	48 904 \$	48 989 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	194 529 \$	182 742 \$	176 781 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	63 525	56 300	50 539
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	12 076	11 579	11 345
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	270 130 \$	250 621 \$	238 665 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.

- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental** – détenteurs d'actions ordinaires – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.

Glossaire

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Incidence de la transformation des activités** – L'incidence de la transformation des activités comprend les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l'écart non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dollar américain	1,36	1,36
Livre sterling	1,69	1,59
Euro	1,47	1,39

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprennent :

- l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
- l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
- les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
- les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres – activités poursuivies** – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

Principales données financières annuelles

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Total des produits¹

Bénéfice

Bénéfice fondamental²

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice par action ordinaire

De base – bénéfice fondamental³

De base – bénéfice net lié aux activités poursuivies

De base – bénéfice net

Dilué – bénéfice fondamental³

Dilué – bénéfice net lié aux activités poursuivies

Dilué – bénéfice net

Total de l'actif administré

Total de l'actif

Activités poursuivies – autres actifs gérés⁴

Activités abandonnées – autres actifs gérés⁴

Total de l'actif géré²

Autres actifs administrés⁴

Total de l'actif administré²

Total du passif

Dividendes versés par action

Actions privilégiées de premier rang, série F⁵

Actions privilégiées de premier rang, série G

Actions privilégiées de premier rang, série H

Actions privilégiées de premier rang, série I

Actions privilégiées de premier rang, série L

Actions privilégiées de premier rang, série M

Actions privilégiées de premier rang, série N⁶

Actions privilégiées de premier rang, série P

Actions privilégiées de premier rang, série Q

Actions privilégiées de premier rang, série R

Actions privilégiées de premier rang, série S

Actions privilégiées de premier rang, série T

Actions privilégiées de premier rang, série Y⁷

Actions ordinaires

Présentation selon IFRS 17/IFRS 9	Présentation selon IFRS 4/IAS 39	
	Exercices clos les 31 décembre	
2023	2022 (retraité)	2021
41 629 \$	1 384 \$	64 417 \$
3 667	3 318	3 260
2 862	3 628	3 128
2 738	3 596	3 128
3,94	3,56	3,51
3,07	3,89	3,37
2,94	3,86	3,37
3,93	3,56	3,50
3,07	3,89	3,36
2,93	3,86	3,36
713 230 \$	672 206 \$	630 488 \$
220 578	182 288	377 155
161 566	149 446	—
1 095 374	1 003 940	1 007 643
1 757 166	1 464 523	1 283 949
2 852 540 \$	2 468 463 \$	2 291 592 \$
683 379 \$	643 411 \$	600 005 \$
—	—	1,4750
1,3000	1,3000	1,3000
1,21252	1,21252	1,21252
1,1250	1,1250	1,1250
1,41250	1,41250	1,41250
1,450	1,450	1,450
0,437252	0,437252	0,437252
1,350	1,350	1,350
1,2875	1,2875	1,2875
1,200	1,200	1,200
1,312500	1,312500	1,312500
1,2875	1,2875	1,2875
1,1250	1,1250	0,2589
2,080	1,960	1,804

¹ Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments pour les périodes présentées en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le total des produits comprend les produits tirés des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement et les honoraires et autres produits.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁵ Le 31 décembre 2021, Lifeco a racheté la totalité de ses actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % en circulation à un prix de rachat de 25,00 \$ par action, plus un montant correspondant aux dividendes déclarés et impayés, moins les impôts qui doivent être déduits et prélevés par Lifeco.

⁶ Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s'applique jusqu'au 30 décembre 2025.

⁷ Le 8 octobre 2021, la compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette émission.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2023 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2023 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2023, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des affaires d'IPC, que la compagnie a acquise le 30 novembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société acquise IPC a enregistré des produits de 29 M\$ et un bénéfice net de 1 M\$ après impôt. Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023 étaient de 927 M\$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023 s'établissaient à 342 M\$, et l'évaluation finale des actifs acquis et des passifs repris devrait être réalisée d'ici la fin du quatrième trimestre de 2024.

Transactions entre parties liées

Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est contrôlée par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, ainsi que Portag3 Ventures II Limited Partnership (Portag3), qui investit dans le secteur de la technologie financière, secteur dans lequel Lifeco et IGM font également des investissements. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Sagard, Portag3 et les autres membres du groupe de société de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès d'IGM. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 448 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,86 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2023, la compagnie a comptabilisé un montant de 33 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 M\$ de son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2022, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2023, la compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant de 88 M\$ (85 M\$ en 2022).

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une filiale entièrement détenue de Power Corporation, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant à approximativement 700 M\$ US.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis en 2023 ou en 2022. Aucun prêt important ni aucune garantie importante conclu avec des parties liées n'était en cours au 31 décembre 2023 ou 2022. Aucune provision n'avait été constituée relativement aux montants non recouvrables relatifs à des parties liées au 31 décembre 2023 ou 2022.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2023				2022 (retraité)			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits¹	20 205 \$	3 374 \$	5 940 \$	12 110 \$	10 250 \$	556 \$	(5 581) \$	(3 841) \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²								
Total	743 \$	936 \$	569 \$	614 \$	478 \$	986 \$	830 \$	1 334 \$
De base – par action	0,80	1,01	0,61	0,66	0,51	1,06	0,89	1,43
Dilué – par action	0,79	1,00	0,61	0,66	0,51	1,06	0,89	1,43
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	740 \$	905 \$	498 \$	595 \$	452 \$	987 \$	823 \$	1 334 \$
De base – par action	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43
Dilué – par action	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43

¹ Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 740 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 452 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 0,79 \$ par action ordinaire (0,79 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 0,48 \$ par action ordinaire (0,48 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2023 s'est établi à 20 205 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 174 M\$ (5 442 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 431 M\$ (2 085 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la hausse de 11 042 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la hausse de 1 351 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 558 M\$ (1 372 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Dollar américain								
Bilan	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
Livre sterling								
Bilan	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67 \$	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
Euro								
Bilan	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47 \$	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45 \$	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux normes IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et d'Empower Annuity Insurance Company of America nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les Normes internationales d'information financière, les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent, et s'assurer que les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.
- L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète est un élément important du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables professionnels agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de la compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Le président
et chef de la direction,



Paul Mahon

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,



Garry MacNicholas

Toronto (Ontario)

Le 14 février 2024

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Résultat des activités d'assurance

Produits des activités d'assurance (note 12)
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 13)
Charge nette liée aux contrats de réassurance

Résultat net des activités de placement (note 6)

Produits nets tirés des placements
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement

Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance

Autres produits (charges)

Honoraires et autres produits
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 13)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 9)
Coûts de financement (note 19)
Charges de restructuration et d'intégration

Bénéfice avant impôt

Impôt sur le résultat (note 29)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle

Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 21)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées

Dividendes sur actions privilégiées (note 23)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (note 4)

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice par action ordinaire (note 23)

De base

Dilué

Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 23)

De base

Dilué

Pour les exercices clos les 31 décembre

2023	2022
	(retraité)
20 402 \$	19 632 \$
(15 777)	(15 272)
(1 544)	(1 531)
3 081	2 829
8 864	7 594
6 489	(31 000)
15 353	(23 406)
(9 238)	18 809
224	(1 251)
(4 806)	8 454
1 533	2 606
4 808	(4 130)
(4 808)	4 130
—	—
5 874	5 158
(6 402)	(5 604)
(366)	(354)
(426)	(393)
(226)	(178)
3 068	4 064
53	394
3 015	3 670
23	(88)
2 992	3 758
130	130
2 862	3 628
(124)	(32)
2 738 \$	3 596 \$
2,94 \$	3,86 \$
2,93 \$	3,86 \$
3,07 \$	3,89 \$
3,07 \$	3,89 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	2 868 \$	3 726 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(19)	422
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(64)	88
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(6)	28
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	281	(1 193)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(97)	223
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	248	71
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(19)	(8)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	133	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(36)	12
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(94)	—
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	25	—
Participations ne donnant pas le contrôle	(135)	257
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	40	(74)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	257	(219)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)	(127)	505
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	36	(130)
Participations ne donnant pas le contrôle	11	(41)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	11
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(83)	345
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	174	126
Bénéfice global	3 042 \$	3 852 \$

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
		(retraité)	(retraité)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	7 742 \$	7 290 \$	6 075 \$
Obligations (note 6)	157 051	156 091	142 655
Prêts hypothécaires (note 6)	38 414	37 197	29 357
Actions (note 6)	15 733	14 301	14 225
Immeubles de placement (note 6)	7 870	8 344	7 763
	226 810	223 223	200 075
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	1 193	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	17 332	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	4 467	—	—
Goodwill (note 9)	11 249	10 611	9 107
Immobilisations incorporelles (note 9)	4 484	6 230	5 514
Instruments financiers dérivés (note 30)	2 219	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 10)	731	724	736
Immobilisations corporelles (note 10)	335	399	422
Débiteurs et intérêts à recevoir	4 863	4 355	3 210
Autres actifs (note 11)	14 483	15 949	14 435
Impôt exigible	260	338	268
Actifs d'impôt différé (note 29)	1 848	1 470	1 325
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	422 956	387 882	357 419
Total de l'actif	713 230 \$	672 206 \$	616 854 \$
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	144 388 \$	135 438 \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement (note 16)	88 919	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	648	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente (note 4)	2 407	—	—
Débentures et autres instruments d'emprunt (note 18)	9 046	10 509	8 804
Instruments financiers dérivés (note 30)	1 288	1 639	1 030
Créditeurs	3 216	2 758	2 469
Autres passifs (note 20)	9 587	8 913	6 293
Impôt exigible	137	152	193
Passifs d'impôt différé (note 29)	787	773	677
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	60 302	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	362 654	330 041	292 166
Total du passif	683 379	643 411	589 779
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)			
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 847	2 734	2 984
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	168	152	130
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social (note 22)			
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720	2 720
Actions ordinaires	6 000	5 791	5 748
Surplus cumulé	15 492	14 976	13 214
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 27)	890	713	587
Surplus d'apport	234	209	192
Total des capitaux propres	29 851	28 795	27 075
Total du passif et des capitaux propres	713 230 \$	672 206 \$	616 854 \$

Approuvé par le conseil d'administration :



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre 2023						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice (retraité)	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9 (note 3)	—	—	(33)	3	—	(30)
Solde révisé au début de l'exercice	10 011	209	14 943	716	2 886	28 765
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	2 868	—	23	2 891
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	174	87	261
	10 011	209	17 811	890	2 996	31 917
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 937)	—	—	(1 937)
Émises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	89	—	—	—	—	89
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	158	(51)	—	—	36	143
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(233)	—	—	—	—	(233)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	195	—	(195)	—	—	—
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(13)	(13)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	3	—	—	2	5
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	73	—	—	—	73
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(27)	—	(36)	(63)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(30)	—	30	—
Solde à la fin de l'exercice	10 220 \$	234 \$	15 492 \$	890 \$	3 015 \$	29 851 \$

31 décembre 2022 (retraité)						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 (note 3)	—	—	(4 835)	—	(517)	(5 352)
Incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 (note 3)	—	—	1 625	(45)	364	1 944
Solde révisé au début de l'exercice	9 968	192	13 214	587	3 114	27 075
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	3 726	—	(88)	3 638
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	126	(153)	(27)
	9 968	192	16 940	713	2 873	30 686
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 826)	—	—	(1 826)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	43	(54)	—	—	50	39
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(66)	(66)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	4	—	—	(4)	—
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	67	—	—	—	67
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	—	(4)	—	—	(4)
Comptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	15	15
Cession d'une participation dans une filiale	—	—	8	—	6	14
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(12)	—	12	—
Solde à la fin de l'exercice	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Activités d'exploitation ¹		
Bénéfice avant impôt	2 914 \$	4 039 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(423)	(348)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	9 316	(25 355)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 561)	(8 124)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	170	(1 232)
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	5	5 614
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(480)	1 168
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(6 489)	31 000
Ventes, échéances et remboursements de placements de portefeuille	38 507	34 449
Achats de placements de portefeuille	(35 253)	(37 553)
Autres	1 497	114
	5 203	3 772
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	158	43
Actions ordinaires achetées et annulées	(233)	—
Émission de titres d'emprunt libellés en euros	—	691
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	(735)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	61	1 096
Diminution de la marge de crédit des filiales	(734)	(495)
Augmentation des débentures et autres instruments d'emprunt	—	5
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	(4)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(1 937)	(1 826)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(130)	(130)
	(3 550)	(620)
Activités d'investissement ¹		
Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	(223)	(63)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(563)	(2 155)
	(786)	(2 218)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	281
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	827	1 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de l'exercice	8 117 \$	7 290 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice (note 4)	375	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice	7 742 \$	7 290 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	7 332 \$	5 833 \$
Intérêts versés	453	408
Dividendes reçus	422	403

¹ Les flux de trésorerie liés aux ventes, aux échéances, aux remboursements et aux achats de placements de portefeuille ont été reclassés à la rubrique Activités d'exploitation afin de mieux représenter les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la compagnie. Ces flux de trésorerie étaient auparavant présentés à la rubrique Activités d'investissement.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) et Putnam Investments, LLC (Putnam)¹.

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 14 février 2024.

¹ Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam US Holdings I, LLC (excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc.) à Franklin Resources Inc. (note 4). Putnam US Holdings I, LLC était une filiale de Putnam Investments, LLC.

2. Mode de présentation et sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les normes IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement.

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont présentées ci-après aux rubriques a) Placements de portefeuille, h) Instruments financiers dérivés et couverture, et o) Contrats d'assurance, contrats d'investissement et contrats de réassurance détenus.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023, et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits ou les pertes et les dividendes, est éliminé au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé et elle a recours à des estimations pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, ce qui comprend la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente (note 4).
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).
- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 8).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 9).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 9).
- La direction exerce son jugement pour déterminer si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement (notes 11 et 20).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements et des estimations (notes 14 et 16).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- La compagnie tient compte de toutes les modalités des contrats qu'elle émet afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, malgré l'annulation et l'échéance de contrat, ainsi que la survenance ou la non-survenance d'un événement assuré. Certains montants, une fois versés par le titulaire de polices, sont remboursables à celui-ci en toutes circonstances. La compagnie considère que ces paiements répondent à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir été payés par les titulaires de polices.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement (note 14).
- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque non financier, la compagnie exerce son jugement pour refléter la diversification et pour calculer le niveau de confiance.
- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, puis sur les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.

- Dans le cas des contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17, la compagnie a exercé un jugement pour déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif.
- La compagnie a exercé son jugement afin de déterminer pour quels contrats d'assurance l'approche fondée sur la juste valeur doit être appliquée au moment de la transition à IFRS 17. Elle a exercé un jugement important pour déterminer les hypothèses et les estimations critiques afin de déterminer la juste valeur de ces contrats.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement et des estimations. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 26).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations et porter des jugements lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 29).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 29).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 31).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 33).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction exerce son jugement pour déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Des jugements sont portés lorsqu'il faut établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement.

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des obligations et les placements hypothécaires à la JVAERG font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la JVAERG, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la JVAERG.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN ou à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Comptabilisation des produits nets tirés des placements

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ou effort excessif.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers sont individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

Présentation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la JVAERG sont comptabilisées dans les états consolidés des autres éléments du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans consolidés.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la compagnie radiera partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la charge pour pertes de crédit et sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Actifs financiers modifiés

Les conditions contractuelles d'un actif financier peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions des marchés et d'autres facteurs qui ne sont pas liés à une détérioration réelle ou potentielle du crédit de l'emprunteur. Un actif financier existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé, et l'actif renégocié comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la compagnie.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue d'être assujéti à une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit par rapport au moment de la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus découlant des conditions contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée aux fins de l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de la gestion interne du risque de crédit de la compagnie. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours. La définition d'un cas de défaillance peut différer d'un actif financier à l'autre et tenir compte de facteurs qualitatifs, par exemple les clauses restrictives financières et d'autres indicateurs de détresse financière, ainsi que de facteurs quantitatifs, tel le non-paiement d'autres obligations par le même émetteur. La compagnie utilise des données de sources internes et externes pour déterminer si un actif est en défaillance.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif au moment de l'acquisition pour tous les autres classements d'instruments financiers, et ils sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des instruments à revenu fixe ou lorsque les instruments financiers sont vendus contre des instruments de capitaux propres.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2s).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

Un groupe destiné à être cédé est considéré en tant qu'activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la compagnie et dont la compagnie s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée lorsqu'une entité la cède ou lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées en un seul montant au poste Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans l'état consolidé du résultat net.

Lorsqu'une activité est classée comme activité abandonnée, les chiffres comparatifs de l'état consolidé du résultat net font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

h) Instruments financiers dérivés et couverture

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 30 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement.

Couvertures de juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans le résultat net des activités de placement.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le résultat net des activités de placement au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global au résultat net des activités de placement s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt, à des swaps de devises et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans le résultat net des activités de placement.

j) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

k) Comptabilisation des honoraires et autres produits

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

l) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

m) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

n) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts. La compagnie comptabilise les garanties liées à ses produits de fonds distincts dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés.

o) Contrats d'assurance, contrats d'investissement et contrats de réassurance détenus

Classement des contrats

Contrats d'assurance

En vertu d'IFRS 17, la compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats d'investissement

Si les contrats ne comportent pas un risque d'assurance important, la compagnie les classera à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion des risques.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire à la suite de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires, dans une seconde catégorie comprenant les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite et dans une troisième catégorie comprenant tous les autres contrats rentables. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. La compagnie n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés; ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de taux du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit afin de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;

- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- La quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou

- La quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - Les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - Les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC;
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;
- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;

- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissements payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils soient survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Le modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque la compagnie devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. À la comptabilisation, la compagnie évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction lors de la comptabilisation initiale, la compagnie comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marchés observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrées observables sur le marché, ou réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont par la suite évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie à la valeur de marché des actifs qui couvrent le solde du passif ou au résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque à des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques, selon le plus élevé de ces montants. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture

Amortissement de la MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnités dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

p) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

q) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

r) Conventions de rachat

La compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

s) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 26). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

t) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité sont classés dans le capital social, car la compagnie peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres. Les intérêts engagés sur ces instruments sont passés en charges dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net.

Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

u) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 25). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs et certains employés de la compagnie. Les droits des unités émises aux administrateurs aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. Les droits des unités émises à certains employés aux termes de ces régimes sont principalement acquis sur une période de trois ans. La compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la compagnie.

Certains employés de la compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime pour la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

La compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

v) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présupposant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation dont le prix d'exercice est inférieur au cours du marché moyen des actions ordinaires pour la période sont exercées.

w) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actuelle des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, du taux d'emprunt marginal du preneur. En règle générale, la compagnie utilise le taux d'emprunt marginal du preneur comme taux d'actualisation. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

x) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation canadienne, Exploitation américaine, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale de Lifeco. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. Empower (services financiers) et Putnam (gestion d'actifs) sont incluses dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité Réassurance est présentée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

y) Méthodes comptables futures

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur ne peut comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires sur ses accords de financement de fournisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la compagnie. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément, respectivement.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement;
- établissement de la MSC pour les polices en vigueur;
- incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier;
- ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés;
- ajustement pour tenir compte des charges non attribuables;
- autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la compagnie applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17. L'application rétrospective serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Il a été impossible d'obtenir des données historiques suffisamment détaillées en déployant des efforts raisonnables.
- Il a été impossible d'établir les estimations suffisamment détaillées qui sont nécessaires pour effectuer l'évaluation sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou il a été impossible d'exercer un jugement professionnel à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de la compagnie.

La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie met en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il est impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

La compagnie a eu recours à une approche fondée sur la valeur intrinsèque pour déterminer la juste valeur à utiliser dans l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits tirés des placements relatifs au capital requis. L'élaboration des hypothèses s'est basée sur une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de la compagnie quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur le passage d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022
Actif						
Obligations	140 612 \$	— \$	2 043 \$	— \$	— \$	142 655 \$
Prêts hypothécaires	28 852	—	505	—	—	29 357
Actions	14 183	16	26	—	—	14 225
Actifs au titre des contrats d'assurance	—	1 533	—	—	—	1 533
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	—	697	269	49 920
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	—	—	—	—	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	—	—	—	—	357 419
Total de l'actif	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378 \$	(57 284) \$	— \$	6 816 \$	— \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	—	—	—	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	—	1 290	—	—	—	1 290
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	—	—	(413)	9 439
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	—	—	—	—	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	—	—	—	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	65 253	—	—	—	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	292 166	—	—	—	292 166
Total du passif	600 005	(16 629)	—	6 816	(413)	589 779
Total des capitaux propres	30 483	(545)	2 574	(6 119)	682	27 075
Total du passif et des capitaux propres	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Rapprochement du résultat net consolidé selon IFRS 4 et IAS 39 et selon IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, présenté antérieurement	3 219 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report de profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Modifications des incidences découlant de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Modifications des incidences liées aux marchés	653
Autres, y compris les modifications des incidences liées aux résultats au chapitre de l'assurance	152
Incidences fiscales	(284)
Résultat net retraité en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	3 596 \$

Fluctuations de la MSC en fonction de la composante d'évaluation au moment de la transition

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	10 197 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions et cessions	294
Total des variations	382

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	2 859
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696

Solde de clôture net, au 31 décembre 2022

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Produits des activités d'assurance	
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 546 \$
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon d'autres approches	12 086
Total des produits des activités d'assurance	19 632 \$

Contrats de réassurance détenus**Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	938 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47)
 Autres contrats de réassurance détenus	
MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	137
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17)
 Solde de clôture net, au 31 décembre 2022	1 011 \$

Transition à IFRS 9

Incidence de la première application d'IFRS 9 – actifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des catégories d'évaluation d'origine selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
<u>Actifs financiers</u>		
Obligations		
	JVRN (désignation)	JVRN (désignation)
	JVRN (désignation)	JVAERG
	JVRN (classement)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVAERG
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG
Prêts hypothécaires		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG
	Prêts et créances	Coût amorti
Actions		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	JVRN (obligatoire)

Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
JVRN				
Obligations				
Désignées	113 596 \$	(544) \$	— \$	113 052 \$
Reclassées des prêts et créances	—	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 596	33 026	(3 480)	143 142
Obligatoire	181	—	—	181
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	67	—	67
Total – obligatoire	181	67	—	248
Prêts hypothécaires				
Désignés	3 125	(3 125)	—	—
Reclassés des prêts et créances	—	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 125	28 185	(2 297)	29 013
Reclassés des actifs désignés comme étant à la JVRN	—	3 125	6	3 131
Reclassés des actifs disponibles à la vente	—	240	—	240
Total – obligatoire	—	3 365	6	3 371
Actions				
Reclassées des actifs désignés comme étant à la JVRN	13 305	—	16	13 321
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	325	17	342
Total – obligatoire	13 305	325	33	13 663
Total à la JVRN	130 207 \$	64 968 \$	(5 738) \$	189 437 \$
JVAERG				
Obligations				
Reclassées des actifs disponibles à la vente	— \$	11 797 \$	— \$	11 797 \$
Reclassées des actifs désignés comme étant à la JVRN	—	544	—	544
Reclassées des prêts et créances	—	376	(16)	360
	—	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires				
Reclassés des prêts et créances	—	662	(41)	621
Total à la JVAERG	— \$	13 379 \$	(57) \$	13 322 \$

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	11 864 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la JVRN	—	(67)	—	
Reclassées comme étant à la JVAERG	—	(11 797)	—	
	11 864	(11 864)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés	240	—	—	
Reclassés comme étant à la JVRN	—	(240)	—	
	240	(240)	—	—
Actions				
Reportées	325	—	—	
Reclassées comme étant à la JVRN	—	(325)	—	
	325	(325)	—	—
Total des actifs disponibles à la vente	12 429 \$	(12 429) \$	— \$	— \$
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 946 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la JVRN	—	(33 570)	—	
Reclassées comme étant à la JVAERG	—	(376)	—	
	33 946	(33 946)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés : prêts et créances	36 164	—	—	
Reclassés comme étant à la JVRN	—	(31 310)	—	
Reclassés comme étant à la JVAERG	—	(662)	—	
	36 164	(31 972)	—	4 192
Total du coût amorti	70 110 \$	(65 918) \$	— \$	4 192 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la JVRN et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la JVAERG et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 d'un montant de 36 \$ ne diffèrent pas de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 36 \$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 37 \$ au 31 décembre 2023, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1, une tranche de 29 \$ dans la phase 2 et une tranche de 4 \$ dans la phase 3.

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Vente de Putnam US Holdings I, LLC (Putnam Investments)

Le 31 mai 2023, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam Investments, excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton, en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. La compagnie conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire quantitatif d'actifs, ainsi que certains actifs, y compris des actifs d'impôt différé, liés à Putnam Investments.

En parallèle, la compagnie, Power Corporation et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. De plus, la compagnie fournira initialement aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans.

Le bénéfice net (la perte nette) et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées au sein de l'exploitation américaine, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente.

Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Résultat net des activités de placement	44 \$	(27) \$
Autres produits (charges)		
Honoraires et autres produits	1 008	1 008
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 050)	(982)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(130)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(26)	(24)
Bénéfice (perte) avant impôt	(154)	(25)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(30)	7
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	(124) \$	(32) \$
Écarts de change à la conversion des activités abandonnées	(42)	68
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) liés aux activités abandonnées	(42) \$	68 \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	137 \$	(44) \$
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(6)	4
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	23
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	126 \$	(17) \$

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

	31 décembre 2023
Actif	
Trésorerie	375 \$
Actions	46
Immobilisations incorporelles	1 594
Immobilisations corporelles	56
Autres actifs	2 396
Total des actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 467 \$
Passif	
Autres passifs	2 407 \$
Total des passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 407 \$

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie différée et éventuelle de Franklin Templeton d'une juste valeur estimative totale de 1 894 \$ (1 424 \$ US), ce qui a donné lieu à un profit net estimatif de 61 \$. La valeur comptable de l'actif net vendu au 1^{er} janvier 2024 reflète les coûts de clôture finaux et autres coûts comptabilisés au point de vente. Le profit net final sera mis à jour et reflété dans les résultats du premier trimestre de 2024.

Détails de la vente des activités abandonnées (Putnam Investments)

	2024
Contrepartie reçue ou à recevoir	
Juste valeur des actions ordinaires de Franklin Templeton (29,79 \$ US)	1 321 \$
Trésorerie nette et autres contreparties différées et éventuelles	573
Participation ne donnant pas le contrôle dans la vente de Putnam Investments	(123)
Total du produit net estimatif à la cession de Putnam Investments	1 771 \$
Valeur comptable nette des actifs nets vendus	
Valeur comptable	2 060 \$
Coûts de clôture de la transaction finaux estimatifs	(109)
Reclassement de la conversion des établissements à l'étranger	(211)
Valeur comptable nette des activités abandonnées	1 740 \$
Profit net estimatif à la vente	31 \$
Économie d'impôt	30
Profit net estimatif à la vente après impôt	61 \$

b) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une société indépendante de gestion du patrimoine, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie d'achat totale de 585 \$. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie	31 \$
Immobilisations corporelles	6
Débiteurs	33
Autres actifs	273
Impôt exigible	1
Goodwill	583
Total des actifs acquis et du goodwill	927 \$

Passifs repris

Créditeurs	55 \$
Autres passifs	274
Impôt exigible	1
Passifs d'impôt différé	12
Total des passifs repris	342 \$

La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 31 décembre 2023 se fondent sur la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat. Au 31 décembre 2023, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'ont pas fait l'objet d'une détermination et d'une évaluation distinctes dans les actifs de la répartition du prix d'achat, car l'évaluation était toujours en cours. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat seront finalisées d'ici le quatrième trimestre de 2024.

Par conséquent, le goodwill d'un montant de 583 \$ au 31 décembre 2023, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, sera ajusté au cours des périodes futures.

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et qui sont comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relatif sur le bénéfice. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a engagé des charges d'acquisition de 4 \$, lesquelles sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Les produits et le bénéfice net d'IPC n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats de la compagnie pour 2023.

c) Acquisition de Value Partners

Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée au 31 décembre 2023, et le montant initial de 119 \$ attribué au goodwill à la date de l'acquisition devait être ajusté, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours.

d) Convention de réassurance visant les activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a fourni des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, la compagnie s'est fondée sur les informations disponibles pour établir une provision dans les autres passifs pour le montant global du passif potentiel lié aux réclamations.

e) Relation stratégique avec Sagard Holdings

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une partie liée, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant approximativement à 700 \$ US.

f) Initiatives d'affaires au sein de l'exploitation européenne

En 2023, l'exploitation européenne de la compagnie a entrepris un certain nombre d'initiatives afin de se positionner pour l'avenir, notamment des activités de restructuration, le lancement d'une coentreprise et la récupération d'affaires réassurées. L'incidence nette de ces activités correspond à un profit net après impôt de 31 \$ comptabilisé en résultat net.

Restructuration de l'exploitation européenne

En 2023, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 126 \$ au poste Charges de restructuration et d'intégration des états consolidés du résultat net relativement aux provisions pour réductions de l'effectif et autres initiatives de transformation de l'exploitation.

La provision pour réductions de l'effectif et autres initiatives de transformation de l'exploitation découle des activités et des décisions d'affaires suivantes :

- la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
- la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en Allemagne visant à susciter la croissance grâce à la diversification des produits et à un programme d'efficacité tirant parti de sa nouvelle plateforme d'administration des polices, de l'automatisation accrue et des technologies de l'IA;
- la mise en œuvre continue de la stratégie d'Irish Life, y compris l'élaboration de technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation.

Au 31 décembre 2023, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 106 \$.

Transfert de fonds distincts à une coentreprise

Le 1^{er} novembre 2023, Irish Life Assurance plc, une filiale indirecte de la compagnie, a conclu le transfert d'un portefeuille de fonds distincts d'une valeur comptable d'environ 1,8 G€ (2,7 G\$) à Saol Assurance dac (AIB Life), une partie liée de la compagnie par l'entremise d'une coentreprise détenue à parts égales entre Canada Life Irish Holding Company Limited et Allied Irish Banks, p.l.c. La compagnie a comptabilisé un profit lié à cette transaction au cours du quatrième trimestre de 2023.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2023	2022
Trésorerie	3 029 \$	4 013 \$
Dépôts à court terme	4 713	3 277
Total	7 742 \$	7 290 \$

Au 31 décembre 2023, un montant en trésorerie et en dépôts à court terme de 689 \$ était soumis à des restrictions par la compagnie (879 \$ au 31 décembre 2022). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommis aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2023		2022 ¹	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
JVRN – désignation	143 506 \$	143 506 \$	143 142 \$	143 142 \$
JVRN – obligatoire	1 795	1 795	248	248
JVAERG	11 750	11 750	12 701	12 701
	157 051	157 051	156 091	156 091
Prêts hypothécaires				
JVRN – désignation	29 211	29 211	29 013	29 013
JVRN – obligatoire	4 203	4 203	3 371	3 371
JVAERG	578	578	621	621
Coût amorti	4 422	3 923	4 192	3 577
	38 414	37 915	37 197	36 582
Actions				
JVRN – obligatoire	14 890	14 890	13 663	13 663
Méthode de la mise en équivalence	843	777	638	610
	15 733	15 667	14 301	14 273
Immeubles de placement	7 870	7 870	8 344	8 344
Total	219 068 \$	218 503 \$	215 933 \$	215 290 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

	2023				2022 ¹			
	Durée jusqu'à l'échéance				Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	14 282 \$	47 685 \$	95 084 \$	157 051 \$	13 556 \$	42 336 \$	100 199 \$	156 091 \$
Prêts hypothécaires ²	3 753	19 554	15 107	38 414	2 672	18 069	16 456	37 197
Total	18 035 \$	67 239 \$	110 191 \$	195 465 \$	16 228 \$	60 405 \$	116 655 \$	193 288 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. L'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence :

Un montant important des placements mis en équivalence de la compagnie a trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 448 actions d'IGM au 31 décembre 2023 (9 200 448 actions au 31 décembre 2022), soit une participation de 3,86 % (3,87 % au 31 décembre 2022). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction, certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2023	2022
Valeur comptable au début de l'exercice	375 \$	366 \$
Quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	33	30
Dividendes reçus	(21)	(21)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	387 \$	375 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	247 \$	237 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	321 \$	347 \$

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2023 dans l'information qu'elle publie.

Au 31 décembre 2023, IGM détenait 22 136 471 actions ordinaires de la compagnie (37 337 133 actions au 31 décembre 2022).

d) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	2023					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	6 626 \$	1 434 \$	499 \$	506 \$	404 \$	9 469 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(248)	—	—	—	—	(248)
Profits à la décomptabilisation des actifs au coût amorti	—	9	—	—	—	9
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	—	—	—	—	(1)
Autres produits (charges)	—	—	—	(196)	(169)	(365)
	6 377	1 443	499	310	235	8 864
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN (désignation)	5 050	478	—	—	347	5 875
JVRN (obligatoire)	53	272	796	—	—	1 121
Comptabilisé à la JVRN	—	—	—	(507)	—	(507)
	5 103	750	796	(507)	347	6 489
Total	11 480 \$	2 193 \$	1 295 \$	(197) \$	582 \$	15 353 \$

	2022 ¹					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	5 617 \$	1 217 \$	404 \$	459 \$	399 \$	8 096 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(71)	—	—	—	—	(71)
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	(42)	—	—	—	(42)
Autres produits (charges)	—	—	—	(154)	(243)	(397)
	5 546	1 183	404	305	156	7 594
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN (désignation)	(26 925)	(2 729)	—	—	(33)	(29 687)
JVRN (obligatoire)	(8)	(621)	(643)	—	—	(1 272)
Comptabilisé à la JVRN	—	—	—	(41)	—	(41)
	(26 933)	(3 350)	(643)	(41)	(33)	(31 000)
Total	(21 387) \$	(2 167) \$	(239) \$	264 \$	123 \$	(23 406) \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

e) Résultat net des activités de placement

	2023	2022
Rendement d'investissement		
Produits nets tirés des placements	8 864 \$	7 594 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	6 489	(31 000)
Total du rendement d'investissement	15 353	(23 406)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(3 941)	3 463
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	68	293
Intérêt capitalisé	(3 433)	(2 955)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	(1 919)	17 851
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	(13)	157
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(9 238)	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêt capitalisé	78	367
Autres	146	(1 618)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	224	(1 251)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 806)	8 454
	1 533 \$	2 606 \$

f) Prêts de titres

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2023, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 443 \$ (191 \$ au 31 décembre 2022). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 8 154 \$ (9 550 \$ au 31 décembre 2022).

7. Gestion des risques

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers et à ses contrats d'assurance. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement et de gestion des risques visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute correction de valeur pour perte.

	2023	2022
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742 \$	7 290 \$
Obligations	157 051	156 091
Prêts hypothécaires	38 414	37 197
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 645	1 527
Débiteurs	3 218	2 828
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	7 268	8 130
Actifs du compte de négociation	3 038	2 972
Créances liées à des contrats de location-financement	668	536
Autres actifs ¹	2 055	2 760
Actifs dérivés	2 219	2 314
	223 318	221 645
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ²	17 332	17 571
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	1 140
Fonds détenus par des assureurs cédants ³	3 926	4 105
Avances consenties aux titulaires de polices ³	8 945	8 999
	31 396	31 815
Total	254 714 \$	253 460 \$

¹ Comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 11).

² Comprend les fonds retenus pour les contrats de réassurance émis.

³ Compris dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 14).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2023 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 715 \$ (1 348 \$ au 31 décembre 2022).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

2023					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	1 155 \$	2 289 \$	8 522 \$	2 887 \$	14 853 \$
Organismes gouvernementaux	16 618	2 842	6 760	406	26 626
Créances titrisées par des agences	178	1 057	—	14	1 249
Autres créances titrisées	2 924	13 314	803	137	17 178
Services financiers	5 225	12 095	4 861	997	23 178
Communications	1 089	1 680	748	152	3 669
Produits de consommation courante	4 704	9 795	1 774	1 023	17 296
Énergie	2 619	3 118	447	336	6 520
Produits industriels	2 560	7 623	1 156	442	11 781
Technologie	1 044	3 307	479	297	5 127
Transport	3 996	1 899	755	156	6 806
Services publics	10 632	7 599	3 786	751	22 768
Total	52 744 \$	66 618 \$	30 091 \$	7 598 \$	157 051 \$
2022 ¹					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	2 699 \$	347 \$	7 905 \$	3 619 \$	14 570 \$
Organismes gouvernementaux	16 948	3 178	6 301	376	26 803
Créances titrisées par des agences	179	1 270	—	15	1 464
Autres créances titrisées	2 341	15 020	734	123	18 218
Services financiers	4 703	13 123	4 709	914	23 449
Communications	997	1 839	667	137	3 640
Produits de consommation courante	4 231	10 727	1 733	966	17 657
Énergie	2 236	3 600	405	285	6 526
Produits industriels	2 084	8 464	1 105	398	12 051
Technologie	831	3 359	393	298	4 881
Transport	3 364	1 941	637	121	6 063
Services publics	9 129	8 038	3 125	477	20 769
Total	49 742 \$	70 906 \$	27 714 \$	7 729 \$	156 091 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

	2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 511 \$	— \$	— \$	— \$	1 511 \$
Résidences multifamiliales	4 581	3 945	814	32	9 372
Prêts hypothécaires rechargeables	1 697	—	2 043	463	4 203
Commerciaux	8 955	10 376	3 850	147	23 328
Total	16 744 \$	14 321 \$	6 707 \$	642 \$	38 414 \$

	2022 ¹				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 738 \$	— \$	— \$	— \$	1 738 \$
Résidences multifamiliales	4 422	4 276	891	39	9 628
Prêts hypothécaires rechargeables	1 392	—	1 711	268	3 371
Commerciaux	8 446	10 484	3 480	50	22 460
Total	15 998 \$	14 760 \$	6 082 \$	357 \$	37 197 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

iii) Pertes de crédit attendues

Le tableau suivant présente le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit en vertu d'IFRS 9 en fonction du classement des actifs et des phases.

	2023			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	—	—	—	—
Transferts vers la phase 2	—	—	—	—
Transferts vers la phase 3	—	—	—	—
Émissions	1	—	—	1
Arrivées à échéance	(1)	—	—	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur	1	—	—	1
Radiations	—	—	—	—
Taux de change et autres	(1)	—	—	(1)
Solde à la fin de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1 \$	32 \$	— \$	33 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	1	(1)	—	—
Transferts vers la phase 2	—	—	—	—
Transferts vers la phase 3	—	—	—	—
Émissions	1	—	—	1
Arrivées à échéance	—	—	—	—
Réévaluation nette de la correction de valeur	(2)	(3)	4	(1)
Radiations	—	—	—	—
Taux de change et autres	—	1	—	1
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	29 \$	4 \$	34 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	4 \$	29 \$	4 \$	37 \$

iv) Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

31 décembre 2023				
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	11 668 \$	— \$	— \$	11 668 \$
De moins bonne qualité	77	5	—	82
Dépréciées	—	—	—	—
Total	11 745 \$	5 \$	— \$	11 750 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	560 \$	— \$	— \$	560 \$
De moins bonne qualité	—	18	—	18
Dépréciés	—	—	—	—
Total	560 \$	18 \$	— \$	578 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 088 \$	— \$	— \$	4 088 \$
De moins bonne qualité	—	357	—	357
Dépréciés	—	—	11	11
	4 088	357	11	4 456
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(29)	(4)	(34)
Total	4 087 \$	328 \$	7 \$	4 422 \$
1 ^{er} janvier 2023				
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	12 610 \$	— \$	— \$	12 610 \$
De moins bonne qualité	88	3	—	91
Dépréciées	—	—	—	—
Total	12 698 \$	3 \$	— \$	12 701 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	621 \$	— \$	— \$	621 \$
De moins bonne qualité	—	—	—	—
Dépréciés	—	—	—	—
Total	621 \$	— \$	— \$	621 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	3 819 \$	— \$	— \$	3 819 \$
De moins bonne qualité	—	373	—	373
Dépréciés	—	—	—	—
	3 819	373	—	4 192
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(32)	—	(33)
Total	3 818 \$	341 \$	— \$	4 159 \$

v) Incidence du crédit sur les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des placements de portefeuille de la compagnie désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces actifs est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des actifs précis. En 2023, une perte liée à la juste valeur de 80 \$ (8 \$ en 2022) est reflétée dans les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN dans les états consolidés du résultat net relativement aux incidents de crédit importants liés aux actifs désignés à la JVRN.

vi) Qualité de l'actif***Portefeuille d'obligations selon la notation***

En fonction des notations internes :

AAA
AA
A
BBB
BB ou inférieure

Total

2023	2022 ¹
24 298 \$	25 397 \$
31 435	31 614
54 807	53 864
44 811	43 482
1 700	1 734
157 051 \$	156 091 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Portefeuille de dérivés selon la notation

Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :

AA
A
BBB
Dérivés négociés en bourse

Total

2023	2022
1 448 \$	1 604 \$
770	697
—	—
1	13
2 219 \$	2 314 \$

Actifs au titre des contrats de réassurance détenus selon la notation

Selon les notations attribuées par les agences de notation :

AA- à AA+
A- à A+
BBB+ ou inférieure
Non coté

Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus**Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties**

2023	2022
15 955 \$	16 162 \$
1 365	1 386
9	10
3	13
17 332 \$	17 571 \$
4 296 \$	4 261 \$

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds retenus aux termes des contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2023, une tranche de 12 122 \$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 17 332 \$ était cédée à Protective Life Insurance Company (12 493 \$ de 17 571 \$ au 31 décembre 2022). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie ou selon d'autres arrangements, d'un montant de 13 710 \$ au 31 décembre 2023 (13 685 \$ au 31 décembre 2022).

vii) Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2023, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 7 268 \$ (8 130 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant est inclus dans les autres actifs des bilans consolidés. Au 31 décembre 2023, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 926 \$ (4 105 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant est inclus dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance. Ces montants comprennent des actifs de 37 \$ au 31 décembre 2023 (45 \$ au 31 décembre 2022) pour lesquels la compagnie ne conserve pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés au résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

i) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	189 \$	189 \$	222 \$	222 \$
Obligations	10 415	10 415	11 172	11 172
Prêts hypothécaires	418	418	457	457
Autres actifs	135	135	339	339
Total	11 157 \$	11 157 \$	12 190 \$	12 190 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 834 \$	3 834 \$	4 004 \$	4 004 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	7 268	7 268	8 130	8 130
Surplus	55	55	56	56
Total	11 157 \$	11 157 \$	12 190 \$	12 190 \$

ii) Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés :

	2023	2022
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	487 \$	464 \$
Organismes gouvernementaux	1 139	1 241
Créances titrisées par des agences	103	139
Autres créances titrisées	1 135	1 350
Services financiers	1 731	2 020
Communications	332	327
Produits de consommation courante	1 609	1 728
Énergie	534	517
Produits industriels	1 011	1 029
Technologie	385	386
Transport	301	319
Services publics	1 648	1 652
Total	10 415 \$	11 172 \$

iii) Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés :

	2023	2022
Résidences multifamiliales	107 \$	110 \$
Bien commerciaux	311	347
Total	418 \$	457 \$

iv) Qualité de l'actif:

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2023	2022
AAA	951 \$	1 037 \$
AA	2 536	2 607
A	3 973	4 289
BBB	2 856	3 124
BB ou inférieure	99	115
Total	10 415 \$	11 172 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

- La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité par l'entremise de la conception de ses produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances variées par année. Environ 68 % de nos passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2023, la compagnie détenait des liquidités de 950 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US, d'une facilité de crédit renouvelable de 300 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition d'Empower, ainsi que d'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition d'Empower. Empower a également une capacité d'emprunt d'environ 440 \$ US en vertu du programme de l'organisme Federal Home Loan Banks.

i) Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	2023					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Débitures et autres instruments d'emprunt	— \$	665 \$	730 \$	532 \$	999 \$	5 833 \$
Titres de fiducies de capital ¹	—	—	—	—	—	150
Obligations d'achat	305	227	176	121	54	251
Cotisations au titre des régimes de retraite	225	—	—	—	—	—
Total	530 \$	892 \$	906 \$	653 \$	1 053 \$	6 234 \$

¹ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires comptabilisés au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net attribuable aux actionnaires soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	2023		2022	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	175 \$	(225) \$	75 \$	(125) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	150	(225)	50	(100)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2023 et 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Variation des écarts de crédit

	2023 ¹	
	Hausse de 50 points des écarts de crédit	Baisse de 50 points des écarts de crédit
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	300 \$	(375) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	350	(450)

¹ L'exposition aux sensibilités aux écarts de crédit au 31 décembre 2022 devrait être essentiellement semblable aux niveaux présentés au 31 décembre 2023.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	2023 ¹				2022			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	225 \$	100 \$	(100) \$	(225) \$	200 \$	100 \$	(125) \$	(225) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	525	250	(250)	(525)	475	225	(250)	(500)

¹ Après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments et a reçu des actions de Franklin Templeton à titre de contrepartie partielle (note 4). L'incidence nette de cette transaction sur les valeurs du bénéfice net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires présentées dans le tableau ci-dessus serait la suivante : une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 75 \$, et une hausse ou une baisse de 20 % de la valeur des actions cotées en bourse entraînerait une augmentation des sensibilités de 150 \$.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	2023				2022			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	450	225	(225)	(450)	425	225	(225)	(450)

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

2023				
Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			Exposition nette
	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²		
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 219 \$	(925) \$	(1 097) \$	197 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 219 \$	(925) \$	(1 097) \$	197 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 288 \$	(925) \$	(194) \$	169 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 288 \$	(925) \$	(194) \$	169 \$
2022				
Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			Exposition nette
	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²		
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 314 \$	(856) \$	(1 274) \$	184 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 314 \$	(856) \$	(1 274) \$	184 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 639 \$	(856) \$	(513) \$	270 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 639 \$	(856) \$	(513) \$	270 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 715 \$ (1 348 \$ au 31 décembre 2022), et un montant de 773 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 \$ au 31 décembre 2022).

8. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la JVRN sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742 \$	— \$	— \$	7 742 \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	—	145 049	252	145 301
Prêts hypothécaires	—	29 211	4 203	33 414
Actions	10 863	218	3 809	14 890
Total des actifs financiers à la JVRN	10 863	174 478	8 264	193 605
Actifs financiers à la JVAERG				
Obligations	—	11 750	—	11 750
Prêts hypothécaires	—	578	—	578
Total des actifs financiers à la JVAERG	—	12 328	—	12 328
Immeubles de placement	—	—	7 870	7 870
Dérivés ¹	1	2 218	—	2 219
Actifs détenus en vue de la vente ²	614	1 006	907	2 527
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	242	2 796	—	3 038
Autres ³	—	443	—	443
Total des actifs évalués à la juste valeur	19 462 \$	193 269 \$	17 041 \$	229 772 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁴	5 \$	1 283 \$	— \$	1 288 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	88 919	—	88 919
Autres passifs	—	443	—	443
Total des passifs évalués à la juste valeur	5 \$	90 645 \$	— \$	90 650 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 1 346 \$ reçues de contreparties.

² Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants de 375 \$, de 46 \$ et de 2 106 \$ au titre de la trésorerie, des actions et des actifs du compte de négociation, respectivement.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 247 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

Notes annexes

	2022 ¹			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	— \$	— \$	7 290 \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	—	143 195	195	143 390
Prêts hypothécaires	—	29 013	3 371	32 384
Actions	10 548	86	3 029	13 663
Total des actifs financiers à la JVRN	10 548	172 294	6 595	189 437
Actifs financiers à la JVAERG				
Obligations	—	12 701	—	12 701
Prêts hypothécaires	—	621	—	621
Total des actifs financiers à la JVAERG	—	13 322	—	13 322
Immeubles de placement	—	—	8 344	8 344
Dérivés ²	13	2 301	—	2 314
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	—
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres ³	11	180	—	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 171 \$	189 820 \$	15 879 \$	223 870 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁴	— \$	1 639 \$	— \$	1 639 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 810	—	94 810
Autres passifs	11	180	—	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	96 629 \$	— \$	96 640 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Compte non tenu de garanties de 1 348 \$ reçues de contreparties.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 532 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

2023							
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	— \$	15 879 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	6	345	148	(507)	(12)	25	5
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	52	(12)	53	—	(14)	79
Achats	68	—	948	191	23	12	1 242
Émissions	—	569	—	—	—	—	569
Ventes	(17)	—	(304)	(211)	—	(67)	(599)
Règlements	—	(134)	—	—	—	—	(134)
Autres ²	—	—	—	—	(951)	951	—
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	— \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tiré des placements	6 \$	345 \$	148 \$	(507) \$	(12) \$	25 \$	5 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2023	6 \$	334 \$	148 \$	(499) \$	— \$	25 \$	14 \$
2022							
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	349	(204)	—	—	196
Solde révisé au début de l'exercice	145	2 615	2 029	—	7 763	531	13 083
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	(12)	(644)	225	—	(41)	(125)	(597)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	(70)	(7)	—	(42)	30	(89)
Achats	82	—	924	—	710	710	2 426
Émissions	—	1 631	—	—	—	—	1 631
Ventes	(20)	—	(142)	—	(55)	(168)	(385)
Règlements	—	(161)	—	—	—	—	(161)
Autres	—	—	—	—	9	—	9
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	12	12
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	— \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tirés des placements	(12) \$	(644) \$	225 \$	— \$	(41) \$	(125) \$	(597) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(12) \$	(642) \$	199 \$	— \$	(34) \$	(126) \$	(615) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les prêts hypothécaires à la JVRN et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Représente les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

³ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

⁴ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,2 % à 11,3 % Fourchette de 4,1 % à 7,8 % Moyenne pondérée de 4,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,2 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs, des passifs et des capitaux propres de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

2023					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	3 923 \$	— \$	— \$	3 923 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	3 923	—	—	3 923
Autres actions ¹	321	—	—	456	777
Total des actifs présentés à la juste valeur	321 \$	3 923 \$	— \$	456 \$	4 700 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Déventures et autres instruments d'emprunt	192 \$	8 212 \$	— \$	— \$	8 404 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 155	—	—	1 155
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	192 \$	9 367 \$	— \$	— \$	9 559 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

2022 ¹					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	3 577 \$	— \$	— \$	3 577 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	3 577	—	—	3 577
Autres actions ²	347	—	—	263	610
Total des actifs présentés à la juste valeur	347 \$	3 577 \$	— \$	263 \$	4 187 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Déventures et autres instruments d'emprunt	877 \$	8 485 \$	— \$	— \$	9 362 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 125	—	—	1 125
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	877 \$	9 610 \$	— \$	— \$	10 487 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2023	2022
Coût		
Solde au début de l'exercice	11 860 \$	10 284 \$
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	(1 214)	—
Acquisitions d'entreprises	702	1 287
Ajustements à la répartition du prix d'achat	(1)	31
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(11)	(80)
Fluctuations des taux de change	(52)	338
Solde à la fin de l'exercice	11 284 \$	11 860 \$
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(1 249) \$	(1 177) \$
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	1 214	—
Fluctuations des taux de change	—	(72)
Solde à la fin de l'exercice	(35) \$	(1 249) \$
Valeur comptable nette	11 249 \$	10 611 \$

ii) Le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2023	2022
Exploitation canadienne		
Client collectif	1 482 \$	1 482 \$
Client individuel	3 250	2 560
Exploitation européenne	2 366	2 355
Exploitation américaine		
Services financiers	4 151	4 214
Total	11 249 \$	10 611 \$

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 4 484 \$ (6 230 \$ au 31 décembre 2022) comprennent les immobilisations incorporelles à durée indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée déterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2023				2022			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût								
Solde au début de l'exercice	1 079 \$	2 678 \$	354 \$	4 111 \$	1 048 \$	2 542 \$	354 \$	3 944 \$
Entrées	—	26	—	26	—	—	—	—
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(425)	(2 294)	—	(2 719)	—	—	—	—
Transfert aux immobilisations incorporelles à durée déterminée	(95)	—	—	(95)	—	—	—	—
Fluctuations des taux de change	3	—	—	3	31	136	—	167
Solde à la fin de l'exercice	562 \$	410 \$	354 \$	1 326 \$	1 079 \$	2 678 \$	354 \$	4 111 \$
Cumul des pertes de valeur								
Solde au début de l'exercice	(137) \$	(1 092) \$	— \$	(1 229) \$	(130) \$	(1 028) \$	— \$	(1 158) \$
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	103	1 092	—	1 195	—	—	—	—
Perte de valeur	(23)	—	—	(23)	—	—	—	—
Fluctuations des taux de change	—	—	—	—	(7)	(64)	—	(71)
Solde à la fin de l'exercice	(57) \$	— \$	— \$	(57) \$	(137) \$	(1 092) \$	— \$	(1 229) \$
Valeur comptable nette	505 \$	410 \$	354 \$	1 269 \$	942 \$	1 586 \$	354 \$	2 882 \$

En 2023, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 23 \$ à l'égard de la marque PanAgora, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées à des groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2023	2022
Exploitation canadienne		
Client collectif	354 \$	354 \$
Client individuel	649	649
Exploitation européenne	247	218
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	19	1 566
Services financiers	—	95
Total	1 269 \$	2 882 \$

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

2023					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 182 \$	105 \$	— \$	2 886 \$	6 173 \$
Entrées	29	—	—	313	342
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(50)	—	—	(325)	(375)
Transfert des immobilisations incorporelles à durée indéterminée	—	—	95	—	95
Fluctuations des taux de change	(29)	2	(2)	(5)	(34)
Cessions	—	—	—	(312)	(312)
Solde à la fin de l'exercice	3 132 \$	107 \$	93 \$	2 557 \$	5 889 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 013) \$	(68) \$	— \$	(1 744) \$	(2 825) \$
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	39	—	—	244	283
Fluctuations des taux de change	5	(1)	—	7	11
Cessions	—	—	—	223	223
Amortissement	(166)	(4)	(7)	(189)	(366)
Solde à la fin de l'exercice	(1 135) \$	(73) \$	(7) \$	(1 459) \$	(2 674) \$
Valeur comptable nette	1 997 \$	34 \$	86 \$	1 098 \$	3 215 \$
2022 (retraité)					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	2 494 \$	107 \$	— \$	2 488 \$	5 089 \$
Entrées	548	—	—	352	900
Fluctuations des taux de change	140	(2)	—	76	214
Cessions	—	—	—	(30)	(30)
Solde à la fin de l'exercice	3 182 \$	105 \$	— \$	2 886 \$	6 173 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(821) \$	(66) \$	— \$	(1 474) \$	(2 361) \$
Fluctuations des taux de change	(32)	2	—	(58)	(88)
Cessions	—	—	—	2	2
Amortissement lié aux activités poursuivies	(157)	(4)	—	(193)	(354)
Amortissement lié aux activités abandonnées (note 4)	(3)	—	—	(21)	(24)
Solde à la fin de l'exercice	(1 013) \$	(68) \$	— \$	(1 744) \$	(2 825) \$
Valeur comptable nette	2 169 \$	37 \$	— \$	1 142 \$	3 348 \$

En 2023, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 88 \$ (25 \$ en 2022) à l'égard des logiciels au Royaume-Uni, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients, aux canaux de distribution ainsi qu'aux marques et marques de commerce est de 14 ans, de 10 ans et de 9 ans, respectivement (15 ans, 11 ans et néant au 31 décembre 2022, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2023. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

10. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2023	2022
Valeur comptable au début de l'exercice	907 \$	882 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(183)	(146)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	724	736
Entrées	26	14
Cessions	—	—
Perte de valeur	—	(18)
Amortissement	(18)	(19)
Change	(1)	11
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	731 \$	724 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 335 \$ au 31 décembre 2023 (399 \$ au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2023	2022
Exploitation canadienne	583 \$	601 \$
Exploitation américaine	270	334
Exploitation européenne	212	187
Solutions de gestion du capital et des risques	1	1
Total	1 066 \$	1 123 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

11. Autres actifs

	2023	2022
		(retraité)
Coûts d'acquisition différés	913 \$	923 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	308	371
Actifs du compte de négociation ¹	3 038	2 972
Créances liées à des contrats de location-financement	668	536
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 26)	365	463
Charges payées d'avance	128	132
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	7 268	8 130
Autres actifs divers	1 795	2 422
Total	14 483 \$	15 949 \$

¹ Ce poste comprend des obligations d'un montant de 2 797 \$ et des actions d'un montant de 241 \$ au 31 décembre 2023 (obligations d'un montant de 2 647 \$ et actions d'un montant de 325 \$ au 31 décembre 2022).

Le total des autres actifs, d'un montant de 5 000 \$ (5 560 \$ au 31 décembre 2022), devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Coûts d'acquisition différés

	2023	2022
		(retraité)
Solde au début de l'exercice	923 \$	851 \$
Entrées	201	173
Amortissement	(114)	(101)
Fluctuations des taux de change	(2)	23
Cessions	(95)	(23)
Solde à la fin de l'exercice	913 \$	923 \$

Actifs au titre de droits d'utilisation

	2023			2022		
	Immeubles	Matériel	Total	Immeubles	Matériel	Total
Coût						
Solde au début de l'exercice	626 \$	13 \$	639 \$	578 \$	12 \$	590 \$
Entrées	91	2	93	40	2	42
Modifications	(3)	—	(3)	(8)	(1)	(9)
Fluctuations des taux de change	(2)	—	(2)	16	—	16
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(147)	(2)	(149)	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	565 \$	13 \$	578 \$	626 \$	13 \$	639 \$
Cumul des amortissements						
Solde au début de l'exercice	(259) \$	(9) \$	(268) \$	(194) \$	(7) \$	(201) \$
Amortissement	(50)	(2)	(52)	(66)	(3)	(69)
Modifications	2	—	2	6	1	7
Fluctuations des taux de change	(1)	—	(1)	(5)	—	(5)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	47	2	49	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	(261) \$	(9) \$	(270) \$	(259) \$	(9) \$	(268) \$
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	304 \$	4 \$	308 \$	367 \$	4 \$	371 \$

Créances liées à des contrats de location-financement

La compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La compagnie a dix contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour des durées variant entre 27 ans et 40 ans.

Le tableau suivant présente les échéances des paiements de loyers à recevoir :

	2023	2022
Un an ou moins	39 \$	34 \$
Plus de un an à deux ans	41	36
Plus de deux ans à trois ans	42	37
Plus de trois ans à quatre ans	42	37
Plus de quatre ans à cinq ans	43	37
Plus de cinq ans	1 063	879
Total des paiements de loyers non actualisés	1 270	1 060
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	602	524
Total des créances liées à des contrats de location-financement	668 \$	536 \$
Produits financiers sur l'investissement net dans les contrats de location	32 \$	28 \$

12. Produits des activités d'assurance

	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(87) \$	(127) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	1 224	1 169
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	609	638
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	9 161	8 802
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	556	446
	11 463 \$	10 928 \$
Contrats évalués en vertu de la MRP	8 939	8 704
Total des produits des activités d'assurance	20 402 \$	19 632 \$

13. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation

	2023	2022
Charges de sinistres et prestations	13 982 \$	12 924 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	702	637
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(625)	12
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	62	61
Salaires et autres avantages du personnel	4 544	4 148
Frais généraux et administratifs	1 785	1 264
Charges d'intérêts sur les contrats de location	11	10
Amortissement des immobilisations corporelles	87	105
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	52	57
Commissions	1 579	1 658
Total des charges	22 179 \$	20 876 \$
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	15 777 \$	15 272 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	6 402	5 604
Total des charges	22 179 \$	20 876 \$

14. Contrats d'assurance

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance	2023							
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition		
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP				
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier			
							Total	
Actifs d'ouverture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$	
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	—	—	—	57 841	
Solde d'ouverture net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global								
Produits des activités d'assurance	(20 402)	—	—	—	—	—	(20 402)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(22)	9 311	6 250	99	—	15 638	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	702	—	—	—	—	—	702	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	62	—	—	—	—	62	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(47)	(455)	(123)	—	(625)	
	702	40	9 264	5 795	(24)	—	15 777	
Composants investissements	(10 085)	—	7 193	2 892	—	—	—	
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(29 785)	40	16 457	8 687	(24)	—	(4 625)	
Incidence des fluctuations des taux de change	9 515	12	5 274	709	31	—	15 541	
	88	—	7	72	3	—	170	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(20 182)	52	21 738	9 468	10	—	11 086	
Flux de trésorerie								
Primes reçues	30 906	—	—	—	—	—	30 906	
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(63)	—	(21 594)	(8 823)	—	—	(30 480)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(865)	—	—	—	—	—	(865)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(32)	—	—	—	—	—	(32)	
Autres flux de trésorerie ¹	903	—	—	—	—	—	903	
Total des flux de trésorerie	30 849	—	(21 594)	(8 823)	—	—	432	
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(35)	(35)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	32	32	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(3)	(3)	
Autres variations ²	(157)	—	—	—	—	—	(157)	
Solde de clôture net³	185 581 \$	253 \$	3 707 \$	13 575 \$	555 \$	(174) \$	203 497 \$	
Comptabilisé dans :								
Actifs de clôture	(2 021) \$	— \$	831 \$	(3) \$	— \$	— \$	(1 193) \$	
Passifs de clôture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	—	—	—	60 302	
Solde de clôture net³	185 581 \$	253 \$	3 707 \$	13 575 \$	555 \$	(174) \$	203 497 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 8 945 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 926 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

Notes annexes

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance	2022						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	(2 125) \$	— \$	730 \$	(138) \$	— \$	— \$	(1 533) \$
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	—	—	—	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	203 306	181	3 693	14 017	595	(162)	221 630
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 632)	—	—	—	—	—	(19 632)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(26)	8 848	5 396	344	—	14 562
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	637	—	—	—	—	—	637
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	61	—	—	—	—	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(66)	377	(299)	—	12
	637	35	8 782	5 773	45	—	15 272
Composants investissements	(9 018)	—	6 072	2 946	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(28 013)	35	14 854	8 719	45	—	(4 360)
Incidence des fluctuations des taux de change	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	—	(25 049)
	127	1	27	(139)	(7)	—	9
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(55 842)	20	19 251	7 221	(50)	—	(29 400)
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 502	—	—	—	—	—	30 502
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	—	(19 362)	(8 280)	—	—	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(832)	—	—	—	—	—	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(98)	—	—	—	—	—	(98)
Autres flux de trésorerie ¹	898	—	—	—	—	—	898
Total des flux de trésorerie	30 415	—	(19 362)	(8 280)	—	—	2 773
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(107)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	98	98
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(9)	(9)
Autres variations ²	(2 982)	—	(19)	(28)	—	—	(3 029)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	174	—	—	—	—	—	174
Solde de clôture net ⁴	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	—	—	—	57 841
Solde de clôture net ⁴	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

⁴ Un montant de 8 999 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 4 105 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

	2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	57 841
Solde d'ouverture net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 224)	(1 224)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(611)	—	(611)
Ajustements liés à l'expérience	214	1	—	215
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 037)	358	688	9
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(11)	91	(80)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	56	15	—	71
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(45)	(2)	—	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(823)	(148)	(616)	(1 587)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	14 058	591	152	14 801
Incidence des fluctuations des taux de change	(22)	32	78	88
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	13 213	475	(386)	13 302
Flux de trésorerie				
Primes reçues	19 144	—	—	19 144
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(21 654)	—	—	(21 654)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(755)	—	—	(755)
Autres flux de trésorerie ¹	897	—	—	897
Total des flux de trésorerie	(2 368)	—	—	(2 368)
Autres variations ²	(157)	—	—	(157)
Solde de clôture net	169 536 \$	7 026 \$	13 748 \$	190 310 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(6 560) \$	1 654 \$	3 796 \$	(1 110) \$
Passifs de clôture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	60 302
Solde de clôture net	169 536 \$	7 026 \$	13 748 \$	190 310 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats d'assurance

	2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(7 289) \$	2 376 \$	3 609 \$	(1 304) \$
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	185 607	9 443	13 056	208 106
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(638)	—	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	—	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	—	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(68)	1	—	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(21 211)	(2 497)	116	(23 592)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(22 960)	(2 922)	784	(25 098)
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672	—	—	18 672
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	—	—	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(746)	—	—	(746)
Transferts d'honoraires des fonds distincts	(52)	—	—	(52)
Autres flux de trésorerie ¹	936	—	—	936
Total des flux de trésorerie	(607)	—	—	(607)
Autres variations ²	(3 042)	—	—	(3 042)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	(150)	30	294	174
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	57 841
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

c) Composition des passifs au titre des contrats d'assurance et actif connexe

i) La composition des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement se présente comme suit :

2023					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation canadienne	— \$	— \$	50 499 \$	— \$	— \$
Exploitation américaine	—	—	5 032	—	—
Exploitation européenne	—	—	124	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	671	—	—
Polices sans participation					
Exploitation canadienne	400	1 243	30 956	3 931	208
Exploitation américaine	291	12 243	13 047	83 966	163
Exploitation européenne	331	3 713	39 266	341	250
Solutions de gestion du capital et des risques	171	133	4 793	681	27
Total	1 193 \$	17 332 \$	144 388 \$	88 919 \$	648 \$

2022					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation canadienne	— \$	— \$	46 127 \$	— \$	— \$
Exploitation américaine	—	—	5 161	—	—
Exploitation européenne	—	—	126	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	656	—	—
Polices sans participation					
Exploitation canadienne	408	1 211	28 931	3 635	164
Exploitation américaine	245	12 624	13 508	90 139	167
Exploitation européenne	322	3 639	35 544	323	226
Solutions de gestion du capital et des risques	165	97	5 385	713	(20)
Total	1 140 \$	17 571 \$	135 438 \$	94 810 \$	537 \$

ii) Les tableaux suivants présentent la composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ainsi que les capitaux propres :

2023						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	22 726 \$	12 503 \$	9 853 \$	4 662 \$	755 \$	50 499 \$
Exploitation américaine	4 299	500	187	—	46	5 032
Exploitation européenne	56	—	41	3	24	124
Solutions de gestion du capital et des risques	570	5	—	—	96	671
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	21 408	4 244	2 782	644	5 809	34 887
Exploitation américaine	53 381	11 760	1 301	—	30 571	97 013
Exploitation européenne	25 738	6 707	467	2 113	4 582	39 607
Solutions de gestion du capital et des risques	4 938	488	—	—	48	5 474
Autres	11 448	1 483	164	—	436 977	450 072
Total des capitaux propres	12 487	724	938	448	15 254	29 851
Total de la valeur comptable	157 051 \$	38 414 \$	15 733 \$	7 870 \$	494 162 \$	713 230 \$
Juste valeur	157 051 \$	37 915 \$	15 667 \$	7 870 \$	494 162 \$	712 665 \$

2022 ¹						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	20 006 \$	12 049 \$	9 194 \$	4 876 \$	2 \$	46 127 \$
Exploitation américaine	4 366	552	137	—	106	5 161
Exploitation européenne	54	—	46	8	18	126
Solutions de gestion du capital et des risques	553	7	—	—	96	656
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	20 610	3 851	2 707	685	4 713	32 566
Exploitation américaine	60 783	12 456	873	—	29 535	103 647
Exploitation européenne	23 512	6 082	388	2 345	3 540	35 867
Solutions de gestion du capital et des risques	5 343	216	—	—	539	6 098
Autres	10 023	1 128	79	—	401 933	413 163
Total des capitaux propres	10 841	856	877	430	15 791	28 795
Total de la valeur comptable	156 091 \$	37 197 \$	14 301 \$	8 344 \$	456 273 \$	672 206 \$
Juste valeur	156 091 \$	36 582 \$	14 273 \$	8 344 \$	456 273 \$	671 563 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont largement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

d) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Contrats d'assurance

	2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	465 \$	46 \$	511 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	11 710	88	11 798
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	12 175	134	12 309
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(13 208)	(138)	(13 346)
Ajustement au titre du risque non financier	338	20	358
MSC	690	(2)	688
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(5) \$	14 \$	9 \$

Contrats d'assurance

	2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	343 \$	64 \$	407 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8) \$	21 \$	13 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

e) Analyse des échéances des contrats d'assurance et de réassurance détenus

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon le calendrier prévu en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

	2023						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	7 815 \$	4 180 \$	4 150 \$	4 331 \$	4 602 \$	434 966 \$	460 044 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(674)	(675)	(633)	(577)	(534)	(7 892)	(10 985)
	7 141 \$	3 505 \$	3 517 \$	3 754 \$	4 068 \$	427 074 \$	449 059 \$
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	15 \$	110 \$	96 \$	85 \$	69 \$	(41) \$	334 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(407)	(94)	(70)	(83)	(76)	(3 258)	(3 988)
	(392) \$	16 \$	26 \$	2 \$	(7) \$	(3 299) \$	(3 654) \$

	2022						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	6 685 \$	3 355 \$	3 274 \$	3 524 \$	3 615 \$	395 405 \$	415 858 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(592)	(499)	(480)	(430)	(387)	(3 056)	(5 444)
	6 093 \$	2 856 \$	2 794 \$	3 094 \$	3 228 \$	392 349 \$	410 414 \$
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	(107) \$	(29) \$	(33) \$	(32) \$	(31) \$	644 \$	412 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(392)	(120)	(83)	(87)	(99)	(3 532)	(4 313)
	(499) \$	(149) \$	(116) \$	(119) \$	(130) \$	(2 888) \$	(3 901) \$

f) Montant des passifs au titre des contrats d'assurance payable à vue

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

	2023	2022
Montants payables à vue	61 367 \$	58 426 \$
Valeurs comptables	93 324	85 805

g) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2023	1 138 \$	1 051 \$	972 \$	898 \$	827 \$	3 241 \$	5 621 \$	13 748 \$
2022	1 139	1 060	972	899	832	3 336	5 896	14 134

h) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2023	30 \$	28 \$	26 \$	24 \$	20 \$	46 \$	— \$	174 \$
2022	29	27	25	23	21	46	—	171

i) Risque d'assurance

Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, la compagnie utilise les derniers résultats du secteur pour établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais

Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Réassurance IARD

Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats nets. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.

Rendement des placements

Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur. L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières**Risque d'assurance**

	2023			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(200) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 025)	(950)

	2022			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	50 \$	25 \$	(550) \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	200	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(75)	(100)	(275)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(175)	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	150	(1 125)	(1 100)

¹ Les incidences sur la MSC sont déterminées avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir la valeur des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'assurance sur le bénéfice net et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de toute différence relative à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). En ce qui concerne la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, il y a une incidence de second ordre sur le bénéfice qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur le bénéfice au cours de la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance, par région géographique, est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

Taux d'actualisation

Le tableau ci-dessous présente la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

15. Contrats de réassurance détenus

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus

Contrats de réassurance détenus	2023						
	Actif au titre de la couverture restante				Actif au titre des sinistres survenus		
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			Total
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$		17 571 \$
Passifs d'ouverture	(760)	—	223	—	—		(537)
Solde d'ouverture net	15 452	76	1 175	320	11		17 034
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 676)	28	1 319	784	1		(1 544)
Composants investissements	(107)	—	107	—	—		—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	184	6	34	—	—		224
Incidence des fluctuations des taux de change	(189)	—	11	3	—		(175)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(3 788)	34	1 471	787	1		(1 495)
Flux de trésorerie							
Primes versées	6 930	—	—	—	—		6 930
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 426)	(861)	—		(2 287)
Autres flux de trésorerie ¹	(3 341)	—	—	—	—		(3 341)
Total des flux de trésorerie	3 589	—	(1 426)	(861)	—		1 302
Autres variations ²	(157)	—	—	—	—		(157)
Solde de clôture net³	15 096 \$	110 \$	1 220 \$	246 \$	12 \$		16 684 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	15 981 \$	90 \$	1 002 \$	247 \$	12 \$		17 332 \$
Passifs de clôture	(885)	20	218	(1)	—		(648)
Solde de clôture net³	15 096 \$	110 \$	1 220 \$	246 \$	12 \$		16 684 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 4 491 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

Contrats de réassurance détenus

2022

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Total
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	20 425 \$	65 \$	1 003 \$	342 \$	8 \$	21 843 \$
Passifs d'ouverture	(1 314)	—	24	—	—	(1 290)
Solde d'ouverture net	19 111	65	1 027	342	8	20 553
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 538)	17	1 196	788	6	(1 531)
Composants investissements	(63)	—	63	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(1 180)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 251)
Incidence des fluctuations des taux de change	737	—	5	(3)	—	739
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(4 044)	11	1 214	773	3	(2 043)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 308	—	—	—	—	3 308
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 034)	(794)	—	(1 828)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	—	—	29
Total des flux de trésorerie	3 337	—	(1 034)	(794)	—	1 509
Autres variations ²	(2 952)	—	(32)	(1)	—	(2 985)
Solde de clôture net ³	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs de clôture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde de clôture net ³	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 039 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

	2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(102)	(102)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(156)	—	(156)
Ajustements liés à l'expérience	40	(1)	—	39
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(85)	69	22	6
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(332)	158	174	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	20	10	—	30
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(4)	(1)	—	(5)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(361)	79	94	(188)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	62	152	13	227
Incidence des fluctuations des taux de change	(181)	7	(5)	(179)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(480)	238	102	(140)
Flux de trésorerie				
Primes versées	4 834	—	—	4 834
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 427)	—	—	(1 427)
Autres flux de trésorerie ¹	(3 341)	—	—	(3 341)
Total des flux de trésorerie	66	—	—	66
Autres variations ²	(157)	—	—	(157)
Solde de clôture net	13 762 \$	1 729 \$	1 113 \$	16 604 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	16 181 \$	866 \$	163 \$	17 210 \$
Passifs de clôture	(2 419)	863	950	(606)
Solde de clôture net	13 762 \$	1 729 \$	1 113 \$	16 604 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats de réassurance détenus

	2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	19 427 \$	1 496 \$	705 \$	21 628 \$
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture net	17 304	1 968	1 076	20 348
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(95)	(95)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(153)	—	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	—	—	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	—	16
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	—	19
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change	759	(10)	(6)	743
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(211)	(477)	(65)	(753)
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231	—	—	1 231
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	—	—	(1 035)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	29
Total des flux de trésorerie	225	—	—	225
Autres variations ²	(2 985)	—	—	(2 985)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Contrats de réassurance détenus

	2023	2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	882 \$	1 199 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(797)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(69)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	6	14
MSC	(22) \$	(53) \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus						
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
2023	(122) \$	(108) \$	(97) \$	(86) \$	(77) \$	(266) \$	(357) \$
2022	(91)	(82)	(75)	(68)	(61)	(253)	(381)
							(1 113) \$
							(1 011)

16. Passifs au titre des contrats d'investissement

Variations des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	94 810 \$	53 694 \$
Incidence des activités acquises	—	44 905
Variations normales des affaires en vigueur	(9 356)	(1 544)
Résultats au chapitre des placements	4 806	(8 454)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(9)	(13)
Incidence des fluctuations des taux de change	(1 332)	6 222
Solde à la fin de l'exercice	88 919 \$	94 810 \$

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

17. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs sont présentés dans les bilans consolidés, au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et des passifs correspondants sont comptabilisés aux postes Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 6 070 \$ au 31 décembre 2023 (6 388 \$ au 31 décembre 2022).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans les cas où les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Un bloc de polices assorties d'une GRM a été acquis de Prudential le 1^{er} avril 2022.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une GRM aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2023, la valeur des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 343 \$ (7 033 \$ au 31 décembre 2022).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2023	2022 ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 024 \$	14 562 \$
Obligations	72 111	69 371
Prêts hypothécaires	2 022	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	130 415	117 863
Fonds communs de placement	188 549	168 459
Immeubles de placement	12 071	13 035
	420 192	385 449
Produits à recevoir	832	692
Autres passifs	(4 138)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 070	6 388
Total²	422 956 \$	387 882 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

² Au 31 décembre 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 64 097 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 72 \$, des obligations de 11 133 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 \$, des fonds communs de placement de 52 816 \$, des produits à recevoir de 89 \$ et d'autres passifs de (28) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2023	2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302 \$	57 841 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	330 041
	422 956 \$	387 882 \$

c) Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts – Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Fonds distincts

	2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 367	—	3 367
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 367	—	3 367
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 367)	—	(3 367)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Fonds distincts

	2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	4 275	—	4 275
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	4 275	—	4 275
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(4 275)	—	(4 275)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

d) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2023	2022 ¹
Solde au début de l'exercice	387 882 \$	357 419 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	51 236	40 618
Produits nets tirés des placements	7 333	8 019
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	6 430	1 082
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	33 660	(62 823)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(1 033)	9 487
Retraits des titulaires de polices	(59 686)	(46 859)
Transfert de portefeuille (note 4) / acquisition d'entreprise	(2 662)	77 700
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	54	64
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	14	(14)
Virement du (vers le) fonds général, montant net	46	(74)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(318)	3 263
Total	35 074	30 463
Solde à la fin de l'exercice	422 956 \$	387 882 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

e) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts¹	299 451 \$	113 199 \$	13 792 \$	426 442 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 3 486 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{1,2}	270 892 \$	106 720 \$	14 455 \$	392 067 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 185 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

² La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

En 2023, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 56 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2023, un montant de 3 912 \$ (3 928 \$ au 31 décembre 2022) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 28).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	14 455 \$	13 822 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(1 073)	(310)
Achats	795	1 011
Ventes	(445)	(366)
Transferts vers le niveau 3	350	343
Transferts hors du niveau 3	(290)	(45)
Solde à la fin de l'exercice	13 792 \$	14 455 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

La compagnie touche des honoraires de gestion à l'égard des produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2023, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 4 020 \$ (3 911 \$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, les autres actifs (note 11) comprenaient des placements de 2 878 \$ (2 777 \$ au 31 décembre 2022) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Empower et d'autres fonds commandités, ainsi que des placements de 160 \$ (195 \$ au 31 décembre 2022) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

18. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 5,729 % (4,628 % au 31 décembre 2022), non garantis	132 \$	132 \$	135 \$	135 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au SOFR à terme ajusté (45 \$ US; 50 \$ US au 31 décembre 2022), non garantie	60	60	67	67
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt au SOFR à terme ajusté (0 \$ US; 500 \$ US au 31 décembre 2022), non garantie	—	—	675	675
Total à court terme	192	192	877	877
Capital :				
À long terme				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	196	229	196	223
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	395	461	395	447
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	396	343	372
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029, non garanties (500 €) ¹	726	784	721	744
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	499	483	498	467
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	494	388	494	342
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €) ¹	—	—	725	724
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	598	540	597	507
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €) ¹	728	703	722	665
	3 979	3 984	4 691	4 491
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	109	100	108
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	156	179	157	177
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US)	659	597	669	555
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US)	398	388	403	380
	1 057	985	1 072	935
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US)	917	787	930	729
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 \$ US)	663	621	672	600
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 \$ US)	922	643	935	588
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 \$ US)	530	429	537	406
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 \$ US)	530	475	538	451
	1 982	1 547	2 010	1 445
Total à long terme	8 854	8 212	9 632	8 485
Total	9 046 \$	8 404 \$	10 509 \$	9 362 \$

¹ Désignées comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 €, ainsi que les intérêts courus.

Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des paiements de 150 \$ US, de 150 \$ US, de 100 \$ US et de 100 \$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable le 31 mars 2023, le 30 juin 2023, le 29 septembre 2023 et le 29 décembre 2023, respectivement. Le solde du montant prélevé était de néant au 31 décembre 2023.

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLICS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net (note 19). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance de la gestion des risques.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLICS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

19. Coûts de financement

Les coûts de financement se composent des éléments suivants :

Charges d'exploitation :

Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme

Charges financières :

Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt

Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité

Intérêts sur les titres de fiducies de capital

Autres

Total

2023	2022
30 \$	24 \$
304	280
54	54
11	11
27	24
396	369
426 \$	393 \$

20. Autres passifs

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)

Obligations locatives

Découverts bancaires

Provisions au titre des produits différés

Autres

Total

2023	2022
581 \$	(retraité) 563 \$
361	507
243	274
256	293
8 146	7 276
9 587 \$	8 913 \$

Un montant de 8 389 \$ (6 755 \$ au 31 décembre 2022) du total des autres passifs devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Provisions au titre des produits différés

Solde au début de l'exercice

Entrées

Amortissement

Fluctuations des taux de change

Cessions

Solde à la fin de l'exercice

2023	2022
293 \$	314 \$
54	63
(62)	(63)
6	(7)
(35)	(14)
256 \$	293 \$

Obligations locatives

	2023		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	503 \$	4 \$	507 \$
Transfert aux passifs détenus en vue de la vente	(157)	—	(157)
Entrées	96	1	97
Modifications	(31)	—	(31)
Paievements de loyers	(58)	(2)	(60)
Fluctuations des taux de change	(6)	—	(6)
Intérêts	11	—	11
Solde à la fin de l'exercice	358 \$	3 \$	361 \$

	2022		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	517 \$	5 \$	522 \$
Entrées	40	2	42
Modifications	(2)	—	(2)
Paievements de loyers	(86)	(3)	(89)
Fluctuations des taux de change	15	—	15
Intérêts	19	—	19
Solde à la fin de l'exercice	503 \$	4 \$	507 \$

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés en ce qui a trait aux obligations locatives.

	Total des obligations locatives non actualisées					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
2023	61 \$	51 \$	49 \$	47 \$	40 \$	175 \$
2022	79	72	62	56	55	310

21. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie, Empower et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés de ces sociétés et liées à la participation donnant le contrôle d'une filiale de la Canada Vie dans certaines entreprises canadiennes en service-conseil.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2023	2022
Bénéfice net attribuable au compte de participation		
Canada Vie	24 \$	(91) \$
Empower	(1)	—
Bénéfice net (perte nette) – compte de participation	23	(91)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	—	3
Total	23 \$	(88) \$

La compagnie a versé des participations de 1 818 \$ aux titulaires de polices avec participation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (1 627 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à 87 \$ [(153) \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022].

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :**Surplus attribuable au compte de participation de filiales :**

	2023	2022
Canada Vie	2 844 \$	2 733 \$
Empower	3	1
Total	2 847 \$	2 734 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	168 \$	152 \$

22. Capital social**a) Billets avec remboursement de capital à recours limité**

Billets avec remboursement de capital à recours limité	Première date de rachat	Taux d'intérêt	2023		2022	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Série 1	30 novembre 2026	3,60 %	1 500 \$	1 155 \$	1 500 \$	1 125 \$

Le 16 août 2021, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 1 500 \$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 portent intérêt au taux fixe de 3,60 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 décembre 2026, exclusivement. Le 31 décembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 31 décembre 2076, le taux d'intérêt sur les billets RCRL de série 1 sera rajusté à un taux d'intérêt égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans plus 2,641 %. À compter du 30 novembre 2026, la compagnie pourra choisir de racheter les billets de série 1, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 30 novembre au 31 décembre, à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

En ce qui a trait aux billets de série 1, le non-paiement des intérêts ou du capital liés lorsqu'ils sont exigibles donnera lieu à un recours, et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série U (les actions privilégiées de série U) détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la fiducie à recours limité). Le recours des porteurs de billets de série 1 sera limité à la livraison des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de série U sont éliminées des bilans consolidés de la compagnie pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions privilégiées

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2023		2022	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif de 1,749 % et à taux rajusté	10 000 000	250	10 000 000	250
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Y, à dividende non cumulatif de 4,50 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	108 800 000	2 720 \$	108 800 000	2 720 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	931 853 110	5 791 \$	930 620 338	5 748 \$
Émises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	2 278 830	89	—	—
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions	4 296 047	158	1 232 772	43
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(6 000 000)	(233)	—	—
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	195	—	—
Solde à la fin de l'exercice	932 427 987	6 000 \$	931 853 110	5 791 \$

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement, et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 31 décembre 2026 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2030, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

c) Actions ordinaires

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2023, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a racheté, puis annulé, 6 000 000 d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût de 233 \$ (aucune pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 195 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

Le 25 janvier 2024, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 29 janvier 2024 et se terminera le 28 janvier 2025.

23. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2023	2022 (retraité)
Bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	2 992 \$	3 758 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(130)	(130)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 862 \$	3 628 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	(124)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 738 \$	3 596 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	931 645 747	931 682 589
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	1 889 104	598 494
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	933 534 851	932 281 083
Bénéfice de base par action ordinaire	2,94 \$	3,86 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	2,93 \$	3,86 \$
Bénéfice de base par action ordinaire lié aux activités poursuivies	3,07 \$	3,89 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies	3,07 \$	3,89 \$
Dividendes par action ordinaire	2,08 \$	1,96 \$

24. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres significatives conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et du ratio relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2023
Capital de première catégorie	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 223
Total du capital disponible	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 406
Total des ressources en capital	28 914 \$
Capital requis	22 525 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ¹	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

25. Paiements fondés sur des actions

a) Régime d'options sur actions

La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1^{er} janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées après le 1^{er} janvier 2019 deviennent acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2023, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 72 500 000.

En 2023, 2 957 200 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 369 100 en 2022). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2023 était de 4,41 \$ par option (3,57 \$ en 2022). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2023 : rendement des actions de 5,65 % (5,07 % en 2022), volatilité prévue de 18,98 % (18,15 % en 2022), taux d'intérêt sans risque de 3,45 % (1,60 % en 2022) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2022).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2023		2022	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	17 093 615	33,82 \$	16 123 727	32,92 \$
Attribuées	2 957 200	36,81	2 369 100	38,68
Exercées	(4 296 047)	32,88	(1 232 772)	31,24
Frappées de déchéance ou expirées	(190 280)	35,62	(166 440)	34,41
Options en circulation à la fin de l'exercice	15 564 488	34,63 \$	17 093 615	33,82 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	7 267 288	33,50 \$	8 950 405	33,73 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 39,69 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (39,35 \$ en 2022).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de transactions dont les paiements sont fondés sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, laquelle s'est chiffrée à 8 \$ après impôt en 2023 (6 \$ après impôt en 2022), a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2023.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
30,28 \$ – 38,71 \$	653 008	0,65	33,48 \$	653 008	33,48 \$	2024
34,68 \$ – 36,87 \$	725 880	1,20	35,71 \$	725 880	35,71 \$	2025
30,28 \$ – 36,87 \$	1 243 900	2,17	34,56 \$	1 243 900	34,56 \$	2026
30,28 \$ – 36,87 \$	948 100	3,21	36,22 \$	948 100	36,22 \$	2027
30,28 \$ – 34,21 \$	1 386 050	4,21	33,88 \$	1 386 050	33,88 \$	2028
30,28 \$ – 32,50 \$	1 618 000	5,17	30,35 \$	1 618 000	30,35 \$	2029
32,22 \$ – 32,22 \$	1 513 650	6,16	32,22 \$	692 350	32,22 \$	2030
32,10 \$ – 38,75 \$	2 306 100	7,16	32,30 \$	—	— \$	2031
31,59 \$ – 38,71 \$	2 272 000	8,16	38,68 \$	—	— \$	2032
36,69 \$ – 38,87 \$	2 897 800	9,16	36,82 \$	—	— \$	2033

b) Régimes d'unités d'actions différées

Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de Lifeco, celle-ci et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil et la rémunération liée aux comités du conseil soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Lifeco à la Bourse de Toronto (TSX) pendant les cinq derniers jours de bourse du trimestre précédent. Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2023, une tranche de 7 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (6 \$ en 2022). Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 101 \$ (66 \$ en 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions différées. En vertu des régimes d'unités d'actions différées, certains employés peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou à titre de règlement des unités d'actions liées au rendement attribuées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de la compagnie. Dans les deux cas, ces employés se font attribuer des unités d'actions différées équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie. Les employés reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires d'après la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un individu cesse d'être un administrateur ou un employé de la compagnie ou d'une de ses sociétés liées, au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie représentant la valeur des unités d'actions différées à cette date. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions différées attribuées aux employés en vertu des régimes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 24 \$ (2 \$ en 2022) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées était de 63 \$ (40 \$ en 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs des bilans consolidés.

c) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 179 \$ (74 \$ en 2022) relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement se chiffrait à 157 \$ (131 \$ en 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

d) Plan d'achat d'actions pour les employés

Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 13 \$ (13 \$ en 2022) relativement au plan d'achat d'actions pour les employés au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net.

e) Régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC

Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 16 764 705.

Au cours de 2023, Putnam a attribué 46 000 actions ordinaires incessibles de catégorie B (3 519 634 en 2022) à certains membres de la haute direction et employés clés.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 relativement aux actions ordinaires incessibles de catégorie B et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 50 \$ (49 \$ en 2022) et elle est comptabilisée à titre de bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans les états consolidés du résultat net.

f) Régime d'actionnariat de la direction de PanAgora

Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction de PanAgora en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 14 \$ en 2023 (13 \$ en 2022), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

26. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 291 \$	7 743 \$	— \$	— \$
Produits d'intérêts	306	193	—	—
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	177	(1 420)	—	—
Cotisations patronales	35	109	18	18
Cotisations salariales	22	21	—	—
Prestations versées	(295)	(324)	(18)	(18)
Liquidations	(27)	(10)	—	—
Frais administratifs	(9)	(8)	—	—
Transfert vers les régimes, montant net	1	—	—	—
Fluctuations des taux de change	16	(13)	—	—
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 517 \$	6 291 \$	— \$	— \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	5 825 \$	7 961 \$	256 \$	367 \$
Coût des services rendus au cours de la période	41	72	2	3
Coût financier	282	197	13	11
Cotisations salariales	22	21	—	—
Prestations versées	(295)	(324)	(18)	(18)
Modifications des régimes	—	—	(7)	—
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	—	(2)	—	—
Liquidations	(30)	(10)	—	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses financières	400	(2 074)	15	(60)
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses démographiques	(15)	(1)	(2)	(33)
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats techniques liés aux participants	31	8	(2)	(16)
Transfert vers les régimes, montant net	1	—	—	—
Fluctuations des taux de change	13	(23)	(1)	2
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 275 \$	5 825 \$	256 \$	256 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	242 \$	466 \$	(256) \$	(256) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(202)	(310)	—	—
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	40 \$	156 \$	(256) \$	(256) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 11)	365 \$	463 \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 20)	(325)	(307)	(256)	(256)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	40 \$	156 \$	(256) \$	(256) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	6 031 \$	5 586 \$	— \$	— \$
Régimes non capitalisés	244 \$	239 \$	256 \$	256 \$

Aux termes d'IFRIC 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies*, les exigences de financement minimal et leur interaction, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2023	2022
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	310 \$	41 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif	14	1
Variation du plafond de l'actif	(123)	251
Fluctuations des taux de change	1	17
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	202 \$	310 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	63 \$	93 \$	2 \$	3 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	248	184	—	—
Cotisations salariales	(22)	(21)	—	—
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	289	256	2	3
Frais administratifs	9	8	—	—
Modifications des régimes	—	—	(7)	—
Réductions	—	(2)	—	—
Liquidations	(3)	—	—	—
Coût financier, montant net	(10)	5	13	11
Charge – résultat net	285	267	8	14
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	416	(2 067)	11	(109)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(177)	1 420	—	—
Variation du plafond de l'actif	(123)	251	—	—
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	116	(396)	11	(109)
Total (des produits) de la charge, y compris les réévaluations	401 \$	(129) \$	19 \$	(95) \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2023	2022
Titres de participation	35 %	36 %
Titres de créance	55 %	52 %
Biens immobiliers	7 %	8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 %	4 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 841 \$ au 31 décembre 2023 et à 5 614 \$ au 31 décembre 2022, dont un montant de 5 827 \$ (5 520 \$ au 31 décembre 2022) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 815 \$	5 393 \$	256 \$	256 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	460	432	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 275 \$	5 825 \$	256 \$	256 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Obligation au titre des prestations compte non tenu des augmentations futures des rentes	5 546 \$	5 151 \$	256 \$	256 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	729	674	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 275 \$	5 825 \$	256 \$	256 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Employés en service	36 %	37 %	13 %	14 %
Participants avec droits acquis différés	16 %	16 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	48 %	47 %	87 %	86 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	14,4 ans	14,5 ans	9,6 ans	9,9 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2024 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	(21) \$	— \$	(21) \$
Régimes non capitalisés	20	19	39
Régimes à cotisations définies	207	—	207
Total	206 \$	19 \$	225 \$

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	5,3 %	3,3 %	5,4 %	3,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,3 %	1,7 %	—	—
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,4 %	5,0 %	4,7 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,8 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,1 %	2,3 %	—	—
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,8 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,8	22,7	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,7	24,6	24,2	24,2
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	25,0	24,8	25,1	25,1
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,8	26,7	26,4	26,5

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines corrections de valeur liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 174 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 6 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(771) \$	(733) \$	972 \$	926 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	173	(157)	(156)
Incidence de la variation du taux d'inflation	346	340	(313)	(299)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	14	14	(12)	(12)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(22)	26	25

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

27. Cumul des autres éléments de bénéfice global

	2023							
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la JVAERG	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	Total	Participations ne donnant pas le contrôle
Solde au début de l'exercice (retraité)	1 362 \$	86 \$	(799) \$	— \$	(88) \$	10 \$	571 \$	142 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9	—	—	3	—	—	—	3	—
Solde révisé au début de l'exercice	1 362	86	(796)	—	(88)	10	574	142
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(19)	(64)	529	39	(127)	—	358	(124)
Impôt sur le résultat	—	(6)	(116)	(11)	36	—	(97)	37
	(19)	(70)	413	28	(91)	—	261	(87)
Solde à la fin de l'exercice	1 343 \$	16 \$	(383) \$	28 \$	(179) \$	10 \$	835 \$	55 \$

	2022 (retraité)							
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la JVAERG	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	Total	Participations ne donnant pas le contrôle
Solde au début de l'exercice	948 \$	(30) \$	145 \$	33 \$	(463) \$	10 \$	643 \$	(11) \$
Incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 (note 3)	(8)	—	(37)	—	—	—	(45)	—
Solde révisé au début de l'exercice	940	(30)	108	33	(463)	10	598	(11)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	422	88	(1 122)	(45)	505	—	(152)	216
Impôt sur le résultat	—	28	215	12	(130)	—	125	(63)
	422	116	(907)	(33)	375	—	(27)	153
Solde à la fin de l'exercice	1 362 \$	86 \$	(799) \$	— \$	(88) \$	10 \$	571 \$	142 \$

28. Transactions entre parties liées

Power Corporation, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine et la Financière Mackenzie, ainsi que Groupe Bruxelles Lambert, société de portefeuille établie en Europe qui détient des intérêts importants dans des sociétés industrielles et de services mondiales.

a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Empower Annuity Insurance Company of America	États-Unis	Services financiers	100,00 %
Putnam Investments, LLC	États-Unis	Gestion d'actifs	100,00 % ^{1, 2}

¹ Après le 31 décembre 2023, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam US Holdings I, LLC (excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc.) à Franklin Resources, Inc. (note 4). Putnam US Holdings I, LLC était une filiale de Putnam Investments, LLC.

² Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,63 % du total des actions en circulation.

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a aussi fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient, par l'entremise de la Canada Vie, 9 200 448 actions d'IGM, soit une participation de 3,86 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2023, la compagnie a comptabilisé un montant de 33 \$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 \$ de son placement dans IGM (note 6).

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2023, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (note 17).

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a acquis IPC d'IGM pour une contrepartie d'achat de 585 \$. Le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction (note 4).

La compagnie détenait des débentures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2023	2022
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	19 \$	19 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	14	14
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	11	11
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	11	11
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	19	18
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	9	8
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	5	4
Total	88 \$	85 \$

Power Corporation contrôle également Sagard, un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable, un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative n'a été conclu avec des parties liées en 2023 ou en 2022. Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'étaient en cours au 31 décembre 2023 ou au 31 décembre 2022. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables liés à des parties liées au 31 décembre 2023 ou au 31 décembre 2022.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2023	2022
Salaire	21 \$	20 \$
Attributions fondées sur des actions	21	19
Attributions fondées sur des options	8	7
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	29	29
Autres	2	—
Total	81 \$	75 \$

29. Impôt sur le résultat

a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	2023	2022
Impôt exigible		
Total de l'impôt exigible	467 \$	494 \$
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(422) \$	(115) \$
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	—	(6)
Charge (économie) d'impôt découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés	8	21
Total de l'impôt différé	(414) \$	(100) \$
Total de la charge d'impôt	53 \$	394 \$

ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 27)

	2023	2022
Charge (économie) d'impôt exigible	43 \$	(157) \$
Charge (économie) d'impôt différé	54	32
Total	97 \$	(125) \$

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2023	2022
(Économie) d'impôt exigible	— \$	(1) \$
(Économie) d'impôt différé	1	7
Total	1 \$	6 \$

b) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 28,00 % :

	2023		2022	
Bénéfice avant impôt	3 068 \$		4 064 \$	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	859	28,00 %	1 118	27,50 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(234)	(7,63)	(228)	(5,61)
Activités à l'extérieur du Canada assujetties à un taux d'imposition moyen inférieur à l'étranger	(532)	(17,34)	(334)	(8,22)
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	—	—	(6)	(0,15)
Autres	(40)	(1,30)	(156)	(3,84)
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	53 \$	1,73 %	394 \$	9,68 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	4,12 %	487 \$	11,47 %

c) Le montant net et les variations de l'actif d'impôt différé se composent de ce qui suit :

	2023						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(3 064) \$	2 249 \$	1 619 \$	(786) \$	290 \$	389 \$	697 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	1 098	(712)	(58)	(33)	(53)	172	414
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	(71)	—	—	—	17	(54)
Comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres	—	—	—	—	—	(1)	(1)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	—	4	(12)	1	(3)	(10)
Fluctuations des taux de change et autres	(761)	971	(20)	48	(1)	(222)	15
Solde à la fin de l'exercice	(2 727) \$	2 437 \$	1 545 \$	(783) \$	237 \$	352 \$	1 061 \$

	2022						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	752 \$	(1 289) \$	1 388 \$	(807) \$	324 \$	282 \$	650 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	(3 658)	3 469	144	(58)	(46)	170	21
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	87	—	—	—	(119)	(32)
Comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres	—	—	(5)	—	—	(2)	(7)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	(90)	(4)	—	139	—	34	79
Fluctuations des taux de change et autres	(68)	(14)	92	(60)	12	24	(14)
Solde à la fin de l'exercice	(3 064) \$	2 249 \$	1 619 \$	(786) \$	290 \$	389 \$	697 \$

Comptabilisés dans les bilans consolidés :

Actifs d'impôt différé
Passifs d'impôt différé
Total

2023	2022
1 848 \$	1 470 \$
(787)	(773)
1 061 \$	697 \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2023, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2023, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 545 \$ (1 619 \$ au 31 décembre 2022) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 7 021 \$, dont une tranche de 4 522 \$ expirera entre 2026 et 2043; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 2 499 \$. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Une filiale américaine a enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 499 \$ (376 \$ US) au 31 décembre 2023 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 154 \$ (109 \$ en 2022) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 592 \$ (550 \$ en 2022). De ce montant, une tranche de 192 \$ expirera entre 2024 et 2043; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 400 \$. En outre, la compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 11 \$ (11 \$ en 2022) relativement aux différences temporaires de 54 \$ (55 \$ en 2022) liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entrent en vigueur pour la compagnie pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et à la Barbade, mais, lorsqu'il sera adopté, il devrait entrer en vigueur pour la compagnie au 1^{er} janvier 2024.

L'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, s'appliquera à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. L'établissement de l'incidence de l'impôt minimum nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays afin de déterminer le passif d'impôt définitif pour l'ensemble du groupe de sociétés, lequel sera ensuite réparti entre les différentes sociétés au sein du groupe, comme Lifeco. La compagnie a procédé à une évaluation préliminaire de son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a identifié une exposition potentielle à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la compagnie s'attend à une augmentation du taux d'imposition effectif, mais celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

30. Instruments financiers dérivés et couverture

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties admissibles reçues de 842 \$ au 31 décembre 2023 (378 \$ au 31 décembre 2022).

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le BSIF le prescrit :

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties admissibles détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

	2023					2022				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt										
Swaps	6 732 \$	153 \$	73 \$	156 \$	3 \$	6 267 \$	99 \$	72 \$	130 \$	2 \$
Contrats à terme normalisés – achat	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	—	—	169	—	—	—	—
Options achetées	1 995	15	19	26	—	1	—	—	—	—
	8 880	168	92	182	3	6 443	99	72	130	2
Contrats de change										
Swaps de devises	33 150	1 771	2 080	3 213	56	30 522	2 108	1 890	3 687	63
Contrats à terme de gré à gré	6 484	73	82	126	1	5 828	35	77	97	1
	39 634	1 844	2 162	3 339	57	36 350	2 143	1 967	3 784	64
Autres contrats dérivés										
Contrats sur actions	2 089	206	155	294	1	1 750	55	109	164	1
Contrats à terme normalisés – achat	14	—	—	—	—	12	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	627	1	—	—	—	1 134	13	—	—	—
Autres contrats à terme de gré à gré	—	—	—	—	—	271	4	—	—	—
Options sur actions achetées	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—
Swaps sur défaillance	665	—	—	—	—	675	—	—	—	—
	3 395	207	155	294	1	3 846	72	109	164	1
Total	51 909 \$	2 219 \$	2 409 \$	3 815 \$	61 \$	46 639 \$	2 314 \$	2 148 \$	4 078 \$	67 \$

b) Les tableaux suivants présentent le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la valeur comptable du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie :

	2023					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	597 \$	1 869 \$	4 248 \$	6 714 \$	152 \$	(338) \$
Contrats à terme normalisés – achat	—	—	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	153	—	—
Options achetées	200	798	997	1 995	15	—
	950	2 667	5 245	8 862	167	(338)
Contrats de change						
Swaps de devises	2 531	9 552	18 704	30 787	1 651	(856)
Contrats à terme de gré à gré	3 930	—	—	3 930	45	(14)
	6 461	9 552	18 704	34 717	1 696	(870)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	504	1 256	—	1 760	100	(1)
Contrats à terme normalisés – achat	14	—	—	14	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	627	—	—	627	1	(4)
Autres contrats à terme de gré à gré	—	—	—	—	—	—
Options sur actions achetées	—	—	—	—	—	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	—
Swaps sur défaillance	326	166	173	665	—	—
	1 471	1 422	173	3 066	101	(5)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	80	—	—	80	1	—
	80	—	—	80	1	—
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	18	—	18	1	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	18	75	—	93	2	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	93	236	—	329	106	—
	111	329	—	440	109	—
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	118	(61)
Contrats à terme de gré à gré	1 967	507	—	2 474	27	(14)
	1 967	507	2 270	4 744	145	(75)
Total	11 040 \$	14 477 \$	26 392 \$	51 909 \$	2 219 \$	(1 288) \$

	2022					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	581 \$	1 341 \$	4 320 \$	6 242 \$	97 \$	(455) \$
Contrats à terme normalisés – achat	6	—	—	6	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	169	—	—	169	—	—
Options achetées	1	—	—	1	—	—
	757	1 341	4 320	6 418	97	(455)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 215	7 521	17 416	28 152	1 922	(979)
Contrats à terme de gré à gré	3 262	—	—	3 262	14	(80)
	6 477	7 521	17 416	31 414	1 936	(1 059)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 482	—	—	1 482	20	(14)
Contrats à terme normalisés – achat	12	—	—	12	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	—	—	1 134	13	—
Autres contrats à terme de gré à gré	271	—	—	271	3	—
Options sur actions achetées	1	—	—	1	—	—
Options sur actions vendues	3	—	—	3	—	—
Swaps sur défaillance	—	500	175	675	—	—
	2 903	500	175	3 578	36	(14)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	83	—	—	83	—	(3)
	83	—	—	83	—	(3)
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	—	25	25	3	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	100	—	100	6	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	58	210	—	268	35	(13)
	58	310	25	393	44	(13)
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	179	(45)
Contrats à terme de gré à gré	2 027	456	—	2 483	22	(50)
	2 027	456	2 270	4 753	201	(95)
Total	12 305 \$	10 128 \$	24 206 \$	46 639 \$	2 314 \$	(1 639) \$

Les contrats à terme normalisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Les tableaux suivants donnent un aperçu des dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables :

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2023			
	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	80 \$	— \$	— \$	80 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,34	—	—	1,34
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	— \$	18 \$	— \$	18 \$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— %	5,23 %	— %	5,23 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	18 \$	75 \$	— \$	93 \$
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	—	1,33	—	1,33
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	—	1,26	—	1,26
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	0,92	0,91	—	0,91
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	0,76	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	93 \$	236 \$	— \$	329 \$
Prix moyen pondéré des actions	32,10	37,69	—	35,82
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 967 \$	507 \$	— \$	2 474 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,34	—	—	1,34
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,86	0,86	—	0,86

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2022			
	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats de change à terme	83 \$	— \$	— \$	83 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,31	—	—	1,31
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps				
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— \$	— \$	25 \$	25 \$
	— %	— %	5,17 %	5,17 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises				
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	— \$	100 \$	— \$	100 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	—	1,33	—	1,33
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	—	1,25	—	1,25
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	—	0,91	—	0,91
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	—	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions				
Prix moyen pondéré des actions	58 \$	210 \$	— \$	268 \$
	25,04	35,38	—	32,38
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises				
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré				
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	2 027 \$	456 \$	— \$	2 483 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,33	—	—	1,33
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,88	0,88	—	0,88

d) Les paragraphes qui suivent présentent les types d'instruments contenus dans le portefeuille de dérivés de la compagnie :

Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Des swaps de devises sont également utilisés pour couvrir l'investissement net de la compagnie dans les établissements à l'étranger. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Les swaps de rendement total sur actions sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées aux ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Ces instruments sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

e) Comptabilité de couverture

Couvertures de juste valeur

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat net des activités de placement, qui comprend les contrats de change, s'est établie à néant en 2023 et en 2022.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprend des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, s'est établie à néant en 2023 et en 2022, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans les 12 prochains mois s'établissent à néant. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 22 ans.

Couvertures d'investissement net

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissement net de la compagnie sur les états consolidés du résultat net et les états consolidés du résultat global.

2023					
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	10 \$	(10) \$	(10) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	35	(35)	(35)	—	—
Contrats de change à terme	(17)	17	17	—	—
Total	28 \$	(28) \$	(28) \$	— \$	— \$
2022					
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	10 \$	(10) \$	(10) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	(25)	25	25	—	—
Contrats de change à terme	122	(122)	(122)	—	—
Total	107 \$	(107) \$	(107) \$	— \$	— \$

31. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, dont des recours collectifs au sujet du coût et des caractéristiques de leurs produits de retraite ou de fonds et de la gestion de leurs activités. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

32. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 1 920 \$ US, dont une tranche de 1 111 \$ US était émise au 31 décembre 2023.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 6 411 \$ au 31 décembre 2023, une tranche de 6 327 \$ étant assortie d'une échéance de moins de un an, une tranche de 61 \$ d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 15 \$ d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 1 \$ d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 7 \$ d'une échéance de plus de cinq ans.

c) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

- Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 462 \$ (1 467 \$ au 31 décembre 2022).
 - De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.
- La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 72 \$ (74 \$ au 31 décembre 2022) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

33. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La compagnie a un modèle de répartition du capital visant à mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle présentée ci-après tient compte de l'incidence du modèle de répartition du capital.

a) Résultat net consolidé

2023						
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	9 378 \$	240 \$	6 068 \$	4 716 \$	— \$	20 402 \$
Produits nets tirés des placements ²	3 163	4 053	1 423	198	27	8 864
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	3 245	2 296	891	74	(17)	6 489
	15 786	6 589	8 382	4 988	10	35 755
Honoraires et autres produits ³	1 377	3 706	777	14	—	5 874
	17 163	10 295	9 159	5 002	10	41 629
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(6 496)	(178)	(5 162)	(3 941)	—	(15 777)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(1 399)	8	(143)	(10)	—	(1 544)
	(7 895)	(170)	(5 305)	(3 951)	—	(17 321)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(6 271)	(334)	(2 542)	(91)	—	(9 238)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	19	(24)	222	7	—	224
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(130)	(4 627)	(3)	(46)	—	(4 806)
	(6 382)	(4 985)	(2 323)	(130)	—	(13 820)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	3 366	—	1 442	—	—	4 808
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(3 366)	—	(1 442)	—	—	(4 808)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 465)	(3 758)	(1 063)	(50)	(66)	(6 402)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(102)	(204)	(57)	(1)	(2)	(366)
Coûts de financement	(134)	(239)	(45)	(5)	(3)	(426)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(100)	(126)	—	—	(226)
Bénéfice (perte) avant impôt	1 185	839	240	865	(61)	3 068
Impôt sur le résultat	188	72	(207)	6	(6)	53
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	997	767	447	859	(55)	3 015
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	17	6	—	—	—	23
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	980	761	447	859	(55)	2 992
Dividendes sur actions privilégiées	112	—	18	—	—	130
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital	868	761	429	859	(55)	2 862
Incidence de la répartition du capital	93	8	(45)	(26)	(30)	—
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	961	769	384	833	(85)	2 862
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(124)	—	—	—	(124)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	961 \$	645 \$	384 \$	833 \$	(85) \$	2 738 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

	2022					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	9 434 \$	226 \$	5 429 \$	4 543 \$	— \$	19 632 \$
Produits nets tirés des placements ²	2 837	3 030	1 536	128	63	7 594
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	(10 718)	(11 003)	(8 739)	(534)	(6)	(31 000)
	1 553	(7 747)	(1 774)	4 137	57	(3 774)
Honoraires et autres produits ³	1 212	3 225	714	7	—	5 158
	2 765	(4 522)	(1 060)	4 144	57	1 384
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(6 607)	(186)	(4 630)	(3 849)	—	(15 272)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(1 419)	14	(113)	(13)	—	(1 531)
	(8 026)	(172)	(4 743)	(3 862)	—	(16 803)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	8 278	843	9 337	351	—	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(102)	(14)	(1 106)	(29)	—	(1 251)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	66	8 240	9	139	—	8 454
	8 242	9 069	8 240	461	—	26 012
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (charges nettes liées aux) placements	(2 519)	—	(1 611)	—	—	(4 130)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	2 519	—	1 611	—	—	4 130
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 223)	(3 362)	(932)	(62)	(25)	(5 604)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(116)	(182)	(56)	—	—	(354)
Coûts de financement	(133)	(228)	(22)	(4)	(6)	(393)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(178)	—	—	—	(178)
Bénéfice (perte) avant impôt	1 509	425	1 427	677	26	4 064
Impôt sur le résultat	145	(27)	160	109	7	394
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 364	452	1 267	568	19	3 670
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(86)	(4)	2	—	—	(88)
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	1 450	456	1 265	568	19	3 758
Dividendes sur actions privilégiées	112	—	18	—	—	130
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant la répartition du capital	1 338	456	1 247	568	19	3 628
Incidence de la répartition du capital	93	8	(45)	(26)	(30)	—
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	1 431	464	1 202	542	(11)	3 628
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(32)	—	—	—	(32)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 431 \$	432 \$	1 202 \$	542 \$	(11) \$	3 596 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source :

	2023	2022
Produits		
États-Unis	1 462 \$	962 \$
Royaume-Uni	2 052	1 712
Japon	87	(365)
Autres	1 401	1 835
Total des produits	5 002 \$	4 144 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Actifs détenus en vue de la vente	—	4 467	—	—	4 467
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total	203 784 \$	305 829 \$	194 529 \$	9 088 \$	713 230 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	81 455 \$	18 079 \$	39 390 \$	5 464 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 931	83 966	341	681	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	208	163	250	27	648
Passifs détenus en vue de la vente	—	2 407	—	—	2 407
Autres passifs	7 153	12 804	3 408	696	24 061
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 997	12 892	14 413	—	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	68 253	166 878	127 523	—	362 654
Total	193 997 \$	297 189 \$	185 325 \$	6 868 \$	683 379 \$

	2022				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total	190 249 \$	296 201 \$	176 781 \$	8 975 \$	672 206 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	75 058 \$	18 669 \$	35 670 \$	6 041 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 635	90 139	323	713	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	164	167	226	(20)	537
Autres passifs	7 809	13 202	3 089	644	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 535	12 432	12 874	—	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	61 281	153 842	114 918	—	330 041
Total	180 482 \$	288 451 \$	167 100 \$	7 378 \$	643 411 \$

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source :

	2023	2022
Actif		
États-Unis	4 334 \$	4 070 \$
Royaume-Uni	1 350	1 317
Japon	3 047	3 279
Autres	357	309
Total de l'actif	9 088 \$	8 975 \$

c) MSC

	2023							
	Sans participation (excluant les fonds distincts)				Solutions de gestion du capital et des risques			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total'	
MSC au début de l'exercice	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(143)	(4)	(234)	(154)	(535)	(430)	(157)	(1 122)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	41	—	284	49	374	181	111	666
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC ²	(40)	(12)	325	—	273	(37)	(490)	(254)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	37	—	49	37	123	16	—	139
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(1)	60	17	76	11	(4)	83
MSC à la fin de l'exercice	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

² Les modifications des estimations qui donnent lieu à un ajustement de la MSC comprennent un reclassement de 73 \$ de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts. Le reclassement n'a entraîné aucun changement dans la MSC globale.

	2022							
	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total			
MSC au début de l'exercice	1 679 \$	25 \$	2 524 \$	1 691 \$	5 919 \$	3 432 \$	2 629 \$	11 980 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(166)	(4)	(194)	(152)	(516)	(419)	(139)	(1 074)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice ²	44	—	224	100	368	537	102	1 007
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(328)	13	238	133	56	(24)	1 081	1 113
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	35	(1)	26	29	89	—	—	89
Incidence des fluctuations des taux de change	—	8	(47)	(5)	(44)	31	21	8
MSC à la fin de l'exercice	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

² Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'acquisition comprenait un montant de 294 \$ de la MSC, lequel a été inclus dans les contrats initialement comptabilisés dans la catégorie de l'exercice.



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
360 Main Street
Suite 2300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z3
Canada

Tél. : 204 942-0051
Télec. : 204 947-9390
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs au titre des contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Les passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie représentent une part importante du total de son passif. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, majorés d'un ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (la « MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général ou de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une bonne part de jugement de la direction et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les données historiques de la compagnie et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation de données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation :
 - en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie;
 - en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices :
 - en évaluant si les hypothèses de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en effectuant des tests sur les études d'expériences et les autres données utilisées pour établir les hypothèses;
 - en analysant l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en évaluant d'autres hypothèses raisonnablement possibles et en tenant compte des données sectorielles et d'autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec de spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation :
 - en évaluant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Adoption de normes comptables nouvelles et modifiées – IFRS 17 – Se reporter à la note 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie a adopté IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023. L'adoption d'IFRS 17 a été effectuée de façon rétrospective, ce qui a eu une incidence sur le solde d'ouverture des capitaux propres de la compagnie au 1^{er} janvier 2022. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre laisse beaucoup de place au jugement et à l'interprétation, et qui a une incidence sur la façon dont la compagnie évalue, comptabilise et présente les contrats d'assurance, ainsi que sur les informations qu'elle doit fournir à leur sujet. En adoptant la nouvelle norme, la compagnie a dû porter des jugements importants pour élaborer et mettre en œuvre ses méthodes comptables, y compris les méthodes propres à la transition. Plus particulièrement, la compagnie a choisi d'utiliser l'approche fondée sur la juste valeur aux groupes de contrats d'assurance pour lesquels l'application rétrospective intégrale est impraticable. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC à la date de transition correspond à la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance, moins les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

La détermination de la juste valeur des groupes de contrats d'assurance repose sur de nombreuses composantes qui exigent de la direction qu'elle exerce un jugement important pour établir les estimations et les hypothèses portant sur 1) le caractère approprié de la méthode et des calculs de la juste valeur, 2) le caractère approprié des ajustements de la juste valeur des flux de trésorerie d'exécution et 3) le caractère approprié des taux d'actualisation. L'audit de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17, ainsi que des jugements, estimations et hypothèses utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats d'assurance, a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en juste valeur, en comptabilité et en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17 ainsi qu'aux jugements, hypothèses et estimations utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2022 :

- Nous avons évalué le caractère approprié des méthodes comptables de la direction et avons vérifié si elles avaient été mises en œuvre de manière appropriée.
- Nous avons évalué l'approche fondée sur la juste valeur et les ajustements connexes de la juste valeur en fonction des exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 ») :
 - en évaluant les méthodes, les ajustements de la juste valeur, ainsi que leur applicabilité en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 13;
 - en examinant les hypothèses et les flux de trésorerie projetés historiques audités pour s'assurer qu'ils ont été intégrés aux modèles d'évaluation transitoire, le cas échéant;
 - en évaluant les principales hypothèses, nouvelles et révisées, en vertu d'IFRS 17;
 - en testant le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation en calculant une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance d'un échantillon de polices d'assurance et en comparant le résultat à l'estimation de la compagnie.

Great-West Lifeco Inc.

Le 14 février 2024

Page 4

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur de la façon suivante :
 - nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13;
 - nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis nous avons établi une fourchette d'estimations indépendantes et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune **forme** d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Great-West Lifeco Inc.

Le 14 février 2024

Page 5

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Great-West Lifeco Inc.

Le 14 février 2024

Page 6

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la compagnie pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est M. David Jordan Oakley.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 14 février 2024

Administrateurs et membres de la haute direction

Au 16 février 2024

Conseil d'administration

R. Jeffrey Orr^{3, 4, 5, 6}

Président du conseil, Lifeco

Président et chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Michael R. Amend^{2, 7}

Chef des technologies d'entreprise,
Ford Motor Company

Deborah J. Barrett, FCPA, FCA, IAS.A^{1, 2, 5}

Administratrice de la compagnie

Robin A. Bienfait^{1, 7}

Chef de la direction,
Emnovate

Heather E. Conway^{1, 4, 7}

Présidente du conseil d'administration,
Banque Amex du Canada

Marcel R. Coutu^{3, 4, 5}

Administrateur de la compagnie

André Desmarais, O.C., O.Q.^{3, 4, 7}

Président délégué du conseil,
Power Corporation du Canada

Paul Desmarais, Jr., O.C., O.Q.^{3, 5}

Président du conseil,
Power Corporation du Canada

Gary A. Doer, O.M.^{4, 7}

Conseiller principal, Affaires,
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

David G. Fuller^{2, 5}

Administrateur de la compagnie

Claude Généreux^{4, 5}

Vice-président exécutif,
Power Corporation du Canada

Paula B. Madoff^{5, 6}

Administratrice de la compagnie

Paul A. Mahon⁶

Président et chef de la direction,
Lifeco

Susan J. McArthur^{3, 4, 5}

Cofondatrice et présidente exécutive,
LockDocs Inc.

T. Timothy Ryan^{3, 4, 7}

Administrateur de la compagnie

Dhvani D. Shah^{2, 5, 6}

Vice-présidente de groupe et
chef des placements,
JM Family Enterprises, Inc.

Gregory D. Tretiak, FCPA, FCA^{6, 7}

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada

Siim A. Vanaselja, FCPA, FCA^{1, 7}

Administrateur de la compagnie

Brian E. Walsh^{3, 4, 5, 6}

Administrateur de la compagnie

Comités

1. Comité d'audit

Président : Siim A. Vanaselja

2. Comité de révision

Présidente : Deborah J. Barrett

3. Comité de gouvernance et des mises en candidature

Président : R. Jeffrey Orr

4. Comité des ressources humaines

Président : Claude Généreux

5. Comité des placements

Présidente : Paula B. Madoff

6. Comité de réassurance

Président : Brian E. Walsh

7. Comité de gestion des risques

Président : T. Timothy Ryan

Haute direction

Paul A. Mahon

Président et chef de la direction

David M. Harney

Président et chef de l'exploitation,
Europe et Solutions de gestion du
capital et des risques

Fabrice Morin

Président et chef de l'exploitation,
Canada

Edmund F. Murphy III

Président et chef de la direction,
Empower

Sharon C. Geraghty

Vice-présidente exécutive et
chef du contentieux

Linda Kerrigan

Vice-présidente principale et
actuaire désignée

Amy E. Metzger

Vice-présidente principale et
chef de la conformité

Jon P. Nielsen

Vice-président exécutif et
chef des services financiers

Grace M. Palombo

Vice-présidente exécutive et
chef des ressources humaines

Robert L. Reynolds

Président du conseil,
Great-West Lifeco U.S. LLC

Steven M. Rullo

Vice-président exécutif et
chef des systèmes d'information,
Échelle mondiale

David B. Simmonds

Vice-président
principal et chef des
communications et de
la durabilité,
Échelle mondiale

Raman Srivastava

Vice-président exécutif et
chef des placements,
Échelle mondiale

Dervla M. Tomlin

Vice-présidente exécutive et
chef de l'évaluation des risques

Douglas J. Tkach

Vice-président principal et
chef de l'audit interne

Renseignements à l'intention des actionnaires

Great-West Lifeco Inc.

Siège social

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3
Canada
Téléphone : 204 946-1190
Site Web : greatwestlifeco.com

Inscriptions en bourse

Les actions de Great-West Lifeco Inc. se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO.

Les actions suivantes sont aussi inscrites à la Bourse de Toronto :

Actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif :

Série G :	GWO.PR.G	Série P :	GWO.PR.P
Série H :	GWO.PR.H	Série Q :	GWO.PR.Q
Série I :	GWO.PR.I	Série R :	GWO.PR.R
Série L :	GWO.PR.L	Série S :	GWO.PR.S
Série M :	GWO.PR.M	Série T :	GWO.PR.T
Série N :	GWO.PR.N	Série Y :	GWO.PR.Y

Services à l'intention des actionnaires

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions inscrit, y compris en ce qui a trait aux dividendes, aux changements d'adresse ou de droit de propriété, aux certificats d'actions, à l'inscription directe, ou pour demander que cessent des envois superflus ou pour recevoir les documents aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer directement avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande. Si vous détenez vos actions par l'entremise d'un courtier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de Great-West Lifeco est **Services aux investisseurs Computershare inc.**

Au Canada, les actions ordinaires peuvent être transférées aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare inc.

100, University Avenue, 8^e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1

324, 8th Avenue S.W., Suite 800, Calgary (Alberta) T2P 2Z2

650, boul. de Maisonneuve Ouest, 7^e étage, Montréal (Québec) H3A 3T2

510, Burrard Street, 3^e étage, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

Téléphone : 1 888 344-2798 (sans frais au Canada et aux États-Unis), 514 982-9557 (ligne directe)

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, L, M, N, P, Q, R, S, T et Y, ne peuvent être transférées qu'au bureau de Toronto de Services aux investisseurs Computershare inc.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires peuvent également être transférées aux endroits suivants :

Bureaux aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.
150 Royall Street, Canton, Massachusetts 02021
480 Washington Boulevard, Jersey City, New Jersey 07310
Téléphone : 1 888 344-2798 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC
The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS13 8AE
Téléphone : 0370 702 0003

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
3100 Lake Drive, Citywest, Business Campus, Dublin 24, D24 AK82
Téléphone : 447 5566

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courrier électronique à l'adresse GWO@computershare.com.

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et les autres investisseurs souhaitant obtenir de l'information peuvent communiquer avec le service des relations avec les investisseurs en envoyant un courriel à l'adresse investorrelations@canadalife.com. L'information financière se trouve également à l'adresse greatwestlifeco.com.

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, consultez le site greatwestlifeco.com ou communiquez avec le Secrétariat général à l'adresse corporate.secretary@canadalife.com.

Page volontairement laissée vierge.

Page volontairement laissée vierge.

Page volontairement laissée vierge.

Notre compagnie

Great-West Lifeco est une société de services financiers de premier plan qui exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe, où elle sert fièrement 42 millions de relations clients. En faisant équipe avec nos plus de 33 500 employés, conseillers et associés, nous nous engageons à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Nous sommes ici pour la vie.

GREAT-WEST
LIFECO INC.



GREAT-WEST LIFECO^{INC.}

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3
Canada

greatwestlifeco.com

Membre du groupe de sociétés
de Power Corporation^{MC}

